

PARTIE 2

LES RÉPONSES
AUX PROBLÉMATIQUES
DES TERRITOIRES
ET AUX ENJEUX
AGROÉCOLOGIQUES :
PRATIQUES
ET DÉMARCHES
D'ACCOMPAGNEMENT

Fiches pratiques

Des initiatives variées pour répondre à des enjeux communs

Sur le terrain, le PAIES s'est matérialisé par la mise en œuvre d'initiatives s'appuyant sur les approches, méthodes et outils de l'agroécologie pour proposer des réponses concrètes, non seulement aux enjeux propres à chacune des deux régions du Sahel et des Grands Lacs, mais également aux enjeux communs à ces deux zones. Certaines de ces initiatives sont ici présentées sous forme de fiche, et sont regroupées en trois types distincts et complémentaires :

- > **Des initiatives agricoles**, à même de répondre concrètement et efficacement aux difficultés rencontrées par les paysans en lien avec la production agricole ;
- > **Des initiatives proposant une réponse à des enjeux plus larges**, en amont et en aval de la production agricole, tels que la transformation et la conservation des produits, la consommation locale, le financement des activités agroécologiques, ou à des enjeux transversaux tels que l'accès au foncier, la gouvernance dans les familles agricoles ;
- > **Des initiatives à forte dimension collective et politique**, qui visent à renforcer les organisations paysannes et les organisations d'appui au monde paysan dans leur démarche de transition ou d'accompagnement de la transition, et à consolider un argumentaire à même de nourrir des démarches de plaidoyer.

Les changements positifs auxquels ces initiatives contribuent ont été analysés et partagés tout au long du programme grâce à des activités de communication, de mise en réseau, de partage d'expériences et de capitalisation (mises en perspective des enseignements issus des initiatives économiques, sociales ou politiques réalisées dans les différents pays). L'identification et la valorisation des bénéfices sociaux, politiques, économiques et environnementaux de ces alternatives (présentées dans la troisième partie de ce livret) doivent permettre d'en faire de réels leviers d'une transformation plus large des territoires ruraux ciblés.

3 parties

Améliorer durablement la production agricole

Transformer le modèle agricole et alimentaire

Mettre en réseau / mobiliser / se renforcer

10 thématiques



Égalité homme / femme



Consommation locale



Mobilisation et cohésion sociale



Valorisation des savoirs traditionnels



Agroforesterie



Restauration des sols



Financement et revenus



Semences



Plaidoyer



Gestion de la fertilité



Améliorer durablement la production agricole

Jardins potagers (choux, tomates, amarantes) cultivés en étage par les familles paysannes de la colline Nyamugari, commune Giheta, Province de Gitega, Burundi.

Les pratiques agroécologiques apportent des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les producteurs dans leur activité agricole. Plantation de végétaux antiérosifs, production de compost, traitements naturels des plantes et des animaux malades, etc., permettent aux paysans de déployer des solutions respectueuses de l'environnement et inspirées de leurs pratiques traditionnelles. Les initiatives présentées, qui s'appuient sur des valeurs telles que la valorisation du travail paysan, le respect du milieu naturel et l'autonomisation des producteurs ont permis d'améliorer la fertilité des sols, d'augmenter et de diversifier la production agricole, et de produire des aliments de meilleure qualité.



PRODUCTION DE FUMURE ORGANIQUE

GRACE À L'ASSOCIATION
DE L'ÉLEVAGE / AVICULTURE / PISCICULTURE
ET AU MARAICHAGE

RHK

MALI

Région de Kayes
Cercles de Kéniéba,
Bafoulabé, Nioro
et Yélimané



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

- > Baisse de la fertilité des sols.
- > Difficulté d'accès à la matière première de la fumure organique.
- > Augmentation des problèmes environnementaux et sanitaires dans le système alimentaire suite à l'utilisation abusive d'intrants chimiques.
- > Faible recours au modèle de production agricole en bio au Mali, notamment du fait d'un faible soutien dans la politique agricole nationale.

Contexte

Le modèle de production agricole conventionnel montre des limites en termes de conservation et de valorisation de la fertilité des sols. Il a par l'augmentation de l'utilisation d'engrais chimique un impact négatif sur l'environnement et la conservation des produits agricoles. Face à cette réalité, le mouvement paysan malien s'est mobilisé depuis plus d'une décennie pour promouvoir un autre modèle de production, plus durable et à même d'assurer l'alimentation saine des populations. L'intérêt grandissant des producteurs agricoles pour la fumure organique a renchéri la matière première nécessaire à la fabrication des composts. En réponse, l'initiative proposée par RHK dans la région de Kayes a pour but d'augmenter la disponibilité de la fumure organique, afin d'améliorer la fertilité des sols par des procédés autres que l'apport des fumures minérales.

L'initiative consiste à accompagner des sites de productions maraîchères dans l'acquisition d'un noyau d'animaux (2 à 4 moutons ou chèvres par noyau pour les petits ruminants, ou 20 poules par noyau pour les volailles) et/ou d'un étang piscicole, afin de renforcer les capacités des producteurs maraîchers de la zone à maîtriser et mettre en œuvre des techniques de production agroécologique basées sur l'utilisation et la production de la fumure organique, à partir de l'association de la pisciculture, de l'aviculture, de l'élevage et du maraîchage.

Cette activité s'inscrit dans la continuité de l'engagement du RHK qui, depuis 2009, appuie la formation de ses producteurs en agroécologie tropicale (AET) et en techniques d'adaptation aux changements climatiques.

BÉNÉFICIAIRES :

- 19 organisations membres soit 2 971 producteurs dont 2 424 femmes :**
- > **étang :**
 - 3 organisations.**
- > **noyaux d'animaux :**
 - 15 organisations.**
- > **les deux :**
 - 1 organisation.**

Méthodologie : que faut-il faire ?

En termes d'ingénierie sociale

Le choix des zones de mise en œuvre

Le critère principal de sélection a été la possibilité d'élever favorablement des animaux dans la zone. En effet, le cercle de Kéniéba est une zone climatique (pré-guinéenne) caractérisée par l'abondance du fourrage issu des cultures sèches qui rend facile l'alimentation du bétail. En revanche, l'humidité de la zone et la pollution de l'eau par des produits issus du traitement de l'or fragilisent les animaux. Les cercles de Bafoulabé, Nioro et de Yélimané sont caractérisés par un climat sahélien favorable à l'élevage de petits ruminants.

Le choix des bénéficiaires

Il a été fait de façon collective, en réunion du conseil d'administration du RHK élargie aux présidents des antennes des cercles concernés avec des critères élaborés pour la prise de décision, parmi lesquels :

- > Être membre du RHK et à jour de cotisation.
- > Respecter le cahier des charges de production basé sur les pratiques agroécologiques.
- > S'engager à construire un abri pour la stabulation des animaux et s'engager à débiter les fouilles pour l'aménagement de l'étang.
- > Accepter de recevoir des visites d'échange sur ses installations.
- > Avoir ou aménager un périmètre clôturé pour les animaux, ou sécurisé pour l'étang.
- > Disposer d'un point d'eau permanent pour l'étang.

En termes techniques

Pisciculture

- > Ensemencer l'étang à travers un sac de bouse de vache émergé dans l'eau pendant 20 jours au maximum, après chaque renouvellement de l'eau pour une fertilisation rapide et pour optimiser la production de planctons, servant de nourriture pour les poissons.
- > Contrôler l'oxygénation (la valeur doit être comprise entre 13 et 14) et le pH (entre 7 et 8) de l'eau.
- > Arroser les plants avec l'eau de l'étang au moins 2 fois par mois.
- > Nourrir exclusivement les poissons avec les recettes naturelles (résidu des récoltes par exemple).

Élevage

- > Les animaux doivent être en stabulation non loin du jardin.

La communication avec les services vétérinaires

Pour éviter tout déficit de communication entre la direction régionale du service vétérinaire et ses agents dans les cercles, il est essentiel d'établir un contact, en organisant des rencontres entre l'équipe technique de l'organisation en charge de l'activité et le directeur régional du service vétérinaire.



Étang piscicole du champ-école de Médine - jour de pêche.



Petits ruminants - cercle de Kéniéba (Didjian).

Difficultés et résistances rencontrées

- > Faible maîtrise des techniques de productions et de suivi des poissons par les bénéficiaires.
- > Faible maîtrise du circuit d'approvisionnement en alevins et du coût relativement élevé pour leur acheminement à Kayes.
- > Mortalité des alevins très élevée pendant les premiers jours de l'empoissonnement des étangs (stress de transport, qualité de l'eau...).
- > Faible mobilisation et accompagnement de la part des services techniques chargés du suivi sanitaire des animaux.
- > Rythme de retour sur investissement relativement long dans un système de revolving (2 ans).
- > Le soutien des pouvoirs publics est une condition essentielle à la vulgarisation et à la diffusion des pratiques d'agroécologie paysanne.
- > La facilité d'accès à la terre et aux financements est une condition clef pour la mobilisation des ménages paysans.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Formation des bénéficiaires en technique de production des alevins.
- > Incitation à la mobilisation des services techniques spécialisés et autres compétences disponibles dans le domaine de la pisciculture pour jouer le rôle d'appui-conseil (néanmoins, associer tous les services déconcentrés du secteur sous l'autorité du service peut accroître les coûts de suivi nécessaires).
- > Suivi rigoureux des prestataires intervenant en appui aux producteurs (vétérinaires, experts en pisciculture).
- > Plaidoyer mené auprès des collectivités territoriales et des autorités politiques et administratives nationales.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

- > La démarche de chaîne de solidarité (ou « effet revolving », qui consiste à attribuer un noyau d'animaux à un autre bénéficiaire au bout de 2 ans d'exploitation, suite à la mise à bas de nouveaux animaux, et ainsi de suite selon un fonctionnement en cascade) permet de démultiplier le nombre de bénéficiaires et, à long terme, contribue à la mise à l'échelle de la pratique.
- > Pour permettre au bénéficiaire de s'approprier l'initiative et de se mobiliser dans le temps, il lui est demandé d'apporter sa participation par la construction d'abris et l'alimentation des noyaux d'animaux.
- > À travers la facilité d'accès à des crédits adaptés, le RHK donne l'opportunité à ses membres d'acquérir du petit matériel de transport pour la fumure organique.
- > La démarche du RHK met l'accent sur la formation des référents issus du terroir qui apportent un appui de proximité aux producteurs souhaitant adopter ces pratiques. L'initiative sert donc également d'espace de formation pour les autres producteurs des cercles concernés et revêt à ce titre un caractère pédagogique.

Durabilité et viabilité

- > En contribuant à la fertilisation et à l'exploitation permanente des sols, l'utilisation de la fumure organique permet la protection et la conservation des terres de maraîchage (les terres sont gardées fertiles en permanence).
- > Le renforcement des capacités des producteurs sur les plans technique, théorique et politique contribue à l'appropriation des initiatives et leur confère une portée sociopolitique plus grande (par exemple en donnant à l'agroécologie paysanne une valeur de modèle de société).
- > La formation en cascade des producteurs sur les techniques de production agroécologiques permet un essaimage de ces techniques dans les zones de mise en œuvre.
- > Ce système d'attribution permet de doubler le nombre de bénéficiaires en noyaux de petits ruminants et de volailles tous les deux ans.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > La fumure organique est produite sur place et coûte moins cher.
- > Les coûts d'acquisition de la matière première sont relativement faibles.
- > Les coûts de production sont réduits.
- > La productivité augmente.
- > Les charges des ménages baissent jusqu'à 50 % (en lien avec la réduction de l'achat d'intrants chimiques).
- > La consommation d'eau et l'irrigation sont optimisées.
- > Les revenus des ménages augmentent (les recettes d'exploitation liées à la vente de poisson sont estimées à + 15-20 % pour certains ménages).
- > Des emplois sont créés par l'introduction de la pisciculture dans le calendrier agricole des exploitations (1 actif mobilisé à l'année pour l'entretien de 2 à 5 étangs dans un même périmètre).

ÉCOLOGIQUE

- > Avec sa composition chimique riche en éléments minéraux, la fumure organique peut remplacer la fumure minérale, tout en respectant et protégeant l'environnement.
- > Une même parcelle peut être exploitée en permanence.
- > Les sols sont récupérés.
- > La biodiversité se régénère.
- > Outre l'économie d'eau, l'utilisation des eaux usées de pisciculture riches en nutriments et en éléments minéraux (azote, phosphore, potassium) fertilise les cultures maraîchères et augmente la productivité des cultures.

SOCIAL ET HUMAIN

- > L'utilisation de fumure organique permet d'avoir des produits de bonne qualité (gustative, sanitaire, capacité de conservation).
- > La qualité de la nutrition des membres de l'exploitation s'améliore, notamment à travers le lait produit par les animaux du noyau.

Perspectives et pistes d'amélioration

En termes d'innovation technique :

- > L'augmentation de la dimension des étangs améliorerait les rendements.
- > L'association de l'aviculture au système (construire un poulailler sur l'étang) permettrait de le rentabiliser davantage.
- > La valorisation des ordures ménagères en lieu et place ou en complément des excréments d'animaux pourrait s'avérer efficace, au regard de la double problématique que suscitent les ordures ménagères : problème environnemental pour les mairies et problème de quantité de fumure pour les producteurs.
- > L'ouverture du champ d'action aux gros ruminants (bovins) permettrait de produire plus de fumure organique tout en dotant les exploitants d'animaux de trait. C'est une bonne alternative au tracteur dont le coût est inaccessible pour les ménages concernés, et qui de plus dégrade l'environnement. Néanmoins cela est plus coûteux, le délai de revolving est plus long, cela nécessite un suivi vétérinaire rigoureux et la disponibilité de la fumure est toujours soumise à la stabulation.

En termes d'accompagnement économique des bénéficiaires :

- > L'ouverture d'un fonds souple pour accompagner le financement des initiatives des producteurs à travers des crédits supportables et adaptés pourrait augmenter le nombre de bénéficiaires.
- > La mise en place un dispositif de commercialisation des produits issus de l'agroécologie tropicale permettrait de les différencier des produits conventionnels et pourrait améliorer leur attractivité.



COMPOST ET FUMURE ORGANIQUE

PAR L'ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

CAPAD

BURUNDI

Région Nord, Provinces de Ngozi et Kayanza
Communes Busiga, Kabarore, Mwumba, Ngozi et Gashikanwa



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative mise en œuvre vise à restaurer la fertilité des sols, et donc à améliorer la productivité agricole, en changeant progressivement les habitudes des producteurs. Pour cela, la CAPAD a mis en place un système d'octroi de petit bétail dans la chaîne de solidarité communautaire, qui favorise la production et l'utilisation de la fumure organique via le compostage. Comme les quantités de fumier provenant de l'élevage des chèvres sont généralement insuffisantes, l'initiation des paysans à des techniques de compostage associant les végétaux et le fumier a été privilégiée ; cette méthode permet notamment d'accélérer la décomposition homogénéisée du compost.

Contexte

Les sols burundais, et particulièrement ceux des communes de la zone d'intervention du projet, se sont progressivement appauvris du fait de l'utilisation excessive d'engrais minéraux sans fumure organique. La divagation du bétail contribue à ce phénomène en favorisant la perte des excréments, ce qui diminue la production de fumure. Des cycles d'exploitation excessive ont également aggravé cette baisse de la fertilité ; enfin, la surpopulation de ces communes, dans lesquelles on atteint parfois 450 habitants au km², a engendré une réduction des surfaces cultivables. Dans cette zone où 90 % de la population vit de l'agriculture, les paysans doivent donc aujourd'hui composer avec des sols surexploités, sans apport équitable d'éléments fertilisants pour maintenir ou améliorer la fertilité du sol.

BÉNÉFICIAIRES :

498 producteurs, dont 200 femmes issus de 11 coopératives (dans 5 communes)

Méthodologie

Que faut-il faire ?

Cette initiative s'est appuyée sur des actions de sensibilisation et de formation concernant :

- > L'aménagement de compostières sur les terrains familiaux.
- > La production de fumier par l'élevage du petit bétail, en veillant notamment au renouvellement régulier de la litière des animaux.
- > L'association des engrais minéraux et de la fumure organique.
- > La plantation et la diversification d'espèces fourragères dans les champs ou sur les courbes de niveaux.
- > L'élevage des animaux en stabulation permanente.



Compostière à Mparamirundi de la commune Busiga, Province Ngozi.



Visite du président de la CAPAD chez un ménage de la colline Muganza qui pratique l'élevage sur paille, Province Kayanza.



Monsieur NGENDAKURIYO Victor de la colline Ruvumu démontre comment se pratique l'élevage sur paille, Province Kayanza.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les agri-éleveurs de la zone d'intervention ne disposent pas de suffisamment de bétail.
- > Les producteurs agricoles de la commune Kabarore manquent de plants ou de semences d'arbres agroforestiers pour nourrir leur bétail.

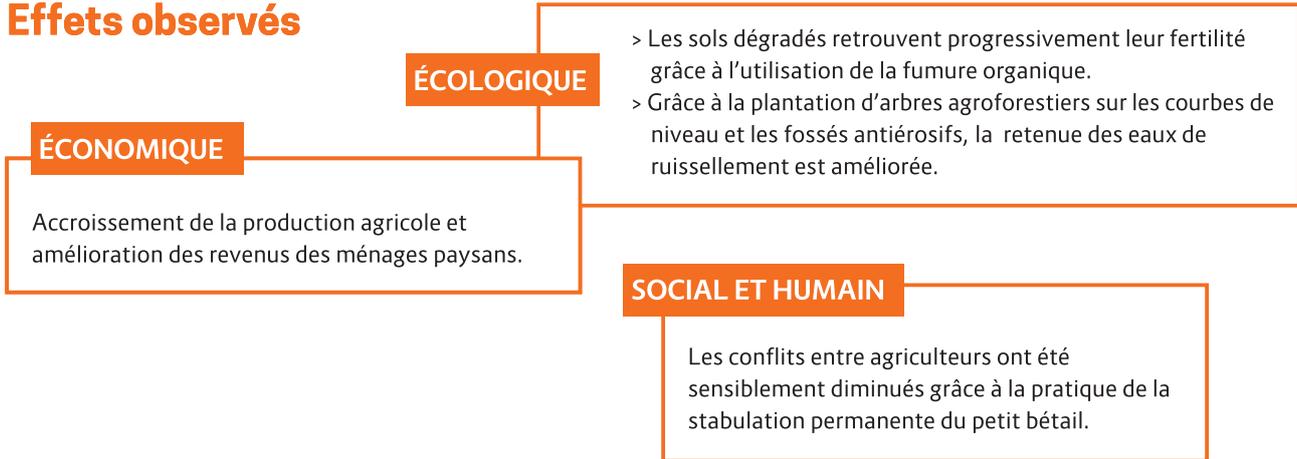
Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Pour pallier le manque de bétail disponible, qui induit un manque de fumure organique, la CAPAD a accompagné la diversification des espèces animales élevées par les paysans. Ces animaux représentent en effet une source importante de fumure.
- > Pour faire face au manque de ressources naturelles nécessaires à l'alimentation du bétail, la CAPAD a fourni des semences agroforestières aux ménages paysans.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

La production de fumier par le compostage associant les végétaux et la fumure organique issue de l'élevage sur paille est une méthode simple et innovante, à même d'améliorer rapidement la fertilité des sols. Concernant l'élevage, qui est à l'origine de la production de fumure, le principe de « chaîne de solidarité », selon lequel les ménages ayant reçu des animaux donnent les petits à d'autres ménages, permet d'améliorer et d'accélérer la diffusion des animaux d'élevage parmi les ménages paysans de la zone.

Effets observés



Perspectives et pistes d'amélioration

Afin d'améliorer et de développer le potentiel humain et environnemental de cette initiative, la CAPAD envisage de :

- > Diversifier les essences agroforestières plantées, afin de mieux nourrir le bétail et de protéger davantage l'environnement.
- > Octroyer d'autres espèces de petit bétail aux agri-éleveurs, et particulièrement aux jeunes et aux femmes, pour augmenter les quantités de fumier disponibles et diversifier les revenus dans les ménages.

Durabilité et viabilité

L'initiative mise en œuvre par la CAPAD peut s'ancre durablement dans les pratiques des ménages paysans de la zone, en s'appuyant sur trois piliers qui la structurent :

- > L'appropriation du principe de la chaîne de solidarité du petit bétail par les paysans.
- > La maîtrise des techniques de compostage et d'élevage sur paille.
- > La production d'arbres agroforestiers et d'autres essences fourragères dans les coopératives.



PETITES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET FORMATION À LA PRODUCTION D'ENGRAIS ORGANIQUE

UWAKI

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC)
Province du Nord-Kivu,
Commune de Goma



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative porte essentiellement sur la production de quatre types d'engrais organiques : le compost solide, le compost liquide, le purin et les arbres fertilisants. UWAKI, en initiant la production des essences agroécologiques et des plantes ou haies antiérosives sur terrasse, accompagne ses membres dans la lutte contre le déséquilibre environnemental dans leurs exploitations et ses conséquences en termes de production agricole et de santé humaine.

Contexte

La zone agricole longeant les villes de Goma et d'Oicha se caractérise par des pratiques agricoles destructrices pour l'environnement (culture itinérante sur brûlis, déforestation, labour ne tenant pas compte de la lutte antiérosive, etc.). Ces pratiques, conjuguées aux effets négatifs du changement climatique (perturbation des calendriers agricoles notamment), ont conduit à l'appauvrissement et à la détérioration du sol, avec comme conséquence une diminution de la production agricole, et un maintien de la pauvreté des ménages. La pression démographique s'exerce de plus sur le Parc national des Virunga et ses ressources naturelles. Face à cette situation, les producteurs agricoles cherchent des palliatifs qui n'apportent pas de solutions durables. Certaines familles cherchent des terres plus fertiles à des kilomètres de leur domicile, d'autres investissent une partie du Parc national des Virunga, d'autres encore ont recours aux intrants chimiques ou reboisent de manière excessive avec des espèces d'arbres qui acidifient le sol. Ces réponses inadaptées aux problèmes agricoles existant dans la région exposent les populations rurales aux risques suivants :

- > Maladies liées aux animaux sauvages et à l'absence d'eau potable, qui engendrent une élévation du taux de mortalité dans les milieux ruraux.
- > Manque de ressources pour assurer l'éducation des enfants.
- > Extinction des espèces animales et végétales au sein du Parc national.
- > Destruction de la microfaune et de la microflore du sol.
- > Faible production agricole.

Afin de remédier à ces risques, UWAKI a formé et accompagné environ 3 000 femmes paysannes dans 15 Unions différentes sur les territoires de Beni, Lubero et Rutsuru dans la production et l'application d'engrais organiques dans leurs exploitations agricoles respectives.

BÉNÉFICIAIRES :

**15 Unions soit
3 000 femmes paysannes**

Méthodologie

Que faut-il faire ?

Après la tenue de différentes formations sur l'agroécologie, UWAKI a cherché à traduire sur le terrain les éléments théoriques appris par les moniteurs agricoles. L'apport principal fut celui des techniques de production et d'application des engrais organiques (compost solide et liquide, purin et arbres fertilisants).

Une méthodologie de fabrication de ces engrais organiques a été construite et articulée en quatre étapes :

- > Des formations pratiques de 375 agricultrices « pilotes » ont été organisées sur les propriétés des engrais, les matériaux facilement décomposables, les méthodes de compostage, les différentes sortes de composts et leurs modes d'utilisation.
- > De très petites infrastructures agricoles ont été mises en place au sein de chaque Union : 15 compostières solides, 15 compostières liquides, 15 étables pour la production de fumier et de purin et 15 sites de pépinières d'arbres fertilisants ont ainsi vu le jour.
- > Des engrais organiques ont été produits par les agricultrices formées via l'accompagnement des moniteurs agricoles au sein des infrastructures mises en place.
 - Pour la production du compost solide, les femmes paysannes rassemblent les matériaux végétaux (troncs de bananiers, feuilles de plantes légumineuses, feuilles de plantes graminées, poudre d'os, cendre de bois, etc.) qui sont sources des principaux éléments fertilisants. Ces matériaux sont hachés et disposés en couches dans une fosse, selon un ordre favorisant la décomposition qui dure trois mois.
 - Pour la production du compost liquide, il faut rassembler les mêmes matériaux que pour les composts solides, mais en y incorporant des herbes avec des propriétés phytosanitaires (insecticides, insectifuges fongicides, bactéricides) ;
 - Pour la production de purin, les femmes puisent les urines des bêtes dans la fosse à purin au niveau de l'étable et les laissent en fermentation pendant 45 jours ;
 - Pour les arbres fertilisants enfin, les paysannes s'approvisionnent gratuitement en plantules dans la pépinière de l'Union et les placent dans leurs champs respectifs selon des normes préétablies (soit en plantation périphérique, soit en plantation équidistante, soit en plantation en quinconce).
 - Expérimentation de ces engrais organiques dans des champs d'application individuels d'une superficie de 5 mètres sur 25 par agricultrice.
 - À la plantation, les paysannes appliquent le compost solide dans les poquets à raison d'1 kg par poquet pour les tubercules et de 0,5 kg pour les céréales.
 - Pendant le cycle végétatif, les agricultrices accompagnent la culture par l'arrosage ou l'aspersion du compost liquide ou du purin.
- > Les familles des agricultrices membres d'UWAKI se sont appropriées des pratiques de production et d'application des engrais organiques. Ce processus d'appropriation vise à dupliquer les méthodes liées au compostage au-delà des infrastructures pilotes, dans les champs mêmes des familles des membres de l'Union.



Chèvrerie de l'Union de Magheria construite en mai et juin 2016 pour valoriser la fumure animale dans l'engrais solide et liquide.



Séance pratique sur l'application du compost solide, champ-école de l'Union UWAKI à Kirumba. Madame KAVIRA a en main 1 kg de compost solide prêt à être appliqué dans le poquet.



Séance pratique sur l'application du compost solide, champ-école de l'Union UWAKI à Kirumba. Les femmes paysannes s'exercent à la plantation de boutures de manioc sur un carré de 3 m /25 m fertilisé au compost solide.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

- > Cette phase d'expérimentation sur la production d'engrais organiques fait l'objet d'un travail de capitalisation, afin d'être partagée avec d'autres organisations intervenant dans le domaine agroécologique.
- > Cette initiative permet d'élargir le cercle des personnes concernées par les pratiques écologiques : certaines Unions développent des nouvelles relations de partenariat avec des écoles secondaires et commencent à accueillir des stagiaires ; l'université de Goma s'investit également dans des expérimentations autour d'essences d'arbres fertilisants.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Dans certaines Unions, les matériaux végétaux à utiliser dans le compost sont rares ou absents.
- > L'absence d'un laboratoire pédologique ne permet pas de tester la qualité des engrais produits.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Constitution de parcs d'arbres et de plantes fertilisantes ou phytopathologiques.
- > Observation des résultats produits par le compost dans les champs d'application individuels pour apprécier sa qualité.

Perspective / piste d'amélioration

- > Créer des relations de partenariat avec un laboratoire qui analyse le compost solide et liquide.
- > Créer des parcs d'arbres fertilisants en vue de produire chaque fois la semence des différentes essences d'arbres fertilisants.
- > Vulgariser les essences fertilisantes dans plusieurs villages.
- > Vulgariser l'élevage en stabulation pour avoir de grosses quantités de fumier.
- > Former un nombre important de jeunes en agroécologie.
- > Créer des sites de fournisseurs d'engrais liquides et solides.

Durabilité et viabilité

- > Les séances de formation pratiques animées dans les Unions impliquent non seulement les adultes mais aussi les jeunes, assurant ainsi la diffusion de ces pratiques agroécologiques aux générations futures.
- > La plantation d'arbres fertilisants dans les champs et l'utilisation de compost solide et liquide permet au sol de se reconstituer et de se refertiliser régulièrement ; à terme, sa qualité se sera significativement améliorée, permettant une meilleure production agricole.

TÉMOIGNAGES :

Kavira Isabelle, agricultrice pilote et présidente de l'Union de Isale Bulambo

« J'ai suivi les séances de formation pratique de l'Union ; après avoir réussi à appliquer les pratiques d'utilisation de l'engrais organique dans le petit champ individuel d'application, j'ai décidé de les appliquer dans mon champ de famille. Nous y avons planté des pommes de terre ; sur un petit champ de 30 m sur 5 m, j'ai récolté 500 kg. »

Shangilieni Kasereka, époux d'une femme membre de l'Union de Kirumba

« J'ai planté 200 plantules dans notre champ de famille, comme le formateur me l'a appris. J'en ai planté 60 sur la périphérie du champ et 140 sur les terrasses ; j'ai respecté l'écart conseillé de 10 mètres entre deux plantules. Aujourd'hui, les arbres poussent bien et je constate que le sol commence à être mieux protégé dans notre champ. »

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Amélioration de la production, d'où la vente d'un surplus au marché et une hausse des revenus.
- > Baisse des achats d'engrais chimique ; l'argent ainsi économisé est réinvesti dans des besoins familiaux.

ÉCOLOGIQUE

- > Une partie des déchets issus de l'élevage et de l'agriculture ne sont plus jetés ou abandonnés ; ils sont récupérés pour fabriquer du compost solide et liquide.
- > Les sols sont mieux protégés :
 - 1) les racines empêchent l'érosion et fixent l'azote atmosphérique dans le sol ;
 - 2) la chute abondante des feuilles favorise l'apport d'humus dans le sol ;
 - 3) les feuillages amortissent l'impact des gouttes d'eau de pluie sur le sol.
- > Par l'évapotranspiration, les arbres fertilisants rejettent dans l'atmosphère des vapeurs qui contribuent à la purification de l'air.
- > Les plantes ou haies antiérosives maintiennent le sol en place et peuvent constituer de l'engrais après fauchage.
- > Le compost solide rajeunit le sol en y apportant des macro-éléments fertilisants comme l'azote, la potasse et le phosphore.
- > Le compost liquide nourrit et traite les plantes.
- > La croissance des plantes s'améliore et de nouvelles essences apparaissent.

POLITIQUE

Les familles agricultrices sont renforcées et développent de meilleurs contacts avec les autorités politico-administratives.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Le nombre de déplacements des familles agricultrices vers les champs les plus lointains diminue.
- > Les familles se stabilisent et les parents sont plus disponibles pour leurs enfants.
- > Les agricultrices pilotes partagent et vulgarisent leur expérience avec d'autres femmes paysannes.
- > En profitant de leurs revenus agricoles pour s'acquitter de leurs redevances, les ménages paysans sont moins fragiles dans leurs rapports avec les propriétaires terriens.



COMPOSTAGE À BASE DE DÉBRIS ORGANIQUES ET ORDURES MÉNAGÈRES

FCMN NIYA

NIGER

Niamey, Gamkalley
(4^e arrondissement
communal de Niamey)

À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Face aux recours massifs aux intrants chimiques qui dégradent les terres et donc la qualité des produits agricoles, cette initiative vise la restauration et l'amélioration des sols (fertilité, activité biologique) qui sont deux facteurs déterminants dans l'amélioration des rendements agricoles.

Les techniques naturelles n'ont pas d'effets pernicioeux sur les écosystèmes et la chaîne trophique. Les activités de compostage entreprises dans les exploitations horticoles permettent de lutter contre la pauvreté des sols, les coûts élevés et la faible efficacité des intrants chimiques, la dépendance des producteurs face aux industries qui produisent ces intrants et la faible qualité nutritive des denrées alimentaires ainsi produites.

Le compostage permet en outre de valoriser les savoirs, savoir-faire et matériaux locaux et de promouvoir une autonomisation des paysans, en renforçant l'esprit d'initiative collective et individuelle parmi les bénéficiaires de l'action, notamment à travers la réplication des techniques de compostage mises en œuvre.

Contexte

Faisant face à l'impératif de produire davantage pour nourrir une population en croissance permanente, les producteurs du Niger utilisent continuellement des engrais chimiques qui appauvrissent les sols, détruisent leurs structures et diminuent les rendements agricoles. Les aliments produits sont de mauvaise qualité, et les paysans deviennent de plus en plus dépendants à ces intrants industriels pour assurer leurs rendements. Ces producteurs doivent donc être accompagnés pour trouver des solutions et compenser la faible fertilité des sols, tout en diminuant les quantités d'engrais chimiques utilisés. De plus en plus de structures d'appui s'orientent vers une agriculture raisonnée, garantissant une préservation et une restauration de l'équilibre des écosystèmes via le recours à des approches et techniques favorables à la régénération des potentialités écologiques. Les procédés de production de matières organiques (compostage, fumier recyclé) en sont un exemple.

Plus localement, la région de Niamey est connue pour sa forte consommation de produits maraîchers, qu'ils soient locaux ou qu'ils proviennent d'autres régions du Niger, ce qui expose massivement ses populations aux risques liés à l'utilisation d'intrants chimiques. Avec l'occurrence de certaines maladies liées à ces produits, le recours à un compost naturel pour assurer la fertilité des sols apparaît comme une nécessité.

BÉNÉFICIAIRES :

40 producteurs de l'Union Bani Bani de Gamkalley (structurée en 8 coopératives maraîchères)

Méthodologie de mise en œuvre :

Que faut-il faire ?

Information/Sensibilisation des producteurs

Pour susciter de l'intérêt autour du compostage, la première chose à faire est de sensibiliser les producteurs sur le rôle important que jouent les matières organiques dans le fonctionnement global du sol, au travers de leurs composantes physiques, biologiques et chimiques qui ont des conséquences majeures en termes de fertilité. Il est essentiel de valoriser auprès d'eux les matériaux locaux utiles à la production du compost (débris organiques et plantes aquatiques notamment) et de les aider à identifier les menaces sanitaires que représentent les engrais minéraux de synthèse.

Identification des acteurs impliqués et structuration d'un comité dédié à la gestion de l'activité

La réussite de l'initiative repose également sur la qualité du compost produit, sur son utilisation par les producteurs et sur la pérennisation de l'activité de compostage ; il a ainsi fallu créer des instances locales dédiées à cette activité et les responsabiliser. L'Union Bani-Bani de Gamkalley, structurée en coopératives maraîchères, a été identifiée et mobilisée durant tout le processus de production, de valorisation et de commercialisation du compost. Un comité de compostage a été mis en place, et ses membres ont été sensibilisés sur leur rôle, leurs responsabilités, et formés au leadership ; ce comité a assumé l'entière responsabilité des activités de compostage via ses deux sous-comités : un comité de production (en charge de la production et du conditionnement du compost) et un comité de commercialisation (en charge de la vente et la gestion des demandes).

Identification d'un site de compostage à aménager

Un site a été identifié pour être aménagé en aire de compostage. Des critères de disponibilité du terrain (avec une durée d'exploitation d'au moins cinq ans) et d'accessibilité ont guidé cette phase d'identification.

Dotation en matériel et rassemblement des matériaux

Du matériel nécessaire aux travaux d'aménagement du site de production de compost a été fourni par la FCMN et acheminé (houes, balances, film de plastique, fourches, ...), mais aussi pour le conditionnement du compost (sacs de jute labellisés) pour la future commercialisation du compost.

L'Union Bani-Bani a, quant à elle, été chargée de rassembler des matériaux biodégradables (fumier, matière verte et sèche, de la cendre) nécessaires à la production du compost.

Formation technique et aménagement du site

La formation technique a été assurée par un paysan. En pratique, quatre journées de démonstration ont été organisées à l'attention de 30 producteurs :

- > Un jour pour la délimitation et le creusage des fosses compostières.
- > Un jour pour les règles de mise en fosse.
- > Un jour pour les procédés de retournement (15 jours après la mise en fosse).
- > Un jour pour le contrôle de la maturité du compost (5 mois après la mise en fosse).

Les producteurs formés ont poursuivi la mise en pratique de la formation via l'aménagement du site de compostage. Ils ont été formés non seulement sur le schéma technique de production, mais aussi sur sa valeur ajoutée quant à l'assainissement de l'environnement. Dix fosses compostières ont été réalisées pour une capacité de production de 20 tonnes de compost à raison de deux cycles annuels.

Suite à cela, un nombre plus important de maraîchers de l'Union (producteurs membres) ont été formés sur les procédés d'utilisation du compost pour la production maraîchère et les procédés d'amendements des sols par le compost.

Formation aux techniques de commercialisation

Une formation aux techniques de marketing et de commercialisation ainsi qu'à la gestion financière a été dispensée à l'attention du sous-comité de commercialisation. Elle a permis de définir une stratégie marketing et d'acquérir des notions de base en matière de gestion des fonds. L'argent généré par la vente du compost sera en effet destiné à la

pérennisation de l'activité de production et de commercialisation du compost. La première année, au terme du processus de production, cinq tonnes de compost ont été produites. Cette quantité a été conditionnée en sacs de 25 kg (marqués par les enseignes de l'Union promotrice du Compost et de la FCMN Niya). Les bénéfices générés par la vente ont permis à l'Union de constituer un fonds de roulement de 460 000 francs CFA.

Deux échantillons de ce compost ont par ailleurs fait l'objet d'analyses chimiques au laboratoire de l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN), afin d'obtenir des données scientifiques sur les propriétés agronomiques du compost.

Cette démarche a été entreprise dans un double objectif :

- > Évaluer le degré de maturité du compost et ses caractéristiques physico-chimiques pour évaluer le succès de l'opération de production de compost par le biais de son degré de maturité.
- > Disposer d'un argumentaire scientifique sur les propriétés biochimiques du compost, afin d'alimenter une démarche de plaidoyer en faveur des amendements organiques tant à destination des pouvoirs publics que des paysans.



Jour du premier retournement des biomasses en décomposition dans l'aire de compostage de l'Union Bani-Bani Gamkalley.

TÉMOIGNAGES

« Notre compost va mieux nourrir nos plantes, il a aussi généré une somme qu'aucune de nos activités collectives n'a permis d'engranger » déclare Feu Zakou Tinni, président de l'Union.

« Je suis devenu un producteur de compost à partir d'aujourd'hui, nous avons mis en œuvre les phases de production comme ça nous a été expliqué lors des formations. On a produit 5 tonnes de compost, on doit continuer à produire et à utiliser le compost, car c'est le remède contre la pauvreté des sols, les plantes fragiles sensibles aux maladies et les attaques des insectes... » pointe Daouda Oumarou, membre de l'Union Bani-Bani.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Au démarrage, la mobilisation des producteurs concernés était assez faible.
- > L'accès à la matière première (résidus des cultures, jacinthes, etc.) n'est pas facile.
- > Le processus actuel de décomposition est relativement long, ce qui crée des réticences chez les producteurs.
- > Le fait de devoir acheter le compost pour l'utiliser comme fertilisant est également un obstacle.



Expérience de comparaison de la culture du radis avec ou sans compost. La qualité du radis est meilleure (taille, conservation, ...) lorsqu'il est cultivé avec le compost.



Ouverture des fosses compostières à l'occasion de la visite du CCFD-Terre Solidaire et de l'IRPAD Mali.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > La sensibilisation en continu, le témoignage de personnes ayant de l'expérience en la matière et la mise à contribution du leadership au niveau national permettent de convaincre les réticents du bien-fondé de la démarche.
- > La mise en place de comités de gestion permet de structurer l'activité et de la rendre plus attractive pour les producteurs.
- > Les opérations de retournement du compost permettent d'accélérer sa décomposition.
- > Les formations aux procédés d'utilisation du compost et à ses avantages, ainsi que les démonstrations, permettent de rendre plus concret l'intérêt de la pratique et sa déclinaison opérationnelle.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Augmentation des récoltes avec l'apport de compost.
- > Augmentation des revenus (donc du niveau de vie).

POLITIQUE

- > Gains d'autonomie des producteurs par la réduction de la dépendance aux fournisseurs d'intrants.
- > Responsabilisation des producteurs et renforcement du leadership paysan.

ÉCOLOGIQUE

- > Diminution ou suppression des doses d'engrais chimiques.
- > Capacité de stockage de CO₂ des sols améliorée.

Le compost est un amendement organique riche en humus qui agit à long terme pour améliorer les propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol. L'utilisation des composts au jardin est un avantage incontestable pour le sol, les plantes et enfin pour l'environnement et la santé de tous.

- > Le compost nourrit le sol et les plantes.
- > Le compost augmente la capacité du sol à retenir l'eau et les éléments minéraux.
- > Le compost améliore la structure des sols argileux.
- > Le compost contribue à minimiser les écarts de pH du sol.
- > Le compost augmente la résistance du sol au compactage.
- > Le compost augmente la résistance du sol à l'érosion par le vent et par l'eau de ruissellement.
- > Le compostage participe à l'autonomisation des paysans en matière de fertilisation des terres. Les composts bien faits ont des pouvoirs suppressifs sur certaines maladies des plantes causées par des champignons, des nématodes ou bactéries.
- > L'application directe sans compostage de certaines matières organiques (fumier, résidus de récolte) peut être source de maladies et de mauvaises herbes pour les cultures. Le compostage permet de tuer les germes des maladies et les graines des mauvaises herbes.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Amélioration de la qualité nutritionnelle et organoleptique des produits, contribution à la sécurité alimentaire.
- > Meilleure protection sanitaire des agriculteurs, de leur famille et des consommateurs par la réduction de l'utilisation des engrais chimiques.
- > Valorisation des savoirs et savoir-faire locaux.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

En milieu paysan règne souvent un complexe d'infériorité qui freine la prise d'initiatives et de décisions, ainsi que l'implication des paysans dans le suivi des activités. Le succès de l'initiative repose sur son appropriation par les paysans ciblés qui ont été, tout au long du processus, responsabilisés et impliqués dans la gestion et la mise en œuvre des activités. En effet, l'Union Bani-Bani a été la cheville ouvrière de l'ensemble du processus (production, valorisation et commercialisation du compost). L'activité a ainsi promu l'esprit d'initiative collective des paysans, mais a aussi fait appel à leur esprit d'initiative individuelle à travers la perspective de réplique à l'échelle individuelle des réalisations du projet.

Perspectives et pistes d'amélioration

Travailler à raccourcir le délai de compostage : des travaux ont démontré que l'ajout d'accélérateurs de décomposition, une substance composée de micro-organisme en l'occurrence le *Trichoderma*, permet d'obtenir du compost mûr en deux mois. Cette innovation permettra une meilleure disponibilité et accessibilité du compost.

Durabilité et viabilité

- > Les fonds issus de la vente du compost assureront une autonomie financière à l'Union pour la reconduction et la démultiplication de l'activité.
- > La démarche d'appropriation de l'activité par les paysans qui garantit la continuité mais aussi une amplification de l'initiative par la multiplication des fosses compostières à l'échelle individuelle.
- > La mise en place d'un dispositif paysan chargé de la traçabilité de la vente à travers la tenue des documents de gestion (carnets de reçus, carnets d'exploitation) et de l'octroi de compost à crédits.



AGROFORESTERIE ET ENGRAIS VERTS

ACORD RWANDA

RWANDA

Districts de Kamonyi,
Ngororero, Musanze
et Bugesera



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'agriculture rwandaise fait face au vieillissement progressif et à la dégradation des écosystèmes, aux conséquences négatives du changement climatique, à la propagation de maladies des plantes d'origine virale - qui sont difficiles à traiter sans recourir à la jachère, qui est une pratique que les ménages paysans ne peuvent pas mettre en œuvre à cause de la petitesse des surfaces cultivées, etc. Ces contraintes entraînent une baisse considérable de la productivité agricole et une insuffisance alimentaire avérée pour un bon nombre des ménages paysans et de la population en général.

Les plantes dites « engrais verts » représentent donc une solution pertinente pour améliorer les rendements agricoles paysans. En effet, ces plantes détiennent non seulement la capacité de pouvoir attirer et maintenir l'azote dans le sol, mais elles sont également très riches en sels minéraux et constituent une source sûre de biomasse et de paillage permettant la régénération des sols. Elles servent aussi à la fabrication du fumier organique, offrent des tuteurs naturels pour certaines espèces (haricots volubiles et tomates), et du fourrage pour bétail et du bois de chauffe, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Contexte dans lequel l'initiative est mise en œuvre

Dans ces zones du Rwanda, la démographie galopante et la politique agricole mise en œuvre (qui privilégie l'agriculture orientée vers le marché et l'utilisation effrénée d'intrants industriels) mènent à la dégradation des terres agricoles. Faute d'actions concrètes et d'engagements fermes des décideurs politiques et des autres intervenants concernés, rien ne semble pouvoir inverser la tendance. C'est dans le cadre de la recherche d'une solution alternative durable à ces difficultés qu'ACORD Rwanda a opté pour la promotion des pratiques agroécologiques et, en particulier, pour l'introduction d'engrais verts dans le milieu agricole paysan des 4 districts concernés par l'initiative.

BÉNÉFICIAIRES :

- > 164 groupes totalisant 6 968 membres dont 2 005 femmes et 4 963 hommes
- > 400 ambassadeurs de l'agroécologie, répartis dans les 4 districts de mise en œuvre

Méthodologie

Que faut-il faire ?

Pour une appropriation rapide du processus d'introduction des engrais verts, il est nécessaire de :

- > Procéder progressivement, en accordant un temps suffisant à la sensibilisation et à la mobilisation des bénéficiaires, en s'appuyant sur des leaders d'opinion ou des « agents de changements », qui sont en général des paysans avec un esprit d'entrepreneuriat et un potentiel au leadership et qui sont d'habitude plus réceptifs à ce genre d'initiatives. On peut se servir de leurs champs comme école de démonstration.
- > Attribuer aux organisations responsables de l'action, un rôle de facilitateur et non d'exécutant (par exemple en qualité d'intermédiaire entre les paysans et le centre de commercialisation des semences). La responsabilité de la gestion des plants, de la pépinière à la plantation, repose sur les « ambassadeurs » et les paysans, ce qui améliore l'appropriation de l'initiative.
- > Veiller à ce que le partage des tâches et des responsabilités soit équilibré entre tous les membres du groupe.
- > Impliquer du début à la fin des techniciens locaux en charge de l'agriculture et des ressources naturelles.

Que ne faut-il pas faire ?

Certains écueils sont à éviter pour que l'initiative s'enracine et se développe auprès des paysans de la zone :

- > Ne pas responsabiliser les paysans et les ménages impliqués peut générer une certaine méfiance vis-à-vis des essences d'arbres agroforestiers et des plantes engrais verts, qui avaient déjà été introduits sans succès par le passé.
- > Installer des pépinières loin des champs, surtout dans des endroits dépourvus d'accès à l'eau, ce qui rend l'arrosage impossible.
- > Recourir à une main-d'œuvre rémunérée pour l'entretien des pépinières, ce qui ne contribuerait pas à l'appropriation de l'initiative par les paysans de la zone.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

La mise en place des pépinières communautaires gérées de manière autonome par les paysans est une pratique nouvelle et responsabilisante. L'approche utilisée par les autorités des districts consiste à donner le marché aux entrepreneurs qui gèrent les plants et les redistribuent ensuite à la population. Cette nouvelle approche vise à améliorer la disponibilité des plants en permanence, et sous la supervision des représentants paysans eux-mêmes. Un forum est dédié à l'entretien des pépinières ; les paysans s'y rencontrent et débattent, ce qui contribue à accroître la cohésion sociale. Enfin, l'introduction des engrais verts représente une innovation en soi, car ils étaient jusqu'à présent inutilisés dans cette région.



Arbres fruitiers prêts pour la plantation à Kamonyi.



Engrais vert - Bugesera.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse prolongée observée dans la région qui a contraint les paysans à planter à contretemps.
- > La résistance au changement observée parmi les bénéficiaires. La plupart des paysans vivent encore dans une logique de gratuité et de fatalité, et ont du mal à dépasser les obstacles lorsqu'il s'agit d'introduire de nouvelles pratiques.
- > La limitation des compétences techniques des paysans, qui ont eu des difficultés pour maîtriser les plants, au regard de la période de germination et du temps à passer dans les pépinières.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Le renforcement de la mobilisation et la mise en place d'un suivi technique plus rapproché ont permis aux bénéficiaires de prendre conscience de l'intérêt de l'initiative.
- > L'approfondissement de la collaboration avec les techniciens, les autorités locales et les agents de changement a amélioré l'appropriation collective.
- > La mise en place de légers appuis matériels supplémentaires (arrosoirs, pesticides, etc.) a fonctionné comme un incitant.
- > La modification des règlements d'ordre intérieur des forums a permis de les rendre plus « démocratiques », d'alléger les mesures de réprimandes pour les absences injustifiées ou autres manquements aux engagements pris par les paysans, et de résoudre à l'amiable les éventuels conflits.
- > L'introduction d'arbres fruitiers dans les pépinières a permis d'attirer les paysans indécis.
- > L'appui à l'élevage du petit bétail a permis d'augmenter la production de fumier organique d'origine animale.



Greffage d'avocats à Musanze.



Préparation germeoir à Musanze.



Substitution de feuilles de bananiers au sachet polyéthylène à Kamonyi.



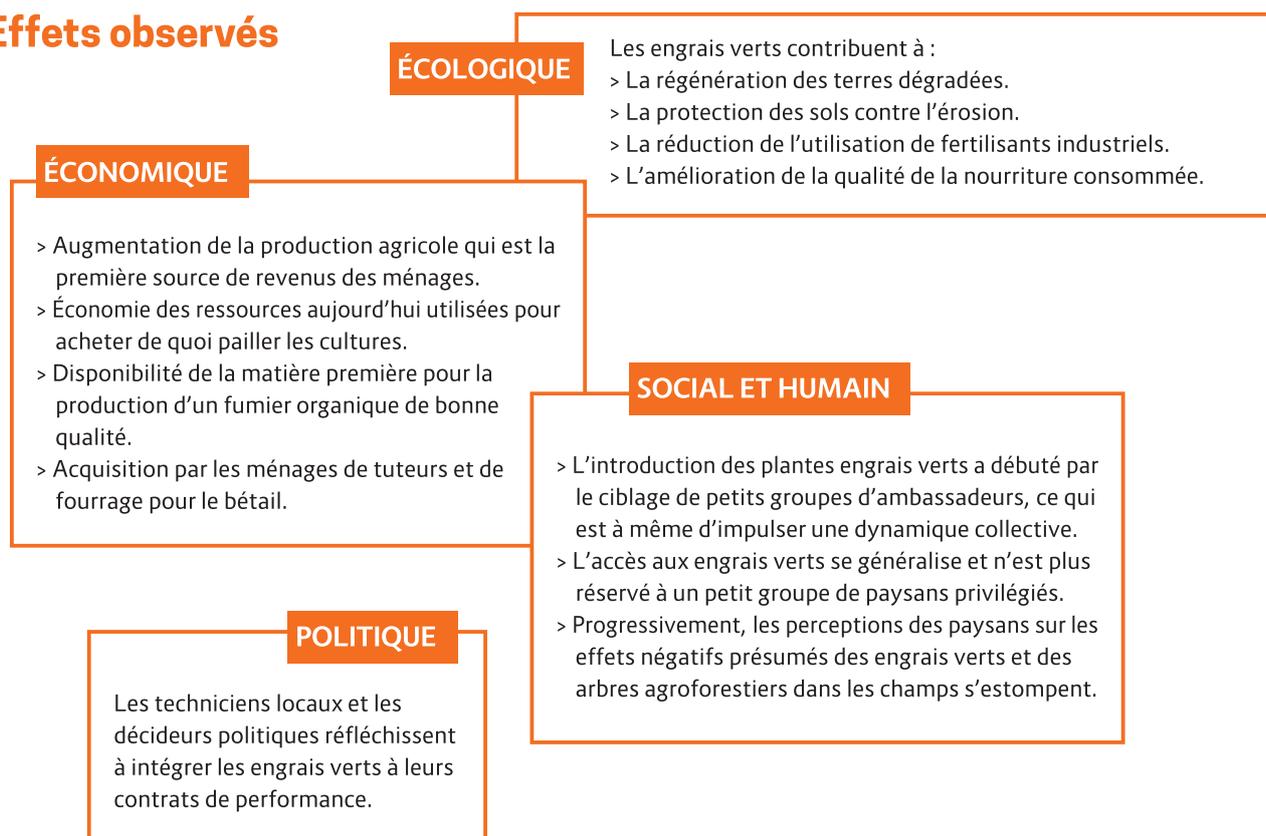
Préparation pépinière engrais vert à Musanze.

TÉMOIGNAGES

Ribera Julien, « Ambassadeur » de la zone de Juru - Bugesera

« Avant l'introduction des engrais verts par ACORD, la seule essence connue dans notre secteur était le leucaena et notre priorité en termes de plantation d'arbres se limitait aux arbres fruitiers et aux arbres qui rapportent de l'argent comme l'eucalyptus ou la greville. Au départ, nos perceptions vis-à-vis des arbres agroforestiers et des plantes engrais verts étaient négatives à cause des mauvaises expériences du passé. On était persuadés qu'ils pouvaient nuire s'ils étaient plantés à proximité d'autres plantes ou dans les champs. Aujourd'hui, grâce aux formations reçues et aux expériences vécues tout le long du projet, certaines perceptions erronées ont été dissipées. Nous sommes suffisamment sensibilisés et bien conscients que nous ne pouvons plus continuer à observer nos terres se dégrader sans rien faire ! »

Effets observés



Durabilité et viabilité

- > Le plaidoyer pour la décentralisation du centre de production et de commercialisation des engrais verts ou autres arbres fruitiers et agroforestiers se poursuit, augmentant l'intérêt public autour de cette question.
- > Les engrais verts plantés aujourd'hui donneront progressivement aux paysans la capacité de produire leurs propres semences.
- > Le gouvernement semble avoir pris conscience de la gravité du problème de la dégradation des sols et met en avant de nouvelles stratégies (Climate smart agriculture, associations des cultures, Push and pull strategy, etc.) qui vont dans le sens d'une meilleure préservation des écosystèmes.
- > Certaines essences locales d'engrais verts auparavant délaissées sont à nouveau à la portée des paysans qui vont pouvoir en redévelopper l'usage.
- > L'approche « pépinière ménage » qui résout le problème de transport des plants en les maintenant à proximité des habitations, facilite le partage de responsabilités entre les membres des groupes de bénéficiaires, contribuant à une plus grande cohésion sociale.

Perspectives et pistes d'amélioration

- ACORD doit continuer de jouer le rôle d'intermédiaire entre les paysans et le centre semencier pour leur faciliter l'accès aux semences, tout en renforçant leurs capacités de pouvoir produire les semences de certains engrais verts localement.
- Ce rôle d'intermédiaire doit également être maintenu entre les paysans et les entrepreneurs engagés dans la production « industrielle » et la commercialisation de fumier organique.
- ACORD doit enfin continuer à appuyer les paysans dans les activités de production de fumier organique d'origine animale.



HAIES VIVES ET VALORISATION DES ESSENCES FORESTIÈRES

FCMN NIYA

NIGER

Commune rurale de
Gotheye, Garbey Kourou



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

La promotion de l'adoption des haies vives, qui consistent en un alignement d'arbustes ou d'arbres fertilisants en bordure ou en cloisonnement des parcelles, répond aux enjeux suivants :

- > protection des parcelles contre le vol et la divagation des animaux (de manière plus efficace qu'avec du grillage dont le coût est rarement à la portée des paysans).
- > lutte contre l'érosion (éolienne, hydrique) et fertilisation des sols (restauration de la qualité physicochimique des sols).
- > rétablissement progressif de l'écosystème, à travers notamment une meilleure cohabitation entre agriculteurs et éleveurs grâce à des délimitations claires de l'espace agricole.

Contexte

La région de Tillabéri, et plus particulièrement le terroir de Gotheye, est une zone où le maraîchage est fortement développé, grâce notamment à la proximité du fleuve Niger et de son affluent la Sirba. Les Unions en tirent l'essentiel de leurs revenus des activités agricoles, mais les surfaces utilisables étant petites (autour de 0,2 hectares en moyenne), les produits sont généralement destinés à l'alimentation familiale. Dans ce terroir, la population est de plus en plus marquée par les effets pernicieux de la dégradation des sols, de la végétation et de l'expansion progressive de la désertification. Les pratiques culturales ne sont pas inscrites dans une logique de renouvellement des actifs naturels, alors que la démographie progresse rapidement. Un nombre impressionnant de petites exploitations agricoles ont été dénombrées dans la région, les unes sans protection, d'autres équipées de clôtures grillagées. En proportion, seul un petit nombre de ménages paysans bénéficie des avantages économiques, sociaux et écologiques qu'apportent les clôtures vives.

BÉNÉFICIAIRES :

48 personnes
- dont 18 femmes -
membres de 4 Unions
de coopératives
maraîchères de la
commune rurale de
Gotheye, réparties dans
7 terroirs différents

Méthodologie de mise en œuvre

Que faut-il faire ?

Sensibilisation des producteurs et identification des sites

Des missions d'information ont permis de sensibiliser les populations au projet, de recueillir les avis des habitants de la zone quant à la pertinence des activités et de s'accorder sur leur planification. Ces missions ont également permis le ciblage des bénéficiaires dans la commune rurale de Gotheye : huit sites maraîchers, étendus sur 16,04 hectares et présentant 14 711 mètres linéaires, ont été identifiés pour accueillir chacun en son sein une « section pépinière » ou comité local de production de plants forestiers, dont la fonction était la production et l'entretien des plants. Ces sections pépinières sont composées de 6 membres chacune soit au total 48 producteurs maraîchers, dont 18 femmes, identifiés pour bénéficier des formations sur l'itinéraire technique de production des plants forestiers nécessaires à l'établissement des haies vives.

Dotation des coopératives et formation

Ces sections ont été dotées d'un kit composé de matériel agricole nécessaire à la production de plants et de semences pour la mise en route de pépinières forestières, et les 48 membres ont été formés sur les procédés techniques de mise en place et de gestion de pépinières forestières (du prétraitement des semences forestières à l'arrosage en passant par la préparation du substrat de culture puis les techniques de semis, etc.)

Mise en place des pépinières

63 479 plants ont été produits à partir de 3 essences forestières (Acacia Sénégal, Bauhinia rufescens et Prosopis Juliflora). Ces essences ont été identifiées selon une approche participative et sélectionnées pour leurs aptitudes spécifiques à se développer dans des conditions climatiques austères ou leurs propriétés (fertilisation, pharmacopée, fourrage animal, ...). Une étude de faisabilité technique et une cartographie des sites maraîchers collectifs ont été réalisées, suite à quoi 7 sites (soit un total de 16 hectares) ont été retenus pour l'embocagement. Les plants produits par les 8 sections pépinières ont servi à la clôture végétale de ces sites. Le surplus des plants forestiers a pu être commercialisé et générer plus de 1 650 000 de francs CFA de recettes (2 515 €) au cours de la mise en œuvre du projet. Pour assurer une réussite maximale de l'activité, 7 personnes responsables des haies vives ont été désignées par les membres et ont intégré les sections pépinières. Elles veillent notamment à la protection physique des haies vives et des espèces forestières plantées contre les menaces d'origines humaine et animale.

Visites d'échange

Des visites d'échange ont été organisées entre sections pépinières pour témoigner des succès, diffuser les meilleures pratiques, et ainsi éveiller le désir d'améliorer l'entretien des pépinières et la production de nouveaux plants dans les sections les plus réticentes.

TÉMOIGNAGE

Chaibou Harouna,
membre de la
section pépinière
de la Coopérative
maraîchère Soudji (Union
Sirba Bonkaney)



« Avec les autres membres de l'Union, nous pratiquons le maraîchage et nos principales cultures alimentaires sont le sésame, la patate douce, le manioc et le gombo. Les nouvelles activités entamées dans le projet autour de l'agroécologie nous ont donné envie de nous réorganiser et de diversifier notre production. Avant on ne trouvait pas de papayers, de manguiers, de goyaviers ou de baobabs à Gotheye ; les quelques arbres fruitiers disponibles venaient de Niamey. Aujourd'hui, les gens des terroirs environnants viennent dans notre centre de production pour acheter des plants fruitiers ; nous avons également reçu la visite du maire de la commune de Gotheye, qui nous a remerciés pour cette activité et qui s'est engagé à en parler aux autorités départementales. »

Difficultés et résistances rencontrées

- > Une certaine irrégularité a été constatée dans l'entretien des pépinières, due notamment à la pénibilité des travaux (l'arrosage est par exemple particulièrement difficile à certains endroits).
- > Les avantages que présentent les haies ne sont pas immédiatement visibles, ce qui crée des réticences chez les bénéficiaires.
- > Il en résulte un niveau d'engagement et d'appropriation de la dynamique assez faible.
- > Deux pépinières forestières ont été dévastées par des animaux en divagation.
- > De jeunes plants constituant les haies ont été ensevelis par le sable apporté par le ruissellement des eaux.

Éventuelle stratégie de contournement mises en œuvre

- > Appuis ponctuels et multiplication des séances de sensibilisation auprès des bénéficiaires sur les avantages écologiques et économiques que présentent les barrières végétales.
- > Organisation de visites d'échange pour diffuser et promouvoir les succès et meilleures pratiques entre les sections pépinières.
- > Organisation des producteurs en sections pépinières forestières et fruitières.
- > Reprise des pépinières et de l'activité d'implémentation de haies à chaque campagne pluviale.



Haie vive constituée de plants transplantés en bordure du jardin collectif du terroir de Zameyme.



Remise de matériel pour la production de plants à la section pépinière de Lossogoungou.



Partage des règles techniques de transplantation des plants forestiers.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Protection des cultures contre les risques humains et animaux.
- > Production de bois et d'autres biens grâce aux haies.
- > Fin de la pratique qui consistait à réaliser une haie morte chaque année.
- > Relocalisation de l'économie par la valorisation des ressources locales.

ÉCOLOGIQUE

- > Protection des sols contre l'érosion.
- > Fertilisation des terres.
- > Création d'ombrages et de microclimats favorables à la biodiversité.
- > Valorisation des essences endogènes.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Délimitation des limites de parcelles et clarification de l'occupation de l'espace par chacun.
- > Pacification des relations entre agriculteurs et éleveurs.
- > Création et renforcement de liens sociaux.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

- > De nombreuses structures d'accompagnement des producteurs agricoles promeuvent la délimitation et la protection des parcelles par l'installation d'infrastructures grillagées, ce qui est utile mais présente des contraintes au fil du temps (vétusté, vol des rouleaux de grillage, etc.).
- > La haie, au-delà de son utilité dans la délimitation foncière, joue un rôle de brise-vent et contribue à la création d'un microclimat par l'ombre qu'elle projette et par le rayonnement solaire qu'elle réfléchit. Elle régule également le taux d'humidité de l'air et du sol, limite l'érosion et contribue à augmenter le taux d'humus dans la terre. Elle se révèle ainsi être un apport complet et écologiquement viable pour les exploitations.

Durabilité et viabilité

- > L'initiative de promotion des haies vives pour la protection durable des exploitations maraîchères dans le terroir de Gotheye a été jalonnée d'échanges et de collaborations multipartites, assurant une bonne implication et une appropriation significative par les acteurs. Les sections pépinières notamment ont été actives dans la production des plants, et les services forestiers communaux ont assuré le suivi et le contrôle de la qualité des pépinières forestières et ont facilité l'écoulement des plants réservés à la commercialisation.
- > Les revenus ainsi générés permettent de pérenniser l'activité et de continuer à approvisionner la zone en plants forestiers et fruitiers, à travers notamment la création d'un Centre communal d'Apprentissage de Production et de Commercialisation de plants forestiers et fruitiers.
- > Construite (en partie) à partir des recettes de la vente des plants forestiers, cette initiative répond à une stratégie de pérennisation des activités développées dans le cadre du PAIES. Situé dans le terroir de Garbey Kourou, ce Centre a pour principal objectif de promouvoir l'arboriculture fruitière auprès des maraîchers et de contribuer à pallier la faible proportion de plants fruitiers dans les exploitations agricoles de la commune de Gotheye. Il contribue ainsi à promouvoir l'agroécologie par la diversification de l'utilisation des terres et des cultures. Les espèces fruitières qu'on y trouve sont celles qui entrent dans l'alimentation : mandarinier, tangelo, goyavier, moringa, bananier.

Perspectives et pistes d'amélioration

Les activités agroforestières telles que la production de plants forestiers sont fondamentales pour les maraîchers aussi bien du point de vue économique qu'environnemental. À travers cette initiative, la FCMN et ses membres souhaitent ainsi appuyer, au-delà de la mise en place des haies sur les parcelles, le développement d'une économie verte et permanente. La mise en place d'une haie étant un exercice de longue haleine et exigeant une préparation minutieuse, il est important de sensibiliser les bénéficiaires aux plus-values importantes qu'elle présente à long terme, afin de favoriser et de maintenir leur engagement autour de cette initiative.

TÉMOIGNAGE

Bouchira Mamoudou, membre de la section pépinière de la Coopérative maraîchère de Kongou



« Nous rencontrons des difficultés, car les animaux nous empêchent de produire comme on veut. Notre site maraîcher est poreux, et il est donc nécessaire de planter des arbres pour former un mur de protection. C'est ce que nous avons fait dans le cadre du PAIES ; nous avons choisi le *Bauhinia rufescens* qui est une espèce adaptée, qui pousse vite et qui a de plus des vertus médicinales. Les feuilles bouillies sont utilisées pour lutter contre la fièvre et les maux de ventre ; mélangées avec du lait, les graines broyées sont efficaces contre les vertiges. »



MULTIPLICATION DE SEMENCES :

POUR UNE PRODUCTION,
COMMERCIALISATION
ET CONSOMMATION DE NIÉBÉ DE QUALITÉ

AOPP

MALI

Régions de Kayes
et de Koulikoro



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

- > Faible disponibilité des semences de qualité.
- > Mauvaise qualité des semences (faible résistance aux effets du changement climatique notamment).
- > Mauvaise conservation des semences.
- > Faible maîtrise des techniques de production et multiplication de semences de qualité.

Contexte

Les populations dépendent largement de la production agricole issue de l'agriculture paysanne locale pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Au Mali, la production de niébé est source de diversification alimentaire et source d'alimentation durant la période de soudure (période entre l'épuisement des réserves et le début des récoltes). Pourtant il est difficile pour les paysans d'avoir accès à des semences de niébé de qualité, dans un contexte où le changement climatique amplifie davantage les menaces qui existent déjà sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'approvisionnement des producteurs en semences se fait principalement dans les marchés avec les « agrodealers ». Ces semences en boîtes ou en sachets ne répondent pas aux besoins des producteurs pour les raisons suivantes : elles sont chères, non disponibles à temps, ce sont des produits tout-venant, reconditionnés, avec une incohérence entre les écritures sur l'emballage et leur contenu. Ce sont des semences parfois périmées, avec un taux de germination très faible et un faible rendement. D'autant qu'elles donnent des produits de récolte ne répondant pas aux qualités et normes gustatives des producteurs.

C'est pourquoi, l'AOPP, dans le cadre du programme PAIES, appuie ses organisations membres par la fourniture de semences de niébé. L'objectif de cette initiative est la production de niébé de qualité, pour contribuer à la défense des intérêts des producteurs, leur autonomisation, ainsi qu'à l'autosuffisance alimentaire et la souveraineté alimentaire.

BÉNÉFICIAIRES :
32 producteurs
(17 dans la région
de Koulikoro
et 15 à Kayes)

Méthodologie

La production de semences certifiées est une activité très technique régie au Mali par la loi N° 10-032 du 12 juillet 2010 relative aux semences d'origine végétale –Décret N° 10-428/P-RM du 09 août 2010 fixant les modalités d'application de la loi relative aux semences d'origine végétale.

Que faut-il faire ?

Pour être conformes à ces lois, les paysans producteurs de semences certifiées et leur coopérative ou association, ainsi que l'AOPP en tant qu'accompagnateur des paysans, doivent suivre une procédure très précise :

- > Élaborer et signer une convention de collaboration avec les services techniques des Directions régionales de l'agriculture (DRA) pour le suivi des parcelles de production de semences et la certification de semences produites.
- > Identifier et former les producteurs de semences.
- > Approvisionner les paysans en semences avec une vérification de l'origine des semences-mères : espèces /variétés, génération ou parent (base, R1 ou R2).
- > Déclarer à la DRA les parcelles de production de semences aux services techniques en début de campagne agricole.
- > Contrôler au champ des parcelles de production de semences par les services techniques.
- > Contrôler les normes techniques d'installation des cultures : entretien et conduite des cultures, précédent cultural, distance d'isolement, calendrier cultural, travaux du sol, densité, propreté, fertilisation, dates de semis, isolement de la parcelle.
- > Prodiguer des conseils pratiques aux producteurs sur la bonne conservation des semences : sacs appropriés pour le prélèvement d'échantillons, vérification des conditions des stocks physiques.
- > Échantillonner les semences produites, les acheminer pour leur analyse dans le respect des normes prescrites.
- > Recevoir un rapport de certification.

Que ne faut-il pas faire ?

- > Ne pas déclarer les parcelles de production de semences aux services techniques en début de campagne agricole (Directions régionales de l'agriculture (DRA)) pour le contrôle des parcelles de production, l'échantillonnage et analyse des semences.



Séance de livraison de semences et de fertilisants bio à Kayes.



Semences de niébé livrées à Ouélessébougou.

Difficultés et résistances rencontrées

- > La production de semence certifiée ne correspond pas avec la dynamique de promotion de semence paysanne dans le cadre de souveraineté alimentaire.
- > La lourdeur administrative au niveau des services techniques dans le suivi des parcelles, l'échantillonnage et l'acheminement des échantillons au laboratoire.
- > Le retard dans l'acquisition des résultats de la certification du laboratoire.
- > Le début tardif et l'arrêt précoce des pluies (la mauvaise pluviométrie).

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- Au vu des difficultés et des résultats de cette activité, des choix ont été fait à l'AOPP :
- > Dans le souci d'être en conformité avec sa vision, « la recherche de l'autosuffisance et la souveraineté alimentaire », l'AOPP a changé de stratégie en adoptant l'appui à la multiplication de semences paysannes.
 - > Pour cette campagne agricole 2017-2018, les 32 producteurs de semences des régions de Kayes et de Koulikoro ont bénéficié de l'appui en intrants bio pour la production de semences paysannes. Une pratique que l'AOPP compte perpétuer pour la phase PAIES II.
 - > Cette année les semences de la campagne agricole 2017-2018 ont été livrées très tôt aux producteurs puisque les semences étaient déjà produites par nos producteurs de semences de la campagne 2016-2017, et pour que les semis ne prennent pas du retard par rapport à une pluviométrie que personne ne maîtrise.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

Cette année, les 32 producteurs ont été approvisionnés par les semences qu'ils ont eux-mêmes produites au cours de la précédente campagne agricole. Ainsi, certains d'entre eux, qui ont vu leur production validée par le laboratoire de certification de semences, ont pu tirer profit de leur vente.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

Tous les producteurs de semences qui ont eu leurs productions certifiées ont réalisé du profit.

POLITIQUE

L'AOPP commence à approvisionner ses membres avec sa propre production de semences, donc un début d'autonomie.

ÉCOLOGIQUE

La production de semences certifiées qui nécessite l'utilisation des intrants chimiques a été remplacée par la multiplication de semences paysannes avec l'utilisation des intrants bio qui contribuent à la protection et la restauration des sols.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Tous les producteurs de niébé ont vu leurs régimes alimentaires améliorés.
- > Des échanges de semences ont créé une cohésion sociale entre les producteurs de niébé.

TÉMOIGNAGE

Cléophaçe Traore
producteur de semences de la région de Koulikoro



« Cette année grâce à la vente de mes 400 kg de semences de niébé, j'ai pu acheter un bœuf pour compléter mon attelage. »



Les deux meilleures productrices de semences de niébé de Tioribougou, Kadia Diarra et Mpèné Diarra.

Durabilité et viabilité

- > Les revenus tirés de la production de cette année encouragent beaucoup d'autres paysans à participer aux activités du projet PAIES.
- > Conscients de l'importance de leur autonomie d'approvisionnement en semences, les producteurs ont de plus en plus envie de développer la production de semences paysannes. Ils ont renforcé leurs liens autour de cette initiative. L'un des facteurs de durabilité de cette nouvelle activité de production de semences paysannes est que les noyaux de producteurs s'autogèrent et s'autocontrôlent, avec une stricte rigueur des conditions de production de la semence. Tous ceux qui ne se prêtent pas au cahier des charges voient leur dotation remise à d'autres producteurs qui attendent, toujours prêts à intégrer le groupe.

Perspectives et pistes d'amélioration

Avec la nouvelle approche d'appui à la production biologique de semences paysannes, qui contribue à réduire la dépendance des producteurs de semences à d'autres entités comme les « agrodealers », ces revendeurs d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires brevetés par des grandes firmes d'agrobusiness, nous comptons développer la production de compost et de traitements naturels pour pallier ces dépendances et renforcer l'autonomie des paysans. D'autre part avec le manifeste de l'agroécologie paysanne, porté par la Plateforme Nationale de l'Agroécologie Paysanne au Mali, et le projet « Semences Normes et Paysans », porté par l'IRPAD et Bédé, soutenus et promus par l'AOPP et d'autres organisations partenaires et alliées, la sensibilisation et l'information sont à l'œuvre, et le nombre de producteurs de semences paysannes devrait toujours augmenter dans les campagnes.



PROTECTION DU SOL CONTRE L'ÉROSION : COURBES DE NIVEAU ET HERBES FIXATRICES

CAPAD

BURUNDI

Région Nord, Provinces
de Ngozi et Kayanza
Communes Busiga,
Kabarore, Mwumba,
Ngozi et Gashikanwa



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative proposée répond au besoin de sauvegarde de la fertilité des sols, condition nécessaire à une production agricole qualitative et quantitative sur les exploitations des ménages bénéficiaires du programme. Elle propose également une solution au problème de divagation du bétail sur les collines, car les espèces fourragères et les herbes fixatrices plantées sur les courbes de niveau constituent une source de fourrage à même de nourrir les animaux et de les maintenir en stabulation permanente.

Contexte

Les producteurs du nord du Burundi sont soumis à des pertes de rendement agricole, consécutives aux pertes de terres disponibles causées par l'érosion. En faisant disparaître la terre et le fumier qu'elle contient, l'érosion diminue la fertilité des sols et impacte négativement la nutrition des plantes, aboutissant à une diminution de la production. La CAPAD a donc jugé nécessaire de sensibiliser les producteurs de la région au traçage des courbes de niveau et à la plantation d'herbes fixatrices dans leurs exploitations, afin de protéger les sols et de garantir une agriculture durable sur les petites exploitations.

Méthodologie

Que faut-il faire ?

- > Tracer les courbes de niveau.
- > Planter des herbes fixatrices qui les protègent.
- > Entretenir régulièrement les courbes de niveau.
- > Planter des espèces agroforestières dans les champs.
- > Nourrir le bétail en stabulation permanente pour recueillir davantage de fumure organique.

Que ne faut-il pas faire ?

- > Laisser le bétail divaguer.
- > Brûler la biomasse des champs.

BÉNÉFICIAIRES :

**298 producteurs,
dont 117 femmes,
issus de 11 coopératives
(dans 5 communes)**

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les agriculteurs de la zone du projet habitent sur des collines à pente raide, ce qui rend le traçage des courbes de niveau difficile.
- > Pour certains producteurs, les équipements de traçage sont chers et difficiles à obtenir.
- > Les éclats de souches nécessaires à la protection des courbes de niveau ne s'obtiennent pas facilement.
- > Les semences de plants agroforestiers sont insuffisantes dans certaines localités de la zone d'intervention du projet, car il y existe peu de pépinières.
- > Le bétail continue à paître sur certaines collines, ce qui engendre des pertes de fumier et un surpâturage.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Les paysans ont été incités à travailler collectivement pour pouvoir tracer des courbes de niveau chez tous les producteurs.
- > Il a aussi été recommandé aux bénéficiaires des actions de sensibilisation, de planter davantage de fourrage dans le but de pouvoir élever les animaux en stabulation permanente.



Courbes de niveau protégées par des herbes fixatrices sur la colline Dusasa de la commune Kabarore, Province Kayanza.



Courbes de niveau tracées sur la colline Buyumpu de la commune Kabarore, Province Kayanza.



Visite d'un champ de multiplication de pommes de terre dans la commune Kabarore, Province Kayanza.

Perspectives et pistes d'amélioration

Afin de développer davantage cette initiative et d'accroître ses effets, la CAPAD doit notamment :

- > Appuyer les jeunes entrepreneurs dans la production de plantules pour les fruits, l'agroforesterie et le fourrage pour le bétail, afin de permettre aux exploitants d'avoir en permanence du matériel de plantation.
- > Appuyer techniquement et matériellement les exploitants dans le traçage des courbes de niveau.
- > Encourager la stabulation permanente du bétail là où elle n'est pas pratiquée.

Durabilité et viabilité

Le traçage des courbes de niveau et la stabulation permanente sont inclus dans les programmes gouvernementaux en matière de lutte contre l'érosion ; ils doivent maintenant se pérenniser avec l'appui technique de la CAPAD. Une fois tracées, les courbes de niveau doivent être entretenues et protégées par des herbes fixatrices pour demeurer visibles dans le temps. Par ailleurs, afin de permettre aux producteurs de disposer en permanence de plantules pour les espèces agroforestières et fruitières dont ils auront besoin pour leurs exploitations, la CAPAD accompagnera les jeunes dans l'aménagement des pépinières au cours des cinq prochaines années, ce qui favorisera l'appropriation et la diffusion de de ces espèces.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

La plantation d'espèces fourragères, en plus de contribuer à la restauration de la fertilité de la terre, permet aux agriculteurs de disposer d'un surplus de fourrage pour leur bétail. La production des cultures vivrières a également été améliorée grâce à la combinaison d'une meilleure protection des sols, de la fertilisation intégrée et de l'utilisation de semences certifiées, notamment pour la pomme de terre.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

Amélioration de la productivité agricole et des revenus des ménages.

ÉCOLOGIQUE

- > Le traçage des courbes de niveau permet de diminuer les phénomènes érosifs.
- > La biomasse est préservée et demeure importante.
- > Les eaux de rivière sont protégées.
- > La fertilité des sols est améliorée.

POLITIQUE

Les autorités locales marquent leur adhésion au programme et sont plus concernées par la lutte contre l'érosion.

SOCIAL ET HUMAIN

La cohésion sociale s'améliore grâce aux activités collectives telles que le traçage des courbes de niveau.



NGENDAKUMANA Louis de la colline Nyange à Busiga montre le rendement de ses pommes de terre, Province Ngozi.



Récolte des semences de pommes de terre à Kabarore, Province Kanyanza.

FOCUS



L'AGROÉCOLOGIE POUR ACCROÎTRE LA PRODUCTION

MOORIBEN
NIGER

 Régions de Dosso
et de Tillabéri


Les populations des régions de Dosso et Tillabéri sont soumises à une forte insécurité alimentaire qui engendre une importante pauvreté. L'agriculture dans la zone fait face à des risques majeurs, avec notamment une forte érosion éolienne et hydrique qui dégrade les sols, et une pression parasitaire due à l'utilisation massive de produits phytosanitaires non homologués, qui entraînent des maladies liées à l'alimentation. Depuis neuf ans, MOORIBEN, partenaire du CCFD-Terre Solidaire, s'est engagé dans la formation et la diffusion de pratiques agroécologiques pour répondre à ces enjeux sanitaires et alimentaires. La mise en œuvre du PAIES s'inscrit dans la continuité de cette action. Comment le projet a-t-il alimenté la stratégie de MOORIBEN et contribué à asseoir les résultats de dix années d'engagement dans l'agroécologie ?

L'organisation a structuré son intervention en faveur de la promotion de pratiques agricoles différentes en sensibilisant d'abord les populations aux enjeux liés à l'agroécologie et en identifiant de bonnes pratiques à même d'être vulgarisées. Elle a par la suite identifié, avec l'aide de la population, des sites agricoles susceptibles d'accueillir ces pratiques, et des paysans à même de les relayer au sein de leur village. MOORIBEN a ensuite déployé un cycle de formations en cascade, formant dans un premier temps des animateurs aux pratiques agroécologiques, qui ont ensuite eux-mêmes formé des paysans « relais », qui ont ensuite assuré la diffusion de ces pratiques dans leur village. Des producteurs ont été choisis pour mettre en œuvre ces pratiques agroécologiques et se sont engagés à en adopter au moins quatre chacun ; ils ont été suivis et accompagnés par les paysans relais et les animateurs formés par MOORIBEN, et cinq d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation dans chaque Union. Les cinq meilleurs praticiens de l'agroécologie ont ensuite été sélectionnés sur la base d'une évaluation conduite conjointement par MOORIBEN et les autorités des 18 Unions, et ont reçu des primes d'encouragement.

Au cours de la mise en œuvre de cette initiative, MOORIBEN a pu constater qu'une partie importante des populations ciblées était réticente face à l'introduction de nouvelles pratiques agricoles. Beaucoup de producteurs considèrent encore que les produits et technologies occidentales sont les plus efficaces, ce qui pose un réel problème de valorisation des pratiques locales, à l'image par exemple du recours à la fumure organique, par ailleurs délaissée du fait des difficultés de transport entre le lieu de production et les champs des paysans.

Pour dépasser ces freins, l'organisation a mené un vaste travail de sensibilisation des producteurs ciblés ; elle a également assuré la promotion du compostage, pour valoriser la fumure organique au détriment des intrants industriels exportés, et a noué des relations partenariales avec des fabricants de charrettes et autres matériels agricoles pour faciliter le transport de la fumure jusqu'aux champs. MOORIBEN a également veillé à ce que les formations proposées intègrent des éléments pratiques, à ce que les producteurs concernés soient choisis sur la base de leur motivation à adopter des pratiques agroécologiques, et à ce que les critères de sélection soient le plus tangibles possibles, afin d'ancrer solidement les nouvelles pratiques adoptées au sein des communautés paysannes.

À l'heure du bilan, l'organisation a pu observer des résultats concrets et des effets sociaux, économiques, écologiques et politiques liés à son intervention, parmi lesquels :

- > Amélioration des caractéristiques physico-chimiques et biologiques des sols et de la biodiversité.
- > Création avec certaines pratiques d'un microclimat favorable au développement de nouvelles plantes.
- > Réduction des érosions hydriques et éoliennes.
- > Accroissement des rendements de l'ordre de 100 à 800 kg par hectare.
- > Baisse des dépenses dédiées à l'achat de fertilisants et de pesticides, amélioration des revenus et du pouvoir d'achat des membres adoptant ces nouvelles pratiques, avec des économies pouvant aller de 30 000 à 50 000 francs CFA par an.
- > Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- > Diminution des ordures ménagères dans les villages.
- > Valorisation du rôle des femmes et des jeunes adoptant ces pratiques dans les instances de décision des organisations paysannes.

L'intérêt croissant des producteurs pour les pratiques proposées, ainsi que leur démultiplication grâce aux formations en cascade, représentent des vecteurs de durabilité de l'initiative. Afin de poursuivre ce travail de fond, axé autant sur un changement de mentalité des paysans des régions de Dosso et de Tillabéri que sur l'adoption de nouvelles pratiques, MOORIBEN envisage notamment de créer un centre de formation agroécologique au niveau de chacune de ses antennes dans les Unions et de renforcer ses liens avec les pouvoirs publics, afin d'intégrer l'agroécologie dans les textes relatifs à la politique agricole nationale et de valoriser ainsi davantage les savoirs paysans locaux.

TÉMOIGNAGE

Seyni Daouda, agriculteur d'un village proche de Falwel

« Je pratique l'agriculture depuis une quarantaine d'années. Ma vie a changé depuis que MOORIBEN a introduit l'agroécologie dans nos pratiques. Depuis 2009, je pratique la régénération naturelle assistée, le recyclage du fumier en vue de son épandage au champ et j'utilise des semences de qualité. J'ai gagné à deux reprises le premier prix du concours organisé par MOORIBEN, et j'ai servi d'exemple à une centaine de personnes de mon entourage pour adopter des pratiques agroécologiques. Cette manière de pratiquer l'agriculture cadre parfaitement avec nos préoccupations et réalités et permet une meilleure valorisation des connaissances paysannes. »



Demi-lunes.



Mil dans une demi-lune.



Zai.



**Transformer
le modèle agricole
et alimentaire**

Sibiri Saïdou Sawadogo
examine ses semences de
maïs. Village de Ramesse à
proximité de Ouahigouya,
Province de Yatenga, nord
du Burkina Faso.

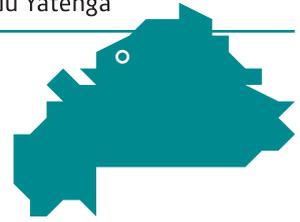
Le recours à l'agroécologie par les organisations partenaires dépasse la seule entrée technique. Il permet également d'interroger les systèmes et modèles agricoles et alimentaires dans ces régions. Les initiatives présentées dans cette partie permettent de lever des contraintes structurelles aux exploitations familiales et d'impulser des dynamiques d'évolution des rapports économiques et sociaux : appui à la certification foncière pour sécuriser l'accès à la terre des familles paysannes, soutien à l'approvisionnement et à la commercialisation des produits, étude sur le financement des familles paysannes ayant recours à l'agroécologie, etc.



DIVERSIFICATION DES PRODUITS DANS LES GRENIERS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE [GSA]

VIIM BAORÉ

BURKINA FASO
Région du Nord,
province
du Yatenga



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Le but de l'initiative est de permettre aux Greniers de Sécurité Alimentaire (GSA) de diversifier les produits en intégrant notamment l'igname, le manioc et la patate, et ainsi de faciliter l'accès de ces produits aux populations locales afin d'enrichir leur alimentation.

En marge de la commercialisation de ces produits, l'initiative visait également à promouvoir les pratiques agroécologiques auprès des paysans locaux, afin d'optimiser leurs capacités de production et de conservation, notamment au sein des GSA, en ayant recours à des produits appropriés et respectueux des cultures et de l'environnement.

Contexte

L'agriculture au nord du Burkina est l'une des zones la plus sèche du pays, avec une pluviométrie qui varie entre 400 et 600 millimètres d'eau par an, ce qui impacte grandement la production agricole. Les cultures principales sont le sorgho, le mil et le niébé. Le stockage des produits est un moyen de lutter contre ces conditions défavorables, notamment pour améliorer la disponibilité des aliments de base tout au long de l'année.

La production en céréales locales est insuffisante ; il est souvent difficile pour les producteurs locaux de dégager des excédents sur le sorgho, et certains ne produisent plus que du niébé, de l'arachide ou du pois de terre. Suite aux nombreuses migrations saisonnières de Burkinabè en Côte d'Ivoire, les habitudes alimentaires ont changé, faisant appel à d'autres produits qui sont peu cultivés dans la région.

Face à ces constats, il est nécessaire de diversifier les produits agricoles disponibles localement pour l'alimentation ; l'introduction de produits pas ou peu cultivés dans la zone sahélienne (igname, manioc, patate, etc.) permet de faire face à ces évolutions alimentaires et au déficit de ces produits dans la zone.

BÉNÉFICIAIRES :

100 GSA
soit 64 000 personnes
(35 400 femmes
et 29 200 hommes)

Méthodologie

Que faut-il faire ?

Dans un premier temps, les animateurs des GSA ont organisé des ateliers de sensibilisation sur le bienfait de l'intégration de l'igname, du manioc et de la patate dans l'alimentation, dans une optique de diversification. À l'issue de ces ateliers, quelques greniers de sécurité alimentaire ont été sélectionnés pour participer à une phase d'expérimentation avec l'introduction de ces nouveaux produits dans les circuits de commercialisation.

Concrètement, dès lors que les GSA disposent d'un fonds de roulement (idéalement au mois de novembre, qui correspond à la disponibilité à relatif bas coût des produits de diversification sur le marché), ils sont alors en capacité de s'approvisionner et, par la suite, de commercialiser ces produits. Cette période de l'année, caractérisée par des températures plus basses, permet également une meilleure conservation des produits.

Que ne faut-il pas faire ?

Il est essentiel pour les GSA de commencer par des approvisionnements en petite quantité pour limiter les risques d'une longue conservation des surplus, et de jauger le plus précisément possible les besoins et envies des populations locales vis-à-vis de ces produits.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

Au-delà de la diversification des produits alimentaires, et de l'augmentation des quantités de nouveaux produits stockés et commercialisés par le biais des GSA, cette initiative a permis, grâce aux bénéfices engrangés lors des ventes, d'accroître leurs fonds propres et de renforcer ainsi leur autonomie financière et la capacité des GSA à assurer leur rôle premier : l'accessibilité des produits alimentaires toute l'année.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les GSA ont rencontré des difficultés pour leur approvisionnement en igname qui n'est pas produit dans la zone. De plus, le non-respect des bonnes conditions de stockage de l'igname et de la patate a engendré le pourrissement d'une partie des stocks et donc entraîné des pertes financières pour le GSA.
- > Les conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse prolongée observée dans la région qui a contraint les paysans à planter à contretemps.
- > La résistance au changement observée parmi les bénéficiaires. La plupart des paysans vivent encore dans une logique de gratuité et de fatalité, et ont du mal à dépasser les obstacles lorsqu'il s'agit d'introduire de nouvelles pratiques.
- > La limitation des compétences techniques des paysans qui ont eu des difficultés pour maîtriser les plants, au regard de la période de germination et du temps à passer dans les pépinières.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Afin de faire face à ces difficultés, les GSA ont été incités à réaliser des commandes groupées dans les zones de forte production et à trouver des lieux de conservation adéquats pour le stockage des produits périssables.
- > Le renforcement de la mobilisation et la mise en place d'un suivi technique plus rapproché ont permis aux bénéficiaires de prendre conscience de l'intérêt de l'initiative.
- > L'approfondissement de la collaboration avec les techniciens, les autorités locales et les agents de changement a amélioré l'appropriation collective.
- > La mise en place de légers appuis matériels supplémentaires (arrosoirs, pesticides, etc.) a fonctionné comme une incitation.

- > La modification des règlements d'ordre intérieur des forums a permis de les rendre plus « démocratiques », d'alléger les mesures de réprimandes pour les absences injustifiées ou autres manquements aux engagements pris par les paysans, et de résoudre à l'amiable les éventuels conflits.
- > L'introduction d'arbres fruitiers dans les pépinières a permis d'attirer les paysans indécis.
- > L'appui à l'élevage du petit bétail a permis d'augmenter la production de fumier organique d'origine animale.

Résultats obtenus

Plus largement, les résultats de Viim Baoré sur douze mois, grâce à l'appui du projet, ont permis la création de 16 GSA dans la zone, (passage de 433 à 449 GSA dans la zone). Il est également noté une augmentation de l'approvisionnement au sein des GSA ainsi que du taux de rotation des stocks montrant une gestion plus saine de ces derniers. Sur les GSA eux-mêmes, il faut noter l'amélioration du niveau de formation des COGES (Conseil de gestion des GSA) et de l'état des bâtiments ; ainsi que l'amélioration de la capacité des GSA à entrer directement en contact avec des producteurs en cas de difficultés d'approvisionnement en céréales. Ainsi, 50 GSA supplémentaires ont contracté un crédit, pour un montant de financement d'environ 600 millions de francs CFA (près d'un million d'euros) contre environ 460 millions de francs CFA l'année précédente. Les bénéfices dégagés ont permis aux GSA de rembourser leurs emprunts grâce à la hausse de leurs revenus.

TÉMOIGNAGE

« La commercialisation de ces produits offre beaucoup d'avantage pour nos GSA, surtout sur le plan nutritif, mais aussi en termes de rentabilité financière. Pour une commande de 25 000 francs CFA d'ignames, on peut en tirer un bénéfice de 5 000 à 7 500 francs CFA, alors que pour une commande de deux sacs de mil, à raison de 3 000 francs CFA, on n'en tire que 1 000 francs CFA. »

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Augmentation des fonds propres des GSA.
- > Prix abordables des nouveaux produits comparés à ceux du marché.
- > Augmentation des revenus des femmes grâce aux petits commerces qui se développent autour des GSA.
- > Augmentation de la capacité et de l'autonomie financière des populations de la zone.

ÉCOLOGIQUE

- > Les paysans ont pris conscience de la dangerosité des herbicides en constatant que là où ils sont utilisés, le sorgho et le mil n'ont pas poussé, et que les engrais utilisés actuellement ne permettent pas de conserver les récoltes.
- > Les paysans ont pris conscience de l'importance des anciennes méthodes (par exemple l'association du mil, du sorgho et du niébé) face à la vulgarisation de techniques moins appropriées mais promues par les pouvoirs publics.
- > La question des semences paysannes s'est imposée dans la zone, et les paysans ont pris conscience de la dangerosité des semences OGM et des intérêts douteux de leurs promoteurs.

POLITIQUE

Différents acteurs publics (CVD, autorités villageoises, conseillers municipaux et maires, COGES, un agent de la santé pour présenter les avantages de l'agriculture écologique) se sont rassemblés et ont engagé un dialogue.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Disponibilité et accessibilité de nouveaux produits dans les villages.
- > Amélioration de la nutrition et des connaissances des populations sur les bienfaits de la consommation des produits locaux.
- > La population locale a réalisé que certains aliments étaient mauvais pour la santé.
- > Les expériences des paysans ont été valorisées, et leur parole s'est libérée face aux autorités.

Perspectives et pistes d'amélioration

Afin de consolider les compétences des producteurs, il est envisagé de les former sur les itinéraires techniques en pratique agroécologique, en s'appuyant sur une expertise externe. Pour certaines cultures comme le niébé, il existe déjà des traitements naturels, ce qui peut favoriser l'appropriation d'une démarche tournée vers la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Si certains enjeux collectifs de la zone ont pu être abordés au cours de la mise en œuvre du PAIES et partagés avec les autorités publiques locales (gestion des semences ou valorisation des savoirs paysans, par exemple), d'autres n'ont par contre pas été envisagés directement (gestion du foncier, des arbres ou de l'eau), et pourraient être intégrés plus fortement dans la suite des activités mises en œuvre dans la zone.

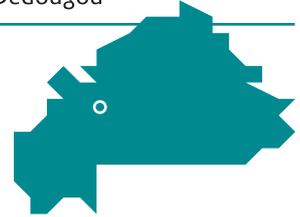


LES VIVRES DE SOUVERAINETÉ

POUR RENFORCER LES FEMMES EN ZONES RURALES

COPAGEN

BURKINA FASO
Région de la Boucle
du Mouhoun,
Dédougou



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

- > Contribuer à la lutte contre le fléau de la faim au Sahel ;
- > Stopper l'essor des semences industrielles (hybrides et OGM) dans cette zone ;
- > Contribuer à la préservation des ressources de l'agro-biodiversité locale ;
- > Concrétiser la souveraineté alimentaire par la promotion et la valorisation des vivres de souveraineté ;
- > Renforcer les capacités d'action et l'autonomie des femmes en zones rurales ;
- > Redonner à la nourriture sa valeur de patrimoine local et d'identité culturelle.

Contexte

L'approvisionnement en semences locales demeure un facteur limitant au développement agricole et à la souveraineté alimentaire des populations du Sahel. L'influence des « semences modernes » ou « semences industrielles », dont la maîtrise par les ruraux n'est pas évidente, favorise l'érosion du patrimoine semencier local. Depuis quelques années, la souveraineté alimentaire est menacée du fait de la concurrence des semences hybrides et de l'introduction des OGM dans l'agriculture et l'alimentation. Au Burkina Faso en particulier, après le coton BT, les expérimentations transgéniques en perspective sur les cultures vivrières de grande consommation que sont le niébé, le sorgho et le maïs, exposent le pays à de graves risques pesant sur la souveraineté alimentaire et la biodiversité. Pourtant, les communautés de cette zone disposent, depuis des siècles, de savoirs et de savoir-faire développés autour des semences, qui leur ont permis de s'adapter à une multitude de changements, notamment aux récentes variations climatiques. Les systèmes de production de ces exploitations agricoles dont les femmes paysannes sont les véritables artisanes, ont ainsi grandement contribué et contribuent encore aujourd'hui à la sauvegarde de l'agrobiodiversité et à nourrir les villes et les campagnes. Les vivres de souveraineté sont l'ensemble des cultures vivrières (niébé, sorgho, millet, sésame, fonio, féculents...) traditionnellement dominantes dans l'alimentation

BÉNÉFICIAIRES :
30 femmes
transformatrices

des populations locales, mais qui sont en perte d'importance dans le panier alimentaire des ménages. Ces cultures ont la caractéristique d'être des cultures de grande consommation mais à faible production nationale ; elles possèdent pourtant des valeurs nutritives, organoleptiques et des vertus thérapeutiques intéressantes, et sont associées à des représentations culturelles. La promotion de ces cultures vivrières locales et leurs produits dérivés est un enjeu pour la souveraineté alimentaire.

Dans le cadre du PAIES, l'initiative de la COPAGEN autour de la thématique des vivres de souveraineté s'est articulée autour de plusieurs activités :

- > Réalisation d'une étude sur la diversité génétique et les semences menacées (mettant en exergue un inventaire et une caractérisation des semences en voie d'extinction).
- > Organisation d'un voyage d'échanges inter-paysans sur le partage des pratiques endogènes innovantes de multiplication des semences locales et traditionnelles.
- > Appui à la création de champs de multiplication de semences paysannes.

Outre ces activités afférentes à la production et à l'amont de la production, la COPAGEN a également mené des activités en lien avec la transformation et la consommation des produits, notamment via des échanges d'expérience et la formation de paysannes sur la valorisation et la commercialisation de produits dérivés des vivres de souveraineté.

Méthodologie

Une formation de 3 jours sur les expériences de valorisation et de commercialisation des vivres de souveraineté a été dispensée par Inades-Formation Burkina. Cette activité a eu lieu à Dédougou, chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun.

L'activité a réuni 30 participantes issues de 9 groupements de transformatrices de produits agricoles, notamment de sésame, de niébé et de fonio.

Plusieurs ateliers ont été mis en œuvre, parmi lesquels un partage d'expériences sur la commercialisation, un exercice de préparation de produits locaux, ou encore une cérémonie de dégustation de mets locaux.

Partage d'expériences sur la transformation et la commercialisation

Le sésame, le niébé, le fonio, sont les principaux produits agricoles habituellement transformés par les femmes ayant participé à la session de formation de Dédougou. Dans leurs groupements respectifs, elles transforment ces produits en gâteau, en pain, en biscuit, etc. Ce partage d'expériences visait à identifier les forces, les potentialités, les opportunités, les faiblesses, les contraintes et les stratégies de commercialisation des différents groupements. Des travaux de groupe ont été organisés et des restitutions en plénière ont permis d'en partager les résultats.

En synthèse, au titre des **forces, potentialités, opportunités** on retient :

- > La cohésion au sein des groupements.
- > L'organisation interne des membres pour la vente des produits.
- > La disponibilité du niébé et du sésame pour la transformation.
- > L'existence de marchés dans les villages et les villes de la zone.
- > La présence de grandes routes qui traversent les localités d'intervention des groupements.

Pour ce qui est des **faiblesses et contraintes**, les groupes ont évoqué les aspects suivants :

- > Le faible niveau de compétence des membres en techniques de transformation.
- > La faiblesse des échanges d'expériences entre organisations paysannes sur la transformation.
- > L'insuffisance de matériel et d'équipement de transformation.
- > La faible capacité en production d'emballages appropriés.
- > La difficulté à vendre les produits transformés.

Face à cet état de fait, les transformatrices ont élaboré une **stratégie de commercialisation** basée sur :

- > La recherche de l'appui de partenaires.
- > La publicité sur les produits locaux transformés.

- > La sensibilisation des populations locales sur les bienfaits des produits locaux transformés.
- > L'organisation de voyages d'échanges d'expériences sur la transformation et la commercialisation.
- > La participation à des foires ou à des journées promotionnelles.



Des travaux de groupe dans le cadre du partage d'expériences sur la commercialisation.

TÉMOIGNAGE

Safiatou Rouamba est venue du nord du pays pour partager ses connaissances en matière de production de gâteaux et de pain de sésame avec les participantes à la formation. Elle a pu apprécier la dynamique collective :

« Les femmes se sont montrées très intéressées par les connaissances que je leur ai apportées. Je souhaite qu'elles puissent vraiment en tirer profit. »

Séance de démonstration

Les participantes ont pu assister à des séances de démonstration de préparation de produits locaux. Elles ont, par exemple, appris à confectionner des gâteaux et biscuits de niébé, ainsi que des gâteaux et du pain de sésame. Cette formation a été assurée par des femmes expérimentées dans la transformation des produits agricoles. Les participantes ont pu observer tout le processus de préparation des différents produits, afin d'être en capacité de le reproduire de manière autonome, et de commercialiser des produits locaux.

Journée de dégustation des mets locaux et remise de matériel

En complément d'une séance de dégustation de mets locaux, les participantes se sont vu remettre du matériel de transformation (foyer mixte à charbon et à bois, marmite, machine à souder, louches). Ce moment a également permis d'interpeller les autorités publiques sur le fait que les mets locaux devraient être privilégiés lors des cérémonies publiques au niveau local et national, et ce afin d'offrir plus de débouchés aux productrices et transformatrices.

Difficultés et résistances rencontrées

Faible mobilisation des autorités locales.



Confection de mets locaux par les participantes et dégustation.

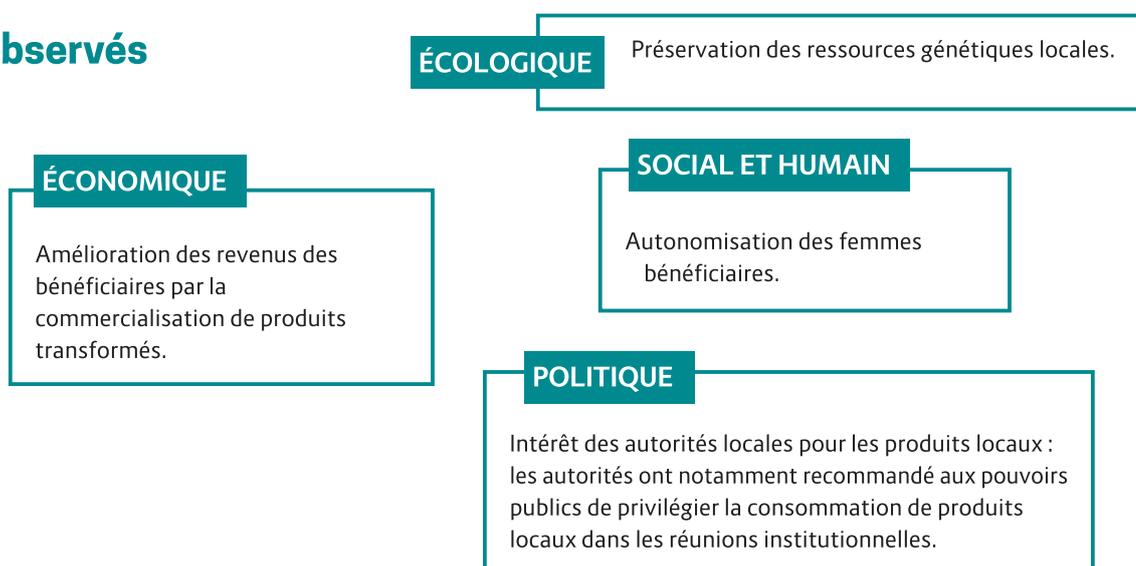
Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

Travail de communication et de contact avec les autorités locales pour les sensibiliser aux enjeux portés par l'initiative.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

Cette initiative a combiné plusieurs actions : séance de démonstration de transformation en situation, dégustation auprès du public consommateur des produits dérivés, activités de plaidoyer auprès des autorités locales sur l'intérêt des vivres de souveraineté, appui aux transformatrices par la remise de petits matériels de transformation. Ainsi, Inades-Formation met en œuvre une approche très concrète auprès d'un groupe de bénéficiaires ciblées, tout en s'inscrivant dans une approche plus large de promotion des vivres de souveraineté.

Effets observés



Durabilité et viabilité

L'initiative mise en œuvre s'appuie sur la formation et la mise en situation d'un groupe de bénéficiaires ciblées, favorisant ainsi la compréhension des enjeux autour des vivres de souveraineté et la bonne appropriation des éléments transmis. Les savoirs et savoir-faire acquis, ainsi que les dotations en matériel, permettent aux femmes formées de développer leur activité de transformation et de commercialisation de produits de manière durable, et de faire essaimer leurs pratiques dans leur entourage proche. La durabilité de l'action est également écologique, l'initiative contribuant à la préservation des ressources de l'agrobiodiversité locale. On observe enfin une prise de conscience de plus en plus marquée des populations quant à l'importance des vivres de souveraineté au Burkina Faso, qui se traduit par un intérêt grandissant pour les produits locaux, qu'il s'agisse de l'ouverture de boutiques et de restaurants ou des recommandations des pouvoirs publics quant à la consommation de ces produits pour les repas officiels.

Perspectives et pistes d'amélioration

Possibilité d'étendre l'initiative à un public plus élargi avec une forte présence d'officiels de premier rang : Cette initiative ayant porté ses fruits auprès d'un groupe limité de bénéficiaires, c'est maintenant sa réplique à plus grande échelle qui doit être envisagée. L'implication des autorités locales dans la promotion des vivres de souveraineté, par le biais du plaidoyer notamment, est une autre perspective de moyen terme importante.



VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

PAR LES GROUPEMENTS DE FEMMES TRANSFORMATRICES

AOPP

MALI

Régions de Kayes
et de Koulikoro



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Les groupements de femmes des régions de Kayes et de Koulikoro rencontrent des difficultés de transformation, d'emballage, de conservation et de commercialisation des produits agricoles et des produits forestiers non ligneux.

La formation, la visite d'échanges mises en place permettent notamment de :

- > Renforcer l'accès des paysannes aux nouvelles technologies de transformation des produits locaux.
- > Valoriser des produits locaux par la création de valeur ajoutée.
- > Améliorer la disponibilité des produits grâce à une meilleure conservation.
- > Diversifier et améliorer l'alimentation en mettant en avant la qualité nutritionnelle des produits locaux.
- > Accroître la consommation de produits locaux par la diminution des temps de préparation.
- > Contribuer à la préservation de la santé.
- > Contribuer à la souveraineté et à l'autosuffisance alimentaire.
- > Lutter contre la pauvreté.

Contexte

Les actions mises en œuvre par l'AOPP s'inscrivent dans une réflexion autour de la résilience alimentaire. Dans les régions de Kayes et de Koulikoro, les femmes paysannes tirent peu de revenus de leur activité et rencontrent des problèmes techniques dans la transformation de leur production. En outre, elles ont du mal à conserver correctement ces produits, ce qui impacte directement la qualité de l'alimentation des familles.

L'organisation d'un atelier de formation de groupements de femmes originaires de ces deux régions sur les techniques de **transformation, de conservation et de commercialisation** des produits agricoles, notamment du niébé et des produits forestiers non ligneux (PFNL), leur a permis de prendre connaissance de méthodes innovantes, et de développer des pratiques adaptées à leur besoins et capacités. Pour réaliser cette formation, l'AOPP a mobilisé parmi ses groupements de femmes spécialisées et a investi le centre de formation de l'une de ses coopératives membres à Koulikoro. Par ailleurs, une visite d'échange d'expériences organisée auprès de femmes transformatrices au Sénégal a permis aux paysannes maliennes, membres de l'AOPP, de découvrir d'autres méthodes et pratiques qu'elles pourront ensuite utiliser dans leur propre activité agricole.

BÉNÉFICIAIRES :

**23 femmes issues
de 17 groupements
de femmes des régions
de Kayes et de Koulikoro**

Méthodologie de mise en œuvre

La méthode d'accompagnement des femmes paysannes mise en œuvre par l'AOPP se veut participative, autant lors de formations que de visites d'échanges auprès d'autres groupements.

Que faut-il faire ?

Concernant la **visite d'échange** au Sénégal, qui s'est déroulée sur 5 jours (3 jours de voyage et 2 jours sur place), l'AOPP a procédé ainsi :

- > Rassemblement des participantes à Bamako et voyage collectif jusqu'à Dakar.
- > Visites des unités de transformation au Sénégal, et organisation de focus groupes, de rencontres individuelles et de séances pratiques de transformation avec les groupements de femmes transformatrices sénégalaises.
- > Évaluation de la visite d'échange et retour à Bamako avant le partage à d'autres membres dans les différentes communautés.

Pour réussir des visites d'échanges de ce type, l'AOPP a identifié quelques éléments fondamentaux pour améliorer la qualité des visites :

- > Prévoir un minimum de 10 jours pour les voyages et les visites proprement dites, afin de maximiser les échanges entre productrices et les observations concrètes d'activités.
- > Planifier les visites à l'avance pour s'assurer de la bonne disponibilité des transformatrices.
- > Prévoir un guide interprète pour assurer les traductions.
- > Prévoir et assurer toute la logistique en amont pour minimiser les éventuels désagréments.

Concernant la **transformation des produits** (niébé et PFNL), des enseignements transversaux ont été tirés de ce voyage d'échange d'expériences :

- > Les locaux et les équipements de transformation doivent respecter les normes existantes.
- > Il faut communiquer sur le processus de transformation pour valoriser les produits commercialisés.
- > Les céréales demandent beaucoup d'énergie pour la transformation, mais se vendent mieux que les jus.
- > Un fonds de roulement est nécessaire pour assurer la conservation des produits en continu.
- > Une grande attention doit être portée à l'hygiène (de fabrication et d'emballage des produits transformés, mais aussi corporelle et de l'environnement de travail).
- > Le pré-séchage à l'ombre est essentiel pour bien conserver les produits, en complément de techniques de séchage au soleil, notamment l'utilisation de tissus noirs qui emmagasinent de la chaleur.
- > Il est essentiel d'utiliser des moustiquaires pour protéger les produits contre les insectes et la poussière, ainsi que des tables en grillage pour le séchage des produits transformés.
- > Il est nécessaire d'utiliser des sachets contenant de petites quantités de produits, qui coûtent moins cher et permettent des ventes plus rapides.
- > Le seuil de rentabilité économique d'une unité de transformation se situe autour de 35 kg par jour et par personne.

En dehors de ces enseignements techniques, il est important de noter que :

- > Les entreprises visitées sont des entreprises individuelles qui ont évolué grâce au courage et à la détermination de leurs promotrices. Leur bon fonctionnement tient à la force de leur cohésion et des solidarités qui se sont développées grâce au regroupement de ces femmes autour d'un centre d'intérêt commun.
- > Les financements individuels et collectifs de ces femmes transformatrices sont rendus possibles par des structures d'appui, ce qui contribue à rendre leur activité économiquement viable par un abaissement de leurs coûts de production.
- > Les équipements modernes qui ont été acquis par certains groupements de femmes leur ont permis d'être plus compétitives, de par la quantité et la qualité de leurs produits.

Concernant la **formation sur les techniques de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles**, l'AOPP a reconnu la nécessité de recueillir les besoins des participantes en amont et d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, afin de leur proposer la formation la plus adaptée possible. Pour y parvenir, il est également important que le formateur joue un rôle de facilitateur et veille constamment à la maîtrise du contenu par les participantes, en utilisant des méthodes qui favorisent la participation de toutes dans un bon climat de travail. Il doit s'appuyer sur ce que les personnes formées savent, ce qu'elles veulent améliorer, et l'enrichir à partir de leurs propres expériences. L'objectif est de développer chez les apprenantes le goût de la recherche personnelle et de l'innovation. Il est également important de rester souple quant à l'organisation des différentes séquences de formation, pour ne pas imposer un cadre rigide et contraignant qui ne soit pas favorable à l'apprentissage.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Sous-estimation de la durée de la visite d'échange d'expériences.
- > Déficit de programmation des visites au Sénégal.
- > Insuffisance du nombre d'unités de transformation dans les régions de Kayes et de Koulikoro.
- > Insuffisance des fonds disponibles pour les financements, l'appui matériel et l'équipement des participantes à la formation.
- > Lacunes dans la promotion et la restitution de la formation.
- > Inadéquation entre les besoins constatés et l'appui matériel proposé.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Forte négociation de rendez-vous pour augmenter le nombre de visites par jour lors de la visite d'échange d'expériences au Sénégal.
- > Restitution aux participantes à la formation des petits matériels qui ont servi de matériel didactique.
- > Regroupement en réseau des transformatrices de l'AOPP pour compenser le manque de moyens des paysannes.
- > Identification et responsabilisation d'un point focal par région pour le suivi et l'appui-conseil des groupements formés.
- > Octroi de petites quantités de fonds aux femmes pour l'acquisition d'un premier stock de matière première.
- > Signature de cahier des charges par les bénéficiaires pour formaliser l'esprit d'entraide et de pérennisation des actions par le collectif.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

La plus-value de l'accompagnement de ce groupe de femmes transformatrices réside dans la combinaison de différents appuis et méthodes d'accompagnement : formation théorique et pratique alliée à une visite d'échange, en passant par l'équipement en matériel de transformation et la dotation d'un premier fonds de roulement avec revolving pour l'acquisition et le stockage de matière première au démarrage de l'activité, mais aussi appui à la promotion de leurs activités via leur prise en charge pour participer à des espaces d'exposition et de ventes de leurs produits transformés. L'AOPP a, par exemple, appuyé la participation du réseau des femmes transformatrices à la première édition du salon sur l'entreprenariat féminin FEMINIA qui a eu lieu du 20 au 24 mai 2017 à Bamako au Mali. Le réseau des groupements de femmes transformatrices a été représenté par deux femmes (une de chaque région) qui ont amené les produits des autres groupements.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Création d'un réseau de groupement de femmes transformatrices.
- > Introduction de nouvelles activités génératrices de revenus au sein des groupements de femmes.
- > Ventes groupées de produits transformés au cours des foires.
- > Diversification et augmentation des sources de revenu des groupements.

ÉCOLOGIQUE

- > Valorisation des produits locaux par le développement de la transformation.
- > Disponibilité des produits locaux en toutes saisons.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Accroissement de la solidarité entre les groupements de femmes transformatrices.
- > Diversification et augmentation du nombre de repas par jour, soit une amélioration de l'alimentation et de la santé nutritionnelle des familles.
- > Amélioration de la résilience alimentaire.

Durabilité et viabilité

Dans chaque région un groupement autonome de femmes transformatrices, avec un point focal pour animer le réseau (suivi, appui et conseil), a été créé. Le réseau des groupements de femmes transformatrices de l'AOPP a de plus instauré un système d'autofinancement pour assurer leur bon fonctionnement et optimiser les bénéfices réalisés par chaque groupement. Un cahier des charges a enfin été signé par les responsables des groupements de femmes transformatrices, pour favoriser l'épanouissement et l'ouverture du réseau des transformatrices de l'AOPP aux nouvelles structures bénéficiant de son appui, et créer un sentiment d'entraide et de solidarité entre les femmes paysannes.



Diallo Founè Konaté.



Aramata Samaké.

TÉMOIGNAGES

Bintou Kaloga, coopérative benkadi des femmes de Tabocané, Kayes

« Cette visite nous permis de mesurer la nécessité de créer des synergies pour pouvoir rentabiliser la transformation. Nous avons aussi constaté que les produits des transformatrices que nous avons rencontrées sont bien emballés, bien conservés et très attrayants. »

Coulibaly Fatoumata Traoré

« Mieux vaut voir une fois que d'entendre mille fois ! Cette visite a réveillé la conscience des participantes et a suscité de l'engouement pour la transformation des produits locaux ; cette fois-ci, elles n'ont pas entendu, mais elles ont vu par elles-mêmes ce que cela peut apporter. »

Diallo Founè Konaté

« La formation nous a permis d'ajouter de nouveaux produits dans notre alimentation, tels que les sirops et les jus ; avant la formation, nous ne transformions que des céréales. »

Aramata Samaké

« Grâce à la formation, je transforme maintenant le niébé en « sumbala », à la place des graines de néré qui sont rares ; je fais quatre chargements de camionnettes par mois que je vends aux intermédiaires à Bamako, qui les exportent ensuite au Sénégal. »



APPUI À LA CERTIFICATION FONCIÈRE

DES EXPLOITANTS FAMILIAUX

ACORD BURUNDI

BURUNDI

Commune de Cendajuru,
Province
de Cankuzo



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative mise en œuvre par ACORD vise l'amélioration des processus de certification du Service Foncier Communal, par le biais d'un renforcement de l'administration communale. Elle s'appuie sur un engagement collectif des acteurs et la mise en place de mécanismes de responsabilisation, qui passent notamment par le renforcement de capacités et la multiplication des temps d'échange et de dialogue. Elle doit ainsi permettre de juguler les litiges et violences découlant de problèmes fonciers, en assurant une médiation entre acteurs et en renforçant l'action de la structure de référence chargée des certifications foncières.

Au-delà de la réponse apportée au problème de la certification, ACORD a souhaité inscrire son action dans une approche dite « orientée changement », afin d'influer sur les mécanismes sociaux à l'œuvre sur les questions foncières au Burundi et d'agir sur des leviers stratégiques pour le développement territorial. Cette approche permet de s'intéresser aux acteurs et à leurs interactions, en cherchant à impulser ou à accompagner des changements de perception et de comportement. Le processus de recherche de solutions communautaires à la gestion des conflits fonciers mis en œuvre pourrait être modélisé et essaimer dans d'autres communes de la province et du pays.

Contexte

Au Burundi, les conflits basés sur les droits d'accès à la terre sont en augmentation, aussi bien en fréquence qu'en intensité, et génèrent parfois des situations violentes. Les litiges fonciers menacent la paix sociale et constituent un ressort important des conflits récurrents qu'a connus le Burundi depuis son indépendance. Ils causent de sérieuses tensions sociales, grèvent les opportunités de développement agricole et constituent un moteur de l'insécurité alimentaire. Résultant à la fois des cadres coutumiers et de la défaillance des politiques économiques et sociales menées au Burundi, les conflits fonciers sont, dans un cercle vicieux, à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité alimentaire et de la dégradation de l'environnement. Ils ont donc un impact direct sur la lutte contre la faim et la pauvreté, la construction de la paix et de la sécurité, ou encore sur l'utilisation durable des ressources naturelles dans la commune.

Impliquant des acteurs ayant des intérêts personnels divergents dans la gestion des ressources foncières, les conflits sont complexes, et les ménages pauvres en subissent particulièrement les conséquences, car leurs besoins journaliers et leurs moyens de subsistance sont directement liés à la tenure de la terre.

BÉNÉFICIAIRES :

- > 5 500 ménages de la commune
- > 119 membres de comités de reconnaissance des collines
- > 3 agents administratifs communaux
- > 2 agents gestionnaires du service foncier communal

ACORD au Burundi appuie la commune de Cendajuru en vue de la doter d'une structure efficace et pérenne chargée de la sécurisation foncière. Fondée sur la révision de la loi foncière burundaise de 2011, qui confie la gestion des terres aux communes, l'initiative s'articule autour d'un appui au fonctionnement du Service Foncier Communal (SFC) dans le processus de production de documents authentiques de sécurisation foncière (les certificats fonciers), et d'un renforcement des capacités des exploitants agricoles, des leaders communautaires et des services administratifs locaux. À moyen terme, l'action vise à permettre à la commune de prendre le relais du SFC en matière de certification foncière.

Méthodologie de mise en œuvre

Que faut-il faire ?

La méthodologie de mise en œuvre de la certification foncière suit deux grandes étapes :

L'appui à la production des certificats fonciers des parcelles agricoles familiales, décomposé comme suit :

- > Réception et enregistrement des demandes de certificats fonciers.
- > Diffusion des demandes enregistrées sur les lieux publics.
- > Réception, enregistrement et traitement des oppositions aux demandes de certification.
- > Gestion des changements advenus relativement aux éléments figurant dans le certificat foncier.
- > Gestion des mutations par le morcellement des parcelles inscrites, l'inscription des charges et l'établissement d'un duplicata.
- > Production de certificats fonciers et gestion des données du service foncier.
- > Classement et archivage des certificats fonciers et des plans communaux.

L'appui à la capitalisation des changements et des méthodologies innovantes observés dans le cadre des actions de sécurisation foncière :

- > Expérimentation de méthodologies innovantes de planification et de suivi-évaluation.
- > Capitalisation collective des changements observés.
- > Diffusion et démultiplication des pratiques innovantes dans les organisations et auprès du secteur.

Identification et suivi des changements

Les différents acteurs de la commune (petits exploitants agricoles, administration communale, comités de reconnaissance collinaires, agents fonciers, etc.) ont été accompagnés à la découverte et à l'appropriation de l'approche orientée changement. Ils ont notamment participé à un atelier pour élaborer ensemble leur vision d'une situation foncière idéale à Cendajuru, ce qui a permis d'amener un plus grand consensus sur la question, et ils ont pu planifier la mise en œuvre des changements intermédiaires nécessaires pour progresser vers cette situation idéale.

TÉMOIGNAGE

Védaste Karimunda, Agent du Service Foncier Communal (SFC)

« Depuis l'atelier de formation sur les approches orientées changement et le travail qui a suivi, l'administration communale a changé son regard sur le SFC et nous considère comme faisant partie de son personnel, ce qui est rassurant pour nous. Aujourd'hui, nous avons la latitude de collaborer avec les autres communes et avec les services ayant la gestion foncière dans leurs attributions au niveau national. Cela nous permet de suivre les évolutions en cours et de maîtriser notre travail. Malgré les barrières liées aux moyens limités dont nous disposons, nous espérons pouvoir aider la commune à identifier des sources de recettes pour pérenniser le fonctionnement du SFC. »

Effets observés

POLITIQUE

- > Des changements concrets de positionnement et de posture ont été observés, par exemple chez le personnel de la commune qui accorde plus d'intérêt aux missions du SFC.
- > La mobilisation de tous les acteurs intéressés par les questions foncières sous la coordination de la commune facilite le renforcement du dialogue, et permet à la commune de fédérer autour de ses axes de développement. La consolidation d'une expertise en matière de sécurisation foncière confère à la commune une valeur ajoutée en termes de collaboration entre entités administratives.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Un plus grand intérêt des différents acteurs de l'initiative a été observé dans le suivi des transformations en cours. Ils suivent au quotidien leurs propres changements de représentations et de perceptions, et les relations entre eux évoluent à travers une dynamique collective soutenue par une vision consensuelle de ce que devrait devenir la situation foncière de la commune.
- > De nombreux bénéficiaires ont gagné en confiance en eux et en maîtrise de leurs droits et de leurs capacités.



Véronique Ndayavugwa avec son certificat foncier; elle a suivi tout le processus de certification.

TÉMOIGNAGE Minani Léocadie, membre du Comité de Reconnaissance Collinaire Kiruhura

« Nos oncles paternels sont au nombre de quatre et notre papa n'a eu que des filles. À la mort de nos parents, nous étions toutes déjà mariées, et nos oncles se sont emparés de la propriété de notre papa, arguant que les filles n'héritent pas. Grâce aux formations reçues sur les droits des femmes et aux échanges que nous avons eus dans le cadre de ce projet, nous avons compris que c'est aussi notre droit d'hériter de nos parents. Par le biais de la facilitation des Bashingantahe, nous avons exposé notre problème mais nous n'avons pas pu convaincre. Nous avons décidé de porter plainte au tribunal de résidence, où nous n'avons encore pas eu gain de cause. Nous avons fait appel au tribunal de grande instance et cette fois-ci nous avons gagné. Nous attendons l'exécution du jugement. Nous sommes très fières d'avoir recouvré nos droits et nous nous engageons pour aider nos sœurs qui sont dans la même situation. »

Difficultés et résistances rencontrées

- > Un faible engagement de l'administration communale a été observé dans les premiers temps (instabilité des institutions).
- > La sécheresse a frappé une grande partie de la commune. Certains ménages ont été forcés de fuir le pays à la recherche de vivres. Cela a bloqué le processus de certification foncière, malgré des enregistrements en nombre.
- > Les élites intellectuelles locales n'ont pas participé au processus de certification foncière.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'utilité du SFC pour la commune et sur la gestion des conflits fonciers et de la sécurité alimentaire.
- > Relecture du code foncier et sensibilisation des élus à tous les niveaux.
- > Implication des agents du SFC dans l'identification des patrimoines de la commune et le recouvrement des redevances.
- > Sensibilisation à la culture des plantes résilientes pour délimiter les parcelles.
- > Implication des chefs de ménages dans le bornage des propriétés.
- > Intensification de la certification dans les zones où les ménages sont les plus disponibles.
- > Diversification des stratégies de sensibilisation : diffusion de messages lors des messes, réunions hebdomadaires de planification, réunion annuelle des ressortissants de la commune, etc.
- > Sensibilisation entre voisins lors du bornage des propriétés.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

L'initiative menée par ACORD présente une forte dimension qualitative, en ce sens qu'elle cherche non seulement à proposer une résolution aux litiges fonciers dans la commune de Cendajuru, mais également à comprendre et à documenter les changements à l'œuvre autour de la question foncière, notamment en termes de mobilisation des acteurs autour d'une vision commune sur le sujet, ou encore d'implication des différentes parties prenantes.

Couplée à l'approche orientée changement, la place importante accordée au renforcement de capacités des acteurs communaux leur permet de prendre conscience de l'évolution de leurs capacités et de leurs savoir-faire, et de les valoriser. Le processus de sécurisation foncière est conduit par des volontaires communautaires qui contribuent à la gestion des conflits de limites, d'appartenance ou d'achat des propriétés, tandis que les exploitants agricoles trouvent dans la démarche une occasion de documenter et de partager leurs connaissances et pratiques.

ACORD a apporté une grande attention à l'implication des femmes et des jeunes dans le projet, afin de mobiliser toutes les composantes de la société sur les enjeux fonciers, les solutions communautaires à apporter, et le rôle de chacun dans la gestion des propriétés familiales et des revenus. L'analyse des changements impulsés ou accompagnés par l'action s'est notamment centrée sur l'équilibre de genre dans le droit à l'héritage.

Cette initiative a enfin été pensée en articulation et en complémentarité avec les autres activités menées par ACORD dans la zone, afin de s'inscrire dans une vision globale de la transformation sociale souhaitée et attendue dans la commune, dont la question foncière est l'un des aspects centraux.

Perspectives et pistes d'amélioration

Pensé comme une initiative pilote, limitée d'abord au territoire d'une commune, l'appui à la certification foncière des exploitants familiaux mené à Cendajuru doit maintenant permettre une modélisation plus large de la gestion foncière, pour pouvoir diffuser ce modèle sur la province de Cankuzo dans un premier temps et à l'échelle du pays ensuite. En termes de suivi des changements impulsés par l'initiative ou auxquels elle a contribué, le travail d'identification et de capitalisation autour des pratiques innovantes à même de susciter et de documenter ces changements doit se poursuivre. Cet aspect de l'initiative dépasse la simple question foncière et s'inscrit dans la dimension multi-acteurs du PAIES.



Participants à l'atelier de restitution et de planification autour du changement.



ÉDUCATION AUX PRATIQUES DE BONNE GOUVERNANCE

EN FAVEUR DES FAMILLES PAYSANNES

UWAKI

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC)

Province du Nord-Kivu,
commune de Goma



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

En initiant des formations à destination de couples éducateurs et des séances de dialogue entre hommes et femmes via des séances d'éducation populaire, UWAKI contribue, au sein même des familles, à la promotion des droits des femmes et à un changement des valeurs sociales. Il s'agit notamment de lutter pour la prise en compte des droits des femmes et des enfants au sein des foyers, de l'égalité femme / homme et pour une réelle implication des hommes dans les travaux agricoles.

Contexte

Entre 1982 et 2008, le gouvernement congolais a cherché à rapprocher les populations locales de la gouvernance et de la gestion des affaires publiques, via notamment plusieurs lois sur la décentralisation. La loi organique n°08/012 du 31 juillet 2008 porte sur les principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces. En République démocratique du Congo, la loi attribue aux entités administratives décentralisées (EAD), c'est-à-dire les provinces, les territoires, les communes, les chefferies et les localités, une personnalité juridique, une certaine autonomie politique, économique et judiciaire. Selon les textes, les administrés doivent élire les membres des organes délibérants des différents niveaux administratifs ; et ces entités sont dotées d'un budget et d'un plan de développement local. Enfin, des cours de justice et des tribunaux sont institués à tous les niveaux.

Dans la province du Nord-Kivu, en raison de dysfonctionnements graves, de la mauvaise gouvernance et de la corruption, la fonctionnalité de ces EAD n'est pas effective et elles n'ont pas permis de mettre en place une « bonne gouvernance » profitant aux populations locales. Bien qu'elles aient élu leurs représentants dans les organes délibérants et les exécutifs, les communautés rurales continuent à souffrir des crises à répétition et de difficultés socioéconomiques prolongées. Parmi ces difficultés, le manque d'accès et de possibilité d'exploitation des ressources naturelles notamment pour les femmes paysannes qui sont, par exemple, privées de l'accès à leurs champs par des groupes armés, et qui voient de nombreuses terres accaparées par de grands exploitants. De manière générale, elles voient leurs droits fondamentaux niés. L'environnement familial et socioéconomique de la plupart des

BÉNÉFICIAIRES :

- > 200 familles agricultrices issues de 15 Unions soit 24 000 personnes
- < 20 responsables dans 26 EAD sur 5 territoires soit 520 personnes

ménages de la province n'intègre pas cet équilibre et ces valeurs ; les micro-entreprises, les exploitations agricoles familiales, les entreprises privées, les entreprises mixtes, ne mobilisent pas les personnes vulnérables et n'appliquent pas de mécanismes de gestion participatifs bénéficiant à tous. Le cas des terres coutumières est à ce titre révélateur : elles sont gérées exclusivement par des hommes qui négocient des conventions d'exploitation avec les propriétaires terriens sans même consulter les femmes.

Via des ateliers provinciaux de dialogue avec les femmes paysannes, UWAKI Nord-Kivu a identifié l'enjeu de pallier « par le bas » ces failles et de travailler à la promotion des droits des femmes paysannes (que ce soit dans le cadre familial ou dans le cadre des EAD). L'organisation a donc commencé en 2013-2014 par développer des modules de sensibilisation et de formation à la bonne gouvernance via, notamment, l'élaboration d'un manuel d'éducation à la bonne gouvernance en famille et dans les entités décentralisées. Un programme-test de formation et de sensibilisation a ensuite été exécuté en 2015. Les résultats obtenus ont motivé la reconduction de cette activité dans le cadre du PAIES. Le manuel a été traduit en kiswahili et a fait l'objet de formations de « couples éducateurs », de séances de dialogue entre hommes et femmes ainsi que de séances d'éducation populaire au sein des Unions, réunissant toutes les catégories sociodémographiques de la zone.

Méthodologie

Que faut-il faire ?

L'éducation aux pratiques de bonne gouvernance telle qu'initiée par UWAKI s'adresse aux familles agricultrices de 15 Unions et aux responsables des entités administratives décentralisées et coutumières sur 5 territoires. Pour conduire cette action, UWAKI s'est appuyé sur une méthodologie participative en 5 étapes :

- > Production d'outils d'éducation à la bonne gouvernance, à savoir : traduction du manuel sur la bonne gouvernance en kiswahili, élaboration d'une fiche méthodologique, conception et élaboration des images, identification d'activités créatives et récréatives. La compilation de ces éléments a servi à la rédaction de la version finale du manuel.
- > Formation de couples éducateurs sur la méthodologie d'animation des séances de dialogue entre hommes et femmes et des séances d'éducation populaire.
- > Organisation de séances de test de la méthodologie d'animation sur des petits groupes au sein des Unions.
- > Organisation de séances de dialogue et de sensibilisation dans 15 Unions.
- > Organisation de rencontres avec les chefs coutumiers et les autorités locales sur la thématique de la gouvernance foncière.



Séances de dialogues hommes-femmes dans les Unions de Maboya, Kalunguta, Magheria en janvier, février et mars 2017.



Sketch de sensibilisation à la bonne gouvernance familiale par de jeunes « comédiens » du village d'Issale Bulambo (à proximité de Butembo).

TÉMOIGNAGE

Masereka Jean-Marie et Noela Masika, mariés depuis 2008, couple éducateur de l'Union de Maboya

« Au début, quand mon épouse se rendait aux activités de l'Union, je minimisais le rôle que cela pouvait jouer dans notre ménage. Parfois je l'empêchais même d'y aller. Il y a quelques mois, j'ai reçu une invitation pour participer à une formation destinée aux couples ; j'ai accepté d'y aller par curiosité. À ma surprise, le thème développé par le couple formateur sur le dialogue homme-femme m'a beaucoup touché et je me suis senti interpellé. J'ai retenu certaines pratiques de bonne gouvernance pouvant m'aider à gérer mon foyer et même des conseils à prodiguer à d'autres personnes. Dès lors, je me suis décidé à accompagner chaque fois mon épouse aux activités de l'Union et à partager avec elle des idées sur notre vie quotidienne et notre ménage. Je me suis aussi engagé à contribuer par mon expérience aux séances de sensibilisation des autres couples de mon village et des villages voisins ; j'ai déjà sensibilisé une trentaine de couples. »

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les femmes isolées sont réticentes à venir participer aux séances de dialogue entre hommes et femmes.
- > Certains chefs administratifs et coutumiers exigent des frais de transport ou des rafraîchissements pendant les temps de rencontre, ce qui génère des coûts additionnels.

Éventuelles stratégies de contournement mises en œuvre

- > Des séances de sensibilisation au cours desquelles les femmes sont les « chefs de ménage » ont été mises en place ; elles ne sont pas séparées de leurs enfants pendant ces séances. Elles prennent ainsi conscience du fait que le dialogue sur les pratiques de bonne gouvernance est possible entre un parent isolé et ses enfants.
- > Il a été demandé aux EAD de communiquer les jours de leurs réunions sécuritaires, afin de voir s'il est possible d'y intervenir sur le sujet de la bonne gouvernance locale.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

L'UWAKI a déjà formé plus de 50 couples éducateurs. Ces couples ont été dotés d'un manuel d'éducation à la bonne gouvernance dans les entités administratives décentralisées. Les outils pédagogiques produits (manuel, images, fiches pédagogiques) constituent une base de référence pour des interventions auprès d'autres groupes de population. Dans chaque Union, la présence d'une trentaine de couples aux séances de dialogues entre hommes et femmes permet de faire évoluer le comportement des hommes, de les rapprocher des réalités de leur femme et de les mobiliser davantage pour les activités agricoles.

Effets observés

ÉCONOMIQUE

- > Certains des hommes qui ont accepté de participer aux séances de dialogues entre hommes et femmes commencent à rejoindre leur épouse dans les champs, augmentant ainsi la surface cultivée et améliorant la productivité.
- > Les fonds à investir dans les exploitations agricoles familiales ont augmenté, entraînant une hausse des transactions dans l'économie rurale et par extension du revenu agricole familial.

ÉCOLOGIQUE

Certains travaux agricoles lourds et difficiles à effectuer par les femmes seules sont en train d'être réalisés : terrassements, fosses pour le compost solide, installation de pépinières et plantation d'arbres fertilisants. Cela contribue à l'installation d'unités agroécologiques qui favorisent la préservation de l'environnement dans les milieux ruraux.

SOCIAL ET HUMAIN

- > L'appropriation des pratiques de bonne gouvernance par certains couples (à savoir le dialogue, la participation équilibrée aux travaux des champs, la division du travail, la présence remarquable dans le foyer, etc.) commencent à stabiliser certains ménages.
- > Les femmes paysannes récupèrent une place digne dans le ménage, et la cohésion et l'unité familiale s'améliorent.

POLITIQUE

Les échanges entre les femmes paysannes et les autorités administratives, coutumières et les chefs terriens sur l'implication des femmes dans la gouvernance foncière contribuent à une évolution positive de la coutume foncière.

Durabilité et viabilité

Le manuel sur la bonne gouvernance a été pensé et conçu dans un souci de durabilité :

- > Chacun des dix thèmes proposés dans le manuel est adaptable aux besoins éducatifs prioritaires du village concerné, ce qui en facilite l'appropriation.
- > Le contenu du manuel peut être adapté à toutes les générations (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées).
- > Les jeunes et les enfants qui assistent aux séances d'éducation sur la bonne gouvernance développent un sens de la responsabilité et de la bonne gestion des affaires collectives, qui est à même d'impacter positivement leurs attitudes et pratiques en la matière.

Perspectives et pistes d'amélioration

Pour développer et pérenniser cette initiative, UWAKI souhaite maintenant :

- > Produire une boîte à outils avec des images agrandies et adaptées à de grands groupes.
- > Rédiger des volumes du manuel des activités créatives et récréatives dédiés à différents publics, respectivement les enfants, les jeunes du secondaire, les adultes et les personnes âgées.
- > Former des troupes de théâtre de jeunes pour sensibiliser à la bonne gouvernance locale.
- > Organiser des visites d'échanges entre couples éducateurs des différentes Unions.
- > Diffuser des émissions sur la bonne gouvernance dans toutes les radios communautaires du Nord-Kivu.
- > Organiser des séances de dialogue social avec les autorités politico-administratives de chaque territoire.



Séance de formation des couples sur la bonne gouvernance.



Séance de traduction du manuel-guide sur la bonne gouvernance à Goma.



Séance avec les responsables des leaders des EAD et des églises à Kitsombiro en février 2017.

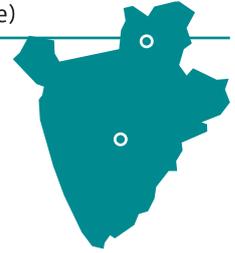


GESTION INTÉGRÉE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES, RESTAURATION DE LA FERTILITÉ DU SOL ET AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS

INADES FORMATION
BURUNDI

BURUNDI

Provinces de Kirundo
(Nord) et de Gitega
(Centre)



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

L'initiative mise en œuvre vise à développer une meilleure prise en compte des potentiels et des fragilités des écosystèmes et une meilleure gestion des ressources naturelles dans les deux provinces concernées ; et à créer les conditions d'un bien-vivre des populations locales par le développement d'expérimentations et d'initiatives agricoles.

Contexte

La population du Burundi dépend à plus de 90 % de l'agriculture familiale et de l'élevage. Le système de production et la maîtrise technique des agriculteurs demeurent faibles ; les effets négatifs du changement climatique, l'insuffisance et la dégradation des terres cultivables, ou encore l'accès limité aux moyens de production, complexifient la situation. Si les provinces de Kirundo et de Gitega disposent d'atouts importants (ressources en eau, main-d'œuvre, potentialités agricoles permettant de diversifier les cultures, etc.), ce potentiel n'est pas optimisé. Ces provinces connaissent une surexploitation des terres qui nuit à leur fertilité. De plus, sous l'effet de la pression démographique et de l'atomisation des propriétés, le foncier se raréfie, accentuant ainsi la crise agricole.

Dans ce contexte, le recours à des pratiques agroécologiques est une solution pertinente pour augmenter la productivité par unité de surface cultivable, à travers l'amélioration des pratiques agricoles et l'accès aux facteurs de production tels que les semences ou les animaux d'élevage pour la production de fumier. L'enjeu des actions mises en œuvre par Inades-Formation Burundi dans le cadre du PAIES réside ainsi dans la vulgarisation de ces pratiques, leur large diffusion et leur appropriation, via l'accompagnement des communautés paysannes des deux provinces de Kirundo et Gitega.

BÉNÉFICIAIRES :

- > **16 organisations communautaires de base (8 par province)**
- > **670 paysans (258 hommes et 191 femmes à Kirundo, 107 hommes et 114 femmes à Gitega)**
- > **35 membres de l'observatoire provincial de gestion des ressources naturelles de Kirundo**

Méthodologie de mise en œuvre

Que faut-il faire ?

La méthodologie utilisée par Inades-Formation repose sur l'articulation entre recherche, action et formation pour apporter des solutions concrètes, efficaces et durables à des questions ou problèmes qui préoccupent les communautés bénéficiaires des activités. Au-delà de la mise en œuvre de nouvelles pratiques, cette méthodologie participative doit contribuer à transformer le fonctionnement des sociétés paysannes.

> Identification des besoins, sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux

Plusieurs types d'acteurs ont été consultés et impliqués dans toutes les phases du programme. Les bénéficiaires, membres des organisations communautaires de base (OCB), l'administration et les services techniques (relais incontournables pour l'appropriation de la démarche et la diffusion des savoirs), sont ainsi intervenus dans la planification, l'exécution et l'évaluation des activités. Au début du programme, des séances de sensibilisation des personnels administratifs des provinces et des OCB ont permis d'amorcer une prise de conscience quant au changement climatique et aux mesures d'adaptation possibles. Ces acteurs ont pu réfléchir collectivement aux problèmes qui menacent le secteur agricole et aux potentialités de l'agroécologie pour contribuer à la souveraineté alimentaire et lutter contre les effets négatifs du changement climatique. Les populations de la province de Kirundo, qui avaient déjà initié des pratiques agroécologiques avant la mise en œuvre de l'initiative, ont pu partager leur expérience et les limites techniques et matérielles rencontrées. Parmi les difficultés concrètes identifiées figuraient, notamment, la faible productivité des sols cultivés et les aléas climatiques causant des inondations et sécheresses répétitives, avec des conséquences fortes sur les productions. Il fallait donc initier des actions contribuant à la restauration de la fertilité des sols et à l'adaptation au changement climatique. La mise en place du petit élevage de chèvres a ainsi été identifiée pour produire de la fumure organique et refertiliser les sols.

> Mise en place de pratiques agroécologiques



Chaîne de solidarité à Gitega : des chevreaux sont cédés par des premiers acquéreurs à des seconds acquéreurs.

Élevage de chèvres et techniques de compostage

L'élevage des chèvres lié aux techniques de compostage ont permis aux bénéficiaires de produire leur propre fumure organique afin d'améliorer leur production. 500 chèvres et 50 boucs ont été octroyés à raison de 2 chèvres par ménage et d'un bouc pour 5 ménages. Les représentants des OCB assurent le suivi de l'élevage, afin de rendre la chaîne de solidarité fonctionnelle (les premiers acquéreurs donnent le chevreau de la première portée au second acquéreur, et ainsi de suite). Ce système permet aux paysans qui reçoivent des chèvres de se connaître et contribue ainsi à la cohésion sociale.

Agroforesterie communautaire

Les bénéficiaires ont développé une dynamique d'agroforesterie communautaire. Individuellement et collectivement, les paysans ont planté systématiquement des arbres et des herbes fixatrices dans les exploitations et sur les fossés antiérosifs creusés. Après une formation théorique et pratique sur la technique de gestion des pépinières, les bénéficiaires ont pu produire eux-mêmes des plants de grevillea, calliandra et cedrela (200 000 au total).

Mise en place de jardins potagers

La promotion des jardins de case a non seulement permis aux ménages de produire des légumes pour améliorer leur alimentation, mais aussi d'étaler la production sur une courte période et sur toutes les saisons (via l'arrosage et ce même si l'accès à l'eau reste problématique dans la zone). La technique d'aménagement des jardins potagers « en étages » permet de produire des légumes sur un petit espace avec peu de moyens. Le sisal, qui est une matière végétative disponible dans les exploitations des bénéficiaires, a été valorisé pour construire des jardins potagers durables.

Aménagement des courbes de niveau

L'aménagement des bassins versants s'est matérialisé par le creusement de fossés antiérosifs, renforcés par la plantation d'herbes fixatrices et d'arbres agroforestiers (300 km de courbes au total sur la durée du projet). Cela a permis de résoudre le problème d'érosion sur les terroirs des collines et d'inondations dans les bas-fonds. La qualité de l'eau s'est ainsi améliorée au niveau des lacs et des sources, et les zones marécageuses qui n'étaient pas exploitées suite aux inondations à répétition ont pu être mises en culture.

> Échanges d'expériences et structuration collective

Les bénéficiaires ont pu échanger entre eux pour mutualiser leurs connaissances et, en parallèle, la structuration des exploitants a été renforcée par la création de comités de gestion et l'appui à la création d'organisations communautaires de base. De plus, un organe de pérennisation des actions de gestion des ressources naturelles a été mis en place, par le biais de comités mixtes locaux composés par les représentants des organisations communautaires de base, des représentants de l'administration locale et des représentants des services déconcentrés. Dans la province de Kirundo, un observatoire provincial de gestion des ressources naturelles assume une fonction d'observation, mais aussi de dénonciation des déboisements, feux de brousse, extraction du sable dans les marais aménagés, destruction des arbres plantés ou mises en culture autour des lacs, etc.



Les bénéficiaires attestent que la fumure organique permet d'améliorer leur production.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

Inades-Formation Burundi vise un changement de mentalité, pour que l'agroécologie soit un moteur de changement social, et pas seulement une réponse à des difficultés techniques. L'approche communautaire a ainsi été privilégiée, en incluant toutes les composantes de la société (en favorisant notamment la prise de parole et la montée en responsabilité des femmes), sans aucune forme de discrimination. Un suivi de proximité a été assuré par deux techniciens de terrain chargés de suivre les réalisations au jour le jour ; leur présence a facilité la mobilisation des communautés autour des différentes activités, dans une logique sociétale globale et durable. Ces communautés ont par ailleurs été responsabilisées, notamment en choisissant elles-mêmes les pratiques leur convenant le mieux, et leurs savoirs et savoir-faire ont été valorisés et utilisés.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les paysans ont d'abord émis une certaine réticence vis-à-vis de la nouvelle approche de conduite des pépinières, car ils étaient habitués à recevoir des plants prêts à être plantés.
- > La sécheresse survenue au cours de la mise en œuvre de l'initiative a occasionné une chute de rendements des cultures et du taux de reprise des plants.
- > Les chèvres distribuées aux paysans ont connu un épisode de mortalité.

TÉMOIGNAGE Nzeyimana Espérance, Commune de Bugabira, Colline Kigoma, Province de Kirundo



« J'ai remarqué il y a quelque temps que la terre était devenue infertile et que nos enfants étaient moins bien nourris. Avant le début des activités avec Inades-Formation, nous avons essayé en vain de restaurer la fertilité des sols ; avec ces activités, nous avons appris à produire de la fumure organique que nous utilisons maintenant pour fertiliser nos champs. Cette année, nous avons fertilisé nos champs de maïs avec la fumure issue du compost et notre production a augmenté de 18 % par rapport à la récolte précédente. Les arbres plantés dans nos exploitations et sur les fossés antiérosifs vont nous servir de bois de construction pour les maisons et de bois de chauffe. Si j'arrive à avoir dix arbres, je peux en couper un seul pour avoir le bois de chauffe et en planter cinq autres pour le remplacement. Le calliandra va servir de fourrage pour les chèvres que nous avons reçues, et même si aujourd'hui tout le monde n'en a pas encore, la chaîne de solidarité nous permet de faire bénéficier de ces pratiques à un grand nombre de familles de la colline. »

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Le travail de sensibilisation auprès des communautés avec l'implication de l'administration locale a permis de dépasser les réticences initiales.
- > La formation organisée sur la conduite des pépinières et sur la plantation des arbres a permis de faire comprendre aux communautés locales la pertinence de la technique et l'intérêt de la plantation d'arbres.
- > Les bénéficiaires ayant reçu des chèvres ont été responsabilisés et ont assuré eux-mêmes les soins vétérinaires lorsque les animaux étaient malades.

Effets observés

ÉCOLOGIQUE

- > Restauration et fertilisation des sols.
- > Reboisement des collines.
- > Protection des berges du lac et ses ressources (eau, poissons, oiseaux, etc.).

ÉCONOMIQUE

- > Augmentation de la production et des revenus.
- > Amélioration de l'accès aux intrants agricoles (fourrage animal, engrais organiques, arbres fertilisants, etc.). voire à d'autres intrants ménagers (bois de construction, bois de chauffe, etc.).

SOCIAL ET HUMAIN

- > Amélioration et diversification de l'alimentation grâce à la production des légumes dans les jardins potagers.
- > Renforcement de la cohésion sociale (chaîne de solidarité, travaux communautaires, etc.).
- > Renforcement des capacités et revalorisation du rôle des femmes dans la communauté et le foyer.

POLITIQUE

Contact et intérêt grandissant des autorités politico-administratives locales.

TÉMOIGNAGE
Ntahompagaze Dismas,
Commune de Giheta, Province de Gitega



« Actuellement je peux gérer moi-même une pépinière de plants, chez moi. J'ai appris qu'il y a des arbres qui cohabitent bien avec les cultures à planter dans les exploitations et des arbres à planter sur les collines dénudées. Je vais mettre en pratique les connaissances acquises pour qu'elles ne soient pas inutiles. »

Perspectives et pistes d'amélioration

Bien que les bénéficiaires aient découvert de nouvelles pratiques agroécologiques, un approfondissement sera nécessaire pour améliorer leur appropriation. Il faudra également assurer la transmission de ces connaissances aux générations futures et contribuer à l'extension de cette initiative à d'autres localités, pour produire un « effet de tache d'huile ».

Consolider la préservation de l'environnement

Les producteurs disposent de savoirs locaux qui contribuent à la préservation de l'environnement et qu'il faudrait valoriser davantage. Ils souhaitent, par exemple, expérimenter l'utilisation de feuilles de bananier lors des prochaines campagnes sylvicoles, pour ne plus avoir recours à des sacs plastiques.

Inades-Formation Burundi souhaite également réduire la dépendance des paysans à l'égard des intrants de synthèse (engrais et pesticides chimiques) pour accroître l'usage d'intrants locaux, à travers la valorisation des pesticides organiques et des fertilisants verts, la valorisation et la diversification des semences et races locales, et la valorisation des pratiques et savoirs paysans en matière d'appui à la diversité biologique et alimentaire.

Poursuivre la structuration et amorcer un changement d'échelle



Compostière à trois fosses.

Pour ancrer durablement l'agroforesterie multi-utilitaire et opérer un changement d'échelle, de la parcelle individuelle à l'ensemble des exploitations et au paysage, il sera nécessaire de constituer un capital agroforestier au service de l'économie et qui soit basé sur l'autonomie des communautés, à travers notamment la contribution à la fertilisation, la régulation du potentiel en eau, l'élargissement de l'offre de bois de chauffe, la diversité alimentaire, l'alimentation du bétail et l'offre de produits médicinaux. Le développement d'un « entreprenariat collectif agricole vert », qui soit une dynamique de production, de gestion et de commercialisation des produits et services centrée sur une économie respectueuse de l'environnement, de l'écologie et de l'autonomie locale, est un axe de travail important. Il s'agira de promouvoir des coopératives de gestion des services de production et/ou d'approvisionnement et de mise en vente de produits fertilisants issus des ressources locales, de produits de traitement des plantes, animaux, semences et récoltes, de semences, de plants et de produits agroécologiques.

Assurer la conservation et renforcer la diversité biologique

La conservation durable des semences et des récoltes est un autre défi de moyen terme, qui repose sur la valorisation des pratiques et des savoirs en matière de produits de traitement et de conservation qui se dégradent sans dommage. Il s'agira en définitive de stimuler une dynamique locale de fabrication et d'utilisation de biopesticides.

Il sera enfin nécessaire de renforcer la diversité biologique locale. Au niveau des exploitations familiales et des paysages, un processus de recherche-action pourrait embrasser les dimensions suivantes :

- > Assurer la coexistence et la mise en valeur de variétés et de races adaptées au territoire, maîtrisées et reproductibles localement (animaux et végétaux), afin de garantir une réelle autonomie locale.
- > Promouvoir un système de travail du sol qui ne bouleverse pas sa structure et son ordonnancement vital entre surface et profondeur, entre terre arable et terre profonde.
- > Assurer un système de reboisement des surfaces disponibles et dénudées avec une diversité d'espèces pour les combustibles, la pharmacopée, l'artisanat, la nourriture humaine et animale, la régénération des sols, etc.

Durabilité et viabilité

Pour permettre aux populations de la zone d'accéder à la nourriture en quantité et qualité de manière durable, les pratiques d'agroécologie constituent une réponse appropriée et pérenne. Contrairement à l'agriculture conventionnelle qui engendre une dépendance des petits producteurs vis-à-vis des producteurs d'intrants, l'agroécologie encourage l'utilisation d'intrants locaux accessibles et génère une alimentation saine et diversifiée. Les pratiques développées ne polluent pas l'environnement, valorisent et diversifient l'activité agricole, améliorent les rendements paysans, et contribuent à la création et au renforcement de liens sociaux et communautaires.



Production de plants agroforestiers.

À gauche, une femme en train de cueillir les amarantes et à droite, les bénéficiaires du PAIES partageant leurs expériences sur l'aménagement des jardins potagers à Giheta.



FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS AGRICOLES

EN VUE DE SYSTÉMATISER LE RECOURS AUX PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

UBTEC

BURKINA FASO
Région du Nord
(Ouahigouya)



Le Nord du Burkina Faso se caractérise par l'usage récurrent d'engrais et de biocides, notamment dans les activités de maraîchage, ce qui a un impact négatif sur la production agricole et sur la qualité des produits. D'autres pratiques très polluantes (orpaillage, cultures OGM) ont cours et aggravent ces difficultés. L'UBTEC a donc décidé, pour impulser un changement de comportement et encourager le recours à l'agroécologie, de favoriser les bonnes pratiques (bonus) plutôt que de défavoriser les mauvaises (malus), tout en se refusant à financer les pratiques très polluantes. Dans le cadre du PAIES, et avec l'appui de la FNGN, l'organisation a contribué à la diffusion des pratiques agroécologiques au nord du Burkina Faso via différentes activités. D'abord, deux études ont été produites :

- > La première, réalisée en février 2016 sous la direction de la SIDI et de l'UBTEC, a permis d'analyser les forces et les faiblesses des exploitations familiales sur plusieurs zones d'action, et de comprendre plus en détails la situation de ces exploitations en matière de droits sur la terre et d'usage de celle-ci, ainsi que les pratiques agricoles et d'élevage ayant cours dans la région.
- > La seconde étude, réalisée en février 2017, portait sur l'adaptation des produits financiers proposés par l'UBTEC, en y intégrant un système de bonus/malus en fonction de l'impact environnemental des activités financées. Elle a permis de dresser un état des lieux des pratiques agricoles dans la région nord du pays, et de réunir des éléments d'analyse de rentabilité de la production au regard des méthodes utilisées (avec recours aux intrants chimiques ou de type agroécologique), et a montré que certaines cultures seraient potentiellement plus rentables en bio (oignon, pomme de terre, niébé), mais aussi que d'autres pourraient l'être moins, ou pas du tout, en recourant à une approche et à des méthodes agroécologiques (tomate, piment, chou). C'est un point d'attention important, qui nécessite de trouver un équilibre entre l'approche par la rentabilité et l'approche agroécologique orientée vers le respect de l'environnement et de la santé des producteurs et consommateurs. Ce travail a également permis de formuler des propositions de financement et de sélection des activités finançables, ainsi que des pistes concrètes pour l'accompagnement des emprunteurs.

En parallèle, une documentation plus générale sur l'impact des pratiques agroécologiques sur les rendements agricoles dans le Nord du Burkina Faso a été réunie par UBTEC, afin de définir les améliorations envisageables. Croisée avec d'autres travaux de référence, cette documentation a permis d'étayer les expérimentations réalisées en milieu paysan. L'UBTEC s'est par ailleurs positionnée ces deux dernières années pour travailler avec plusieurs partenaires sur des sujets précis, dans un objectif d'identification et de diffusion de pratiques agroécologiques :

- > Compost et stockage de l'oignon à Titao, auprès de 150 personnes, avec l'appui d'un ingénieur agronome.
- > Labour et compost dans le cadre de la production de sésame.

- > Production d'un compost issu des résidus de productions de biogaz, pour la culture de la pomme de terre, auprès de 700 producteurs.
- > Installation de biodigesteurs à Thiou et à Zogoré.

L'UBTEC a enfin appuyé la constitution de 18 organisations paysannes productrices de pommes de terre et a permis leur financement pour l'acquisition de semences et la production de compost.

L'ensemble de ces travaux lui a permis de tirer des enseignements de son approche et de ses pratiques, et d'adapter les services qu'elle propose aux producteurs. Bien que l'offre financière soit son axe de travail principal, l'organisation a identifié la nécessité d'investir les domaines de la formation et de l'accompagnement, ainsi que de favoriser la mobilisation collective sur ses territoires d'intervention pour permettre aux évolutions souhaitées de se réaliser largement et le plus rapidement possible, et en faire bénéficier un maximum de paysans. Cette dimension collective se matérialise au niveau du village, de la commune et des services déconcentrés de l'État au niveau provincial ou régional. Cela nécessite d'identifier des personnes-ressources, des zones-modèles, de mobiliser le réseau de la FNGN et les élus qui œuvrent en son sein, et de développer des alliances et partenariats (agences de l'eau, forestiers, etc.).

D'un point de vue technique, l'UBTEC concentre ses efforts sur la protection de la terre et l'amélioration de la fertilité, en privilégiant notamment les intrants locaux. Pour ce faire, l'organisation souhaite promouvoir les pratiques culturales permettant d'augmenter la matière organique disponible pour l'agriculture ou l'élevage et de limiter les pollutions, tout en économisant les ressources humaines et financières. À cet effet, l'UBTEC souhaite par exemple appuyer la systématisation des ouvrages antiruissement, la densification du nombre d'arbres pour accroître la teneur en matière organique des sols, même sans apport de compost, la production et l'utilisation de composts à bonne teneur en nutriments, la promotion des associations et rotations de culture permettant de couvrir les sols et d'en renouveler la fertilité, l'arrêt de l'utilisation d'herbicides et de biocides en traitement préventif, le développement des biopesticides et du contrôle biologique des ravageurs, la limitation de l'utilisation des biocides de synthèse, la valorisation des semences paysannes adaptées aux conditions locales de culture et la restriction, l'encadrement voire l'arrêt des pratiques fortement polluantes ou ne permettant pas d'aller dans le sens d'une amélioration durable de la fertilité. Cela induit pour l'UBTEC de financer des projets ciblés sur la mise en œuvre de bonnes pratiques, ou conditionnés à leur adoption.

Cette systématisation des bonnes pratiques en matière d'agroécologie devra à l'avenir veiller à toucher différents publics (hommes et femmes, producteurs avancés et moins avancés, producteurs vulnérables et autonomes). En effet, seules des dynamiques collectives et inclusives peuvent contribuer à lever les blocages importants qui existent dans la région au niveau de l'usage des terres, des arbres ou de l'eau, afin notamment d'optimiser la retenue de l'eau pluviale et des éléments organiques dans le sol, qui contribuent de manière très significative à l'augmentation de la production. L'UBTEC et la FNGN souhaitent pour cela profiter d'un contexte favorable, marqué par :

- > La décentralisation en cours au Burkina Faso, qui permet des prises de décisions des autorités locales concernant le foncier.
- > Une plus grande attention des services de l'État pour l'agroécologie, malgré des incohérences importantes avec d'autres aspects de la politique agricole nationale.

Pour parvenir à une meilleure diffusion et appropriation des pratiques agroécologiques au nord du Burkina Faso, l'UBTEC devra enfin s'appuyer sur l'existence d'un fonds de garantie et être en capacité de documenter plus précisément et plus finement la rentabilité agricole induite par les solutions agroécologiques, ainsi que les effets sociaux, environnementaux, économiques et politiques de cette approche et des méthodes qu'elle sous-tend.



Mettre en réseau / mobiliser /
se renforcer

Pépinière pour de futurs plants d'essences agroforestières grévillia et calliandra pour fertiliser les sols, renforcer les courbes de niveau pour lutter contre l'érosion et protéger les berges du lac. Depuis la première pépinière, la feuille de bananier a remplacé le plastique pour la confection des sachets contenant les jeunes plants.

La pérennité des techniques et des approches promues par les organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire dans le cadre du PAIES passe par la structuration et la consolidation de dynamiques collectives, afin de renforcer durablement le monde paysan, ses capacités à proposer et plaider pour un modèle agricole qui leur soit bénéfique. Il s'agit également de porter un discours clair en la matière et de promouvoir l'agroécologie auprès des décideurs locaux. Les initiatives présentées ici concernent le développement d'une compréhension commune de l'agroécologie et de ses enjeux par les organisations impliquées dans le programme, la création de liens et de ponts entre acteurs de régions différentes, le renforcement des capacités d'influence de la société civile, ou encore la formation des producteurs dans une optique d'action individuelle et collective. Elles présentent une dimension sociopolitique importante et sont à même de créer de nouveaux rapports entre acteurs.



CAPITALISATION DES CONNAISSANCES ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

DANS LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
DES PLANTES ET DES ANIMAUX

ACORD BURUNDI

BURUNDI

Province de Makamba
Commune de Kayogoro



BÉNÉFICIAIRES :

10 guérisseurs
traditionnels (2 femmes
et 8 hommes)

À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Ce travail de capitalisation vise la valorisation et la conservation des savoirs et savoir-faire traditionnels paysans. Il s'agit de promouvoir - au Burundi en général, et plus particulièrement auprès des communautés rurales de la zone de mise en œuvre du programme - des expériences favorisant le développement d'expertises locales respectueuses de l'environnement et ancrées dans les bonnes pratiques des terroirs ruraux. Ces techniques sont très simples, mais aussi très efficaces et accessibles ; elles permettent de conserver, de préserver, de protéger et de promouvoir la biodiversité des terroirs.

Les limites de l'utilisation des produits phytosanitaires et autres traitement issus de la médecine moderne dans la lutte contre les maladies et prédateurs d'animaux ne sont plus à démontrer. Outre leurs effets nuisibles sur la santé et les écosystèmes, leur prix n'est pas accessible pour la plupart des agri-éleveurs burundais. Dans le même temps, les détenteurs des connaissances et des savoir-faire paysans sont pour la plupart très âgés et risquent de disparaître en emportant avec eux un savoir qui, n'ayant pu être légué, ne pourra pas être transféré à d'autres. En effet, la transmission de ce savoir-faire local s'est toujours faite de père en fils, et de bouche à oreille. Mais avec l'évolution du contexte local (scolarisation, exode rural, recherche d'emplois plus rémunérateurs, apparition de la médecine moderne et de la publicité), les pratiques paysannes intéressent peu la jeunesse et tendent à disparaître.

Les ressources générées par les métiers d'agriculteur et d'éleveur sont par ailleurs très maigres, et la nécessité de rendre service à la communauté prime sur l'activité individuelle. La valorisation, la capitalisation et la diffusion des savoirs et savoir-faire issus de la médecine paysanne traditionnelle visent donc à améliorer l'accès des agri-éleveurs burundais à des solutions plus adaptées :

- > En répertoriant et en documentant les expériences positives de gestion et de transmission des connaissances et savoir-faire locaux dans la lutte contre les maladies et les prédateurs des plantes et des animaux, afin d'influencer la transformation agroécologique et sociale de la zone du programme.
- > En analysant et en développant des outils capables de susciter une prise de conscience des enjeux environnementaux par les habitants de la zone.
- > En partageant les résultats du travail de capitalisation avec les partenaires du PAIES et les autres acteurs paysans impliqués dans la lutte contre les maladies et les prédateurs de plantes et d'animaux.

Contexte

La sagesse populaire burundaise dit que le meilleur recours est celui dont on dispose chez soi, « *Ak'imuhanakazaimvuraihise* ». Avant l'ère de l'agriculture moderne, les Burundais, vivant majoritairement des activités agropastorales, avaient des pratiques transmises de génération en génération, en matière de lutte contre les maladies et ravageurs des plantes et des animaux. Ce savoir-faire n'est pas connu de tous mais ceux qui l'ont s'en servent ; certains par manque de moyens pour se procurer des produits importés, d'autres par expérience et conviction que leurs méthodes, bien que traditionnelles, sont plus efficaces. La recherche menée dans la zone de mise en œuvre du PAIES au Burundi a démontré que la population burundaise détient un savoir-faire local qui mérite d'être exploité et transmis, particulièrement dans la lutte contre les maladies et prédateurs d'animaux.

Il existe en effet beaucoup de maladies pour lesquelles les agri-éleveurs burundais n'ont pas besoin de se rendre chez l'agronome, le technicien ou le médecin vétérinaire pour soigner leurs plantes ou leurs animaux, en recourant à la médecine traditionnelle paysanne. Le plus souvent, les guérisseurs paysans obtiennent des résultats probants ; ceux qui exercent ce métier en sont fiers et sont très respectés dans leurs communautés et terroirs respectifs. Ils gardent le secret autour de leurs connaissances, ce qui menace d'entraîner leur disparition pure et simple. Les espèces végétales qui servent à la préparation des mélanges sont également tenues secrètes et tendent vers la disparition, car les connaisseurs n'acceptent pas de les multiplier dans leurs exploitations. C'est donc un problème culturel à traiter par des approches de proximité et de mise en confiance, mais aussi de valorisation des détenteurs de ces connaissances par des textes de loi appropriés.

Méthodologie de mise en œuvre

Que faut-il faire ?

Capitaliser progressivement tout au long de la mise en œuvre du projet

Le travail de capitalisation s'est déroulé de façon progressive et continue avec l'appui d'un consultant externe. Au cours des séances de formation portant d'une part sur la restauration de la fertilité des sols par les intrants naturels et l'aménagement des exploitations agricoles, et d'autre part sur les concepts, les avantages et l'intérêt d'une agriculture familiale et de l'agroécologie, les participants ont identifié les pratiques et les connaissances locales déjà en usage dans leurs milieux respectifs. Ce travail a été réalisé en parallèle de l'identification des principales maladies et prédateurs de plantes et d'animaux, ainsi que des types de traitement en usage dans le monde paysan et de l'identification des guérisseurs traditionnels. L'équipe d'ACORD Burundi a collecté ces données lors des séances de formation et par le biais d'entretiens préliminaires avec les détenteurs de ces savoir-faire locaux à l'occasion de visites de terrain, avant d'élaborer une liste des pratiques et savoir-faire à capitaliser en priorité.

Analyser la documentation existante

Il était ici question de consulter les différents documents de programmation et de rapportage d'ACORD, le document du programme PAIES, les documents relatifs aux concepts agroécologiques liés à la lutte contre les maladies et prédateurs de plantes et d'animaux, des documents de politiques agricoles et environnementales, etc. , afin de constituer un socle d'analyse adapté.

Collecter les données de capitalisation

À l'issue de l'analyse documentaire, et une fois les guérisseurs traditionnels ciblés et la liste des pratiques à capitaliser en priorité réalisée, le consultant a mené la collecte des données sur terrain. Dans un souci de confidentialité et sur leur demande, les personnes-ressources ont été rencontrées individuellement, certaines d'entre elles ne souhaitant pas dévoiler leurs secrets aux autres par peur d'être plagiées ou imitées. Leurs récits ont été enregistrés pour assurer une retranscription la plus fiable et la plus complète possible. Des images des plantes médicinales utilisées dans le traitement des maladies des plantes et des animaux ont été prises pour illustration, certaines directement dans la forêt ou dans les champs, d'autres après cueillette par les personnes-ressources rencontrées. Quelques témoignages ont également été recueillis auprès de personnes ayant expérimenté avec succès le traitement des maladies de leur bétail par des méthodes naturelles.

Analyser, interpréter, confronter les informations et données recueillies

Les données récoltées au cours de l'analyse documentaire et lors des entretiens avec les différentes personnes-ressources ont été regroupées, recoupées, analysées et traitées en vue d'identifier les maladies de plantes et d'animaux les plus courantes dans la zone d'enquête, ainsi que les mécanismes de traitement préconisés. Les récits audio enregistrés ont été analysés en détail pour documenter chaque cas, tandis que les images recueillies ont servi de support pour visualiser les plantes utilisées dans le traitement des différentes maladies, et cela dans une perspective de partage et de reproduction.

Produire un rapport de capitalisation

Le travail d'analyse et de traitement des informations a conduit à la rédaction d'un rapport de capitalisation provisoire qui a été analysé par l'équipe technique d'ACORD Burundi, dont le directeur-pays, le responsable du programme PAIES, la responsable du suivi évaluation et de l'apprentissage, et deux agronomes des bases sur le terrain.

Partager et diffuser les connaissances capitalisées

Le partage et la diffusion ont été amorcés lors d'un atelier national organisé avec différents acteurs du domaine de la souveraineté alimentaire.

Difficultés et résistances rencontrées

Les connaissances et les savoir-faire paysans dans le traitement des maladies constituent un capital à même de procurer des revenus et une position sociale privilégiée dans la communauté à ceux qui les détiennent. Leur transmission à des membres de la famille se fait dans l'intimité, et moyennant des rémunérations et une obligation de soumission à celui qui reçoit les informations. Certains guérisseurs craignent de dévoiler leurs secrets par peur d'être plagiés ou de voir leurs savoirs contrefaits.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

L'équipe d'ACORD Burundi a procédé à des entretiens approfondis et à des visites régulières à domicile. Les 10 guérisseurs traditionnels ayant participé à cette étude

TÉMOIGNAGE

« Je m'appelle Josephat Ruzobeza ; j'ai 75 ans et je suis agri-éleveur et guérisseur des maladies de plantes. Avant l'arrivée des produits modernes, nos parents préparaient un mélange de trois plantes médicinales (ntibuhunwa, intembembe, et agasakuza). Il suffit de dissoudre ce mélange dans de l'eau et de mettre le liquide obtenu dans une pompe, puis de le pulvériser dans la plantation. Les insectes comme les fourmis, les termites, les pucerons, les bruches et autres ne peuvent pas résister à ce médicament naturel. »



ont été associés en amont à toutes les sessions de formation et de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre du PAIES et aux autres activités réalisées par ACORD Burundi dans la localité. L'équipe a donc développé des liens privilégiés avec les guérisseurs les plus influents dans la zone, ce qui a notamment permis de désamorcer les réticences. Dans le cadre de futures actions de vulgarisation, ACORD s'est assuré que les guérisseurs mobilisés seront les personnes-ressources en charge des formations et des démonstrations pratiques, en complément des actions d'appui à la recherche de débouchés pour l'écoulement des produits et solutions naturelles qu'ils promeuvent et souhaitent commercialiser à plus grande échelle.

Plus-value de l'activité par rapport à ce qui existe déjà

La plus-value de ce travail réside dans la formalisation écrite des savoirs et savoir-faire traditionnels, habituellement tenus secrets et disparaissant généralement avec leurs détenteurs. Ces connaissances vont maintenant pouvoir bénéficier aux agri-éleveurs burundais et contribuer ainsi à redonner à la médecine paysanne une place plus importante dans la société burundaise. Une telle initiative peut aussi contribuer à promouvoir la médecine tropicale ; avec le concours des guérisseurs traditionnels, elle permettrait de lutter plus efficacement contre les maladies qui pèsent sur les habitants de la région de l'Afrique des Grands Lacs.

Effets observés

ÉCOLOGIQUE

Conservation, préservation, protection et promotion de la biodiversité des terroirs.

ÉCONOMIQUE

Baisse des charges d'exploitation par la réduction de l'achat d'intrants externes coûteux.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Meilleure protection sanitaire des agriculteurs, de leur famille et des consommateurs par la réduction de l'emploi des produits chimiques.
- > Valorisation des savoir-faire et des ressources locales, techniques adaptables aux différents contextes de la région.
- > Valorisation de la parole et du rôle des anciens auprès des jeunes générations.

POLITIQUE

Gain d'autonomie des producteurs par la réduction de la dépendance aux fournisseurs d'intrants.

Il faut noter ici le caractère cyclique de la capitalisation. Le partage et la diffusion d'une expérience engendrent une autre, et le cycle recommence. La capitalisation n'est pas une fin en soi et donne lieu à un nouvel apprentissage. Elle n'a pas vocation à archiver des connaissances, mais à servir à d'autres usagers et praticiens.

TÉMOIGNAGE

« Je m'appelle Venuste Sekaruriho, j'ai 73 ans et je suis agri-éleveur et guérisseur des maladies des vaches. Quand mes vaches ou celles de mes voisins tombent malades, j'utilise les médicaments traditionnels. Par exemple en cas de ikivume (mammite), j'utilise souvent cinq plantes que je pile ensemble et que je pile dans de l'eau. Il s'agit d'*hibiscus fuscus* (Umutete) mélangé avec *umuremera*, *umugabogabo*, *umushikugwa* et *umuvunvugwero*. Pour que ce mélange ne soit pas amer, j'ajoute du sel. Si je le donne une fois par jour pendant trois jours à une vache, elle retrouve sa bonne santé. »



Durabilité et viabilité

Il pourrait donc être envisageable de mettre en œuvre une approche semencière à petite échelle pour diffuser certaines de ces plantes médicinales.

La création d'un « musée écolo-médicinal » pourrait également assurer plus de durabilité à cette initiative. Il s'agirait de multiplier et de planter les différentes plantes médicinales identifiées dans des zones appropriées et protégées, afin de pallier leur rareté et d'assurer une disponibilité permanente.

Enfin, et pour être efficace durablement, la diffusion de cette médecine paysanne traditionnelle ne doit pas occulter la prévention des maladies par une bonne hygiène, une bonne alimentation, la vermifugation, la fumigation et l'immunisation ou la vaccination.

Perspectives et pistes d'amélioration

Au-delà de ce travail de capitalisation, il s'agit de s'interroger sur les mécanismes de partage et de transmission des connaissances et des savoir-faire paysans, le recours à la médecine traditionnelle n'étant pas sans danger si elle est mal appliquée. Il serait donc pertinent de modéliser le processus de transmission du savoir-faire paysan en matière de lutte contre les maladies et prédateurs de plantes et d'animaux, qui pourrait se décomposer en cinq paliers :

- > **Création d'une base de données des détenteurs de connaissances et de savoir-faire.** Cela représente néanmoins une rupture avec la tradition de l'oralité propre au Burundi, où les renseignements se cherchent et se transmettent habituellement de bouche-à-oreille.
- > **Identification et documentation des expériences dans le domaine.** Le résultat de ce travail pourrait être une sorte de nomenclature sur les plantes médicinales du Burundi et les maladies qu'elles permettent de soigner.
- > **Reconnaissance, structuration et réseautage,** pour créer un cadre de reconnaissance de leurs activités et de leurs expertises, un service dédié pourrait par exemple être créé au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.
- > **Appui institutionnel** (mécanismes d'appui et d'accompagnement des structures mises en place).
- > **Diffusion et partage,** en vue d'une pérennisation de ces pratiques traditionnelles.

TÉMOIGNAGE

Gaudence Kabura, mariée et mère de 3 garçons et 2 filles, vit sur la colline Kigomagoma. Elle est âgée de 42 ans et possède actuellement trois vaches. Depuis qu'elle a commencé les activités d'élevage, elle s'est beaucoup intéressée à la médecine vétérinaire traditionnelle. Dans le cadre du PAIES, elle a développé son savoir-faire dans la lutte contre les maladies et prédateurs d'animaux: « Depuis que j'ai commencé à élever les vaches, j'ai rarement recours à la médecine vétérinaire moderne. Ma mère connaît beaucoup de médicaments traditionnels; c'est d'elle que je tiens une grande partie de mon savoir-faire, et je peux lui demander conseil. Aujourd'hui, je sais comment soigner différentes maladies des vaches, chèvres et volailles. Par exemple, quand une vache souffre de umupfube, je sais qu'il suffit d'aller chercher les feuilles et les racines de umubirizi, de les piler et de les mettre dans une certaine quantité d'eau en ajoutant du sel. Quand je donne ce mélange à la vache, elle guérit en général en quelques jours. Lorsqu'une vache souffre de vers d'intestins, elle n'a pas besoin d'aller chez le vétérinaire. Les agents de santé communautaires m'ont appris comment détecter cette maladie; dans ce cas, j'utilise les racines de umuhongoro. Je les mélange avec umunyagasozu, je pile et je fais sécher le tout pendant quelques jours. Je mets ensuite ce mélange dans l'eau et je le donne à la vache malade. Cela marche parfaitement. »



CAPITALISATION DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES PAYSANNES

ACORD RWANDA

RWANDA

Districts de Kamonyi,
Musanze, Bugesera
et Ngororero



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Cette initiative permet de créer un espace d'échange d'expériences entre praticiens de l'agroécologie dans les quatre districts concernés, et de lutter ainsi contre le développement et la pérennisation de pratiques agricoles conventionnelles destructrices de l'environnement.

Il s'agit pour cela d'identifier des pratiques concrètes en la matière et de favoriser le partage d'analyses autour de l'approche agroécologique et de ses enjeux, au Rwanda et dans les Grands Lacs. L'objectif est de mieux connaître et de recenser l'expression des petits exploitants quant à ce qu'ils réalisent au quotidien dans leurs champs. Par ce référencement, ACORD Rwanda souhaite aboutir à un descriptif simplifié des pratiques et principes de base de l'agroécologie telle que pratiquée par les paysans des quatre districts, afin d'identifier celles qui sont « répliquables » ou non, de s'interroger sur les principes qui sous-tendent ces activités, mais aussi de questionner les pratiques à introduire dans le milieu pour les mettre en œuvre, d'identifier les contraintes actuelles dans l'adoption de ces pratiques, et de formuler des propositions d'actions pour disséminer cette approche auprès des paysans de la région.

Contexte

Les politiques publiques rwandaises promeuvent un modèle conventionnel qui recourt à l'utilisation d'intrants industriels, particulièrement les engrais, les semences hybrides et les pesticides, ce qui entraîne notamment un vieillissement et un appauvrissement des sols. Dans ce modèle de production intensif, ceux qui vivent exclusivement de la terre n'ont pas d'alternatives durables. Ils poursuivent l'exploitation de terres qui continuent de vieillir, de se dégrader, et travaillent de petites surfaces à peine suffisantes pour nourrir une famille.

Cependant, les paysans détiennent encore des pratiques conservatoires héritées de leurs ancêtres, dans la façon de traiter le sol, de sélectionner les semences, de maintenir la vie biologique des sols, etc. Ces pratiques contribuent à la sauvegarde des écosystèmes en présence et permettent la consolidation d'un autre modèle agricole, respectueux de l'environnement et du travail de l'homme.

Inscrite dans la démarche agroécologique, ces pratiques proposent une alternative à l'agriculture conventionnelle dominante et permettent aux paysans d'assurer leur sécurité alimentaire et de générer des revenus. ACORD Rwanda a identifié et recensé des pratiques de ce type dans quatre districts du Rwanda, qui constituent la base d'un modèle de production agroécologique généralisable à d'autres territoires.

BÉNÉFICIAIRES :
400 « champions »
de l'agroécologie

Méthodologie

Que faut-il faire ?

Afin d'optimiser l'implication des bénéficiaires dans le processus, la méthodologie mise en œuvre se veut participative et inclusive. La description des faits, des pratiques et des résultats obtenus passe par des visites à domicile des « champions » de l'agroécologie et des paysans choisis, avec des interviews, des photos des réalisations agroécologiques sur le terrain, et l'animation de groupes de discussion élargis. Plus précisément :

- > Les visites à domicile permettent de visualiser directement les pratiques, les dimensions des parcelles et les infrastructures agroécologiques de base au niveau des ménages.
- > Réalisées sur la base d'un guide d'entretien, les interviews permettent de décrire dans le détail les pratiques paysannes, en termes d'utilisation d'intrants notamment (semences, pesticides, fumure, plantes engrais verts et agroforestières), mais aussi d'identifier les contraintes auxquelles les ménages font face au quotidien.
- > Les groupes de discussions élargissent ce travail descriptif au niveau communautaire et permettent d'interroger le développement à plus grande échelle de ces pratiques, ainsi que les rôles et les responsabilités de chacun. Un guide de discussions a été élaboré à cet effet.

Un livret recensant toutes les expériences identifiées a ensuite été réalisé. Il s'agit d'une description exhaustive d'un modèle de production agricole qui respecte l'intégrité du sol et de sa fertilité, sur la base d'expériences individuelles. Ce livret comprend :

- > Une introduction sur les raisons de la dégradation et du vieillissement des sols, et sur l'intérêt des pratiques agroécologiques pour faire face à ce défi.
- > Une partie théorique sur les principes de base de l'agroécologie.
- > Une partie pratique sur les expériences des « champions », documentée par des études de cas mises au regard des contraintes rencontrées par les paysans dans leur quotidien.
- > Une partie sur la durabilité et le développement de ces pratiques à l'échelle communautaire.



Séance de capitalisation sur les pratiques agroécologiques traditionnelles.



Préparation du compost.



Compostière-tas.



Formation des champions Ririma Bugesera.



Paillage des cultures.



Préparation de plants agroforestiers et d'engrais verts.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les eaux de pluies détruisent et emportent les sols.
- > Les paysans déplorent l'arrivée tardive de semences commerciales de mauvaise qualité.
- > Les pratiques agroécologiques qui fonctionnaient auparavant sont mises à mal par les effets négatifs du changement climatique. Les pépinières ont, par exemple, subi les effets de la sécheresse et d'inondations accompagnées de vents violents.
- > Les paysans ont des avis divergents quant à la pratique de monoculture exigée par les services agricoles ; ils souhaiteraient développer des cultures mixtes et intercalaires.
- > La matière première pour les pratiques agroécologiques n'est pas suffisante en milieu rural : la paille, la fumure organique et les plantes engrais verts manquent.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Mobilisation et équipement des paysans dans la gestion et l'utilisation des eaux de pluie.
- > Structuration d'une organisation collective dans les villages pour produire et conserver des semences communautaires.
- > Recours à des semences de courte durée et maîtrise des périodes de semis dans les germoirs, localisation des pépinières près des points d'eau.
- > Création d'un espace de rencontres et de débats entre les paysans et les services du RAB.
- > Enfouissement des déchets et des restes des récoltes, distribution de petit bétail et des semences de plantes engrais verts.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

En recensant des pratiques concrètes, ancrées dans l'activité agricole des populations rurales, l'initiative menée par ACORD Rwanda remet l'écologie au cœur de la vie quotidienne des paysans. Elle part de la base et s'appuie sur les savoirs et savoir-faire locaux pour compiler les bonnes pratiques et interroger par la même occasion la capacité de ces pratiques à changer d'échelle, et à être vectrices d'un autre mode de production agricole. Ce travail de description des pratiques paysannes consolide l'intérêt du modèle agroécologique, plus respectueux du travail des hommes et de l'environnement, en lui donnant une illustration très concrète. Le livret produit est une compilation des pratiques ayant cours dans les quatre districts couverts par l'initiative, et donne à voir une diversité d'approches et de réalisations qui pourront servir de base à une modélisation pour que ces pratiques se diffusent sur un territoire élargi.

Perspective et pistes d'amélioration

Ce travail a permis de confirmer le fait que les paysans disposent de connaissances pratiques traditionnelles qu'il convient de remettre en marche et d'outiller pour impulser une transformation agroécologique des territoires. Au cœur de ces savoirs et savoir-faire agroécologiques, le paillage des cultures joue un rôle central, car il permet à la fois de retenir l'eau et l'humidité du sol, de le protéger contre l'érosion et les mauvaises herbes, et de favoriser la transformation de l'humus et de la vie biologique, contribuant ainsi au renouvellement de la fertilité des sols. Afin de consolider l'enracinement des pratiques écologiques dans les quatre districts concernés par l'initiative, et de les répandre plus largement, l'initiative devrait donc veiller à assurer systématiquement ce paillage, à favoriser l'élevage de petit bétail comme source de fumure organique, à promouvoir et diffuser les cultures engrais verts, ainsi qu'à accompagner la gestion des eaux de pluie. Ces consolidations techniques seraient en effet à même de donner plus d'ancrage aux pratiques agroécologiques identifiées dans la zone.

D'autre part, sur la base du référencement effectué, la mise en place d'actions de plaidoyer auprès des autorités locales en faveur de ces pratiques et de leur développement est une option à envisager, afin de permettre leur diffusion et leur appropriation par un nombre toujours plus important de ménages paysans.

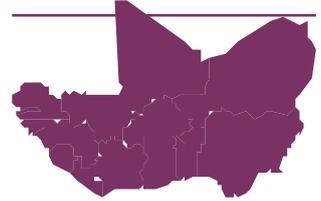


RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'INFLUENCE

DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE BIOSÉCURITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

COPAGEN

PAYS DE L'UEMOA
Afrique de l'Ouest



À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

Cette initiative vise à influencer la future réglementation sur la biosécurité en Afrique de l'Ouest dans le sens d'une protection accrue des droits des communautés locales en matière semencière, et à susciter un éveil des consciences sur les enjeux et les risques liés à l'utilisation des OGM. En effet, dans un contexte de faibles capacités d'action des acteurs de la société civile sur les questions liées à la biosécurité, l'initiative souhaite plus spécifiquement contribuer à prévenir et à minimiser les risques liés aux OGM sur la biodiversité et la santé humaine et animale, mais aussi à encourager l'autonomie semencière et économiques des populations.

Contexte

L'introduction des OGM dans l'agriculture et l'alimentation suscite des vives inquiétudes au niveau mondial. Ces inquiétudes sont liées aux risques des produits transgéniques sur le maintien de la biodiversité ainsi que sur la santé humaine et animale.

En l'Afrique de l'Ouest, les trois institutions communautaires, l'UEMOA, la CEDEAO et le CILSS, ont fusionné leurs programmes de biosécurité, en vue de doter l'espace sous-régional d'une réglementation communautaire unique concernant entre autres les OGM. Ce projet de réglementation portant sur la prévention des risques biotechnologiques traduit l'officialisation de l'introduction, de l'expérimentation, de la production, de la circulation et de la commercialisation des OGM dans la sous-région. Il s'agit certes d'une norme juridique visant à prévenir et à minimiser les risques liés aux OGM, mais il n'en demeure pas moins qu'elle en légalise pleinement l'utilisation. Initié en 2006, ce projet de réglementation est entré dans sa phase critique en 2010 avec la publication de l'avant-projet de règlement. Depuis, les acteurs de la société civile ouest-africaine, à travers la COPAGEN, se sont mobilisés et continuent de se mobiliser en vue d'influencer la future réglementation sur les OGM dans le sens d'une meilleure protection des populations et des communautés contre les risques biotechnologiques.

Devant la perspective imminente de l'arrivée des cultures OGM en Afrique de l'Ouest, la COPAGEN a investi et occupé les espaces de négociation au niveau local, national, régional, et a mené des actions citoyennes de résistance dans la lutte contre les OGM.

CIBLES (PLAIDOYER) :

- > **Les autorités politiques et les décideurs à l'échelle locale, nationale et régionale.**
- > **Les médias**

BÉNÉFICIAIRES :

- Les populations ouest-africaines, particulièrement :**
- > **les consommateurs,**
 - > **les communautés locales,**
 - > **les paysannes / paysans affecté-es par la problématique des OGM.**

Plus récemment, le programme PAIES a permis à la COPAGEN de poursuivre ses activités sur la problématique des OGM et de la biosécurité. Outre les activités de plaidoyer, de mobilisation citoyenne (campagne de sensibilisation et d'information, communication [émissions radio, articles, ...]), les membres de la COPAGEN ont pu mettre en œuvre :

- > La réalisation d'une étude analytique des politiques et réglementations semencières dans les pays d'implémentation du PAIES.
- > L'organisation d'un atelier sous-régional sur les instruments juridiques internationaux gouvernant la matière semencière et les droits des agriculteurs et des sélectionneurs, ainsi qu'une réflexion sur les perspectives de protection des variétés végétales dans le contexte africain.

Les OGM à travers les brevets de propriété intellectuelle sur les semences ou les technologies utilisées soulèvent plus spécifiquement la problématique du contrôle des semences, et plus largement donc, celle du choix des modèles agricoles. Avec les OGM et ses effets sur les territoires, les systèmes semenciers paysans basés sur les semences locales, sont menacés de disparaître, entraînant un risque de perte du contrôle des petits producteurs de leurs ressources productives, en particulier les semences.

Méthodologie de mise en œuvre

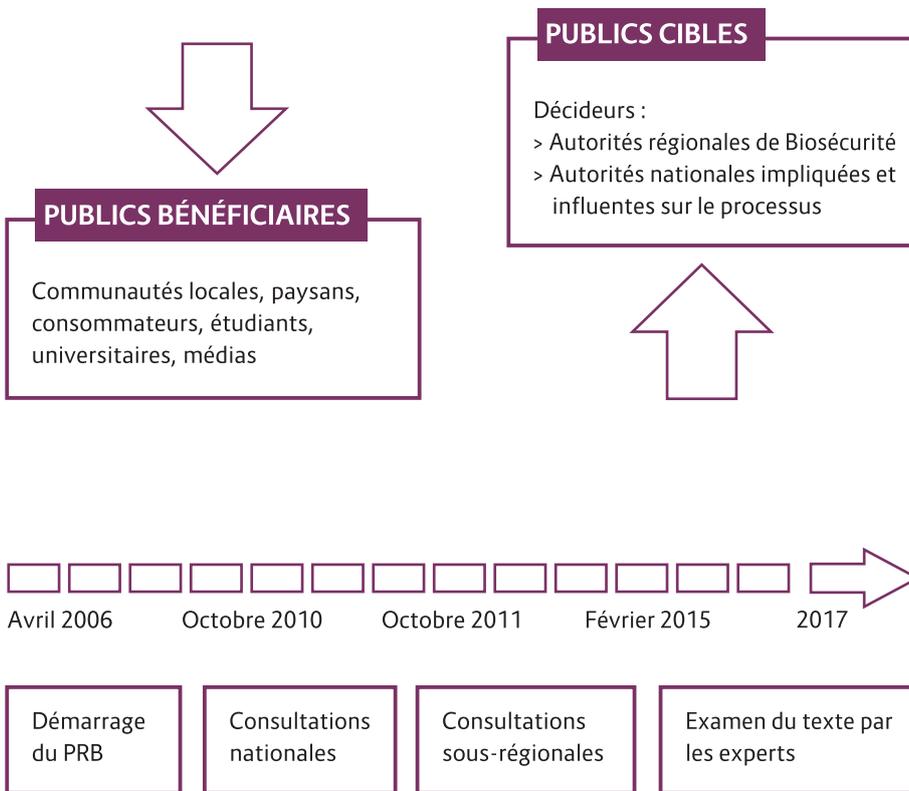
La méthodologie de l'action s'est articulée autour de deux démarches, une descendante et une autre ascendante.

Les actions descendantes ciblent les différentes catégories de population : les communautés locales, les paysannes/paysans ; les actions ascendantes ciblent les différentes catégories de population : les communautés locales, les paysannes/paysans, les populations urbaines et rurales, les consommateurs, les étudiants, les universitaires, des journalistes... Des ateliers de réflexions et des conférences comme espaces et temps d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités du public ont été organisés sur les risques et les enjeux liés aux OGM et à la biosécurité. Ainsi, des étudiants d'écoles d'agriculture et d'agronomie ont été spécifiquement ciblés pour bénéficier de sessions de sensibilisation et de formation plus poussées. À l'issue de la mise en place des différentes animations, une collecte de signatures a été organisée pour une pétition visant à intégrer les analyses, assorties de propositions de la COPAGEN, dans la future réglementation communautaire sur la biosécurité. Cette campagne a permis de recueillir plus 200 000 signatures à l'échelle des 8 pays couverts par la COPAGEN.

En ce qui concerne les actions ascendantes, qui relèvent essentiellement du plaidoyer, elles ont eu pour publics-cibles les personnes dotées d'un pouvoir de décision et donc en capacité d'influencer le processus de biosécurité : les autorités en charge du programme régional de biosécurité, les ministres de tutelle (Environnement, Agriculture...), des magistrats, des parlementaires, ainsi que des élus locaux. L'initiative a ainsi mené des actions comme la publication de documents d'analyses et de propositions, de notes politiques, de déclarations, mais également par des visites à des officiels, visant à expliciter la démarche et la position de la COPAGEN sur le processus de biosécurité. La principale revendication de la COPAGEN a été la mise en place d'un processus d'information, de consultation et de participation du public, une démarche préalable bien nécessaire à tout processus de biosécurité. À partir de 2010, la COPAGEN a pu être associée aux discussions de l'avant-projet de règlement portant cadre juridique communautaire de biosécurité en Afrique de l'Ouest. La COPAGEN a profité de cette opportunité pour rédiger des documents exposant ses analyses, assorties de propositions d'amélioration de l'avant-projet. En 2011, un atelier sous-régional a été organisé par la COPAGEN à Ouagadougou afin qu'elle expose officiellement sa position qui a été soutenue par l'ensemble des acteurs de la société civile. Elle a ainsi été cooptée au sein du Comité d'orientation et de suivi de l'évolution du processus de biosécurité.

En février 2015, elle a participé à la réunion des experts sectoriels de l'UEMOA pour examiner l'avant-projet de règlement, qui deviendra projet de règlement suite à l'approbation du texte en Conseil des ministres sectoriels. En prélude à cette rencontre capitale, des délégations de la COPAGEN ont multiplié les actions de plaidoyer auprès des décideurs ; le texte a ainsi enregistré des évolutions notables, bien que toutes les propositions de la COPAGEN n'aient pas été prises en compte. En juin 2016, une délégation de la COPAGEN a rencontré le coordinateur du programme régional de biosécurité afin d'exposer ses positions. En juin 2017, la COPAGEN a participé à l'atelier régional de validation des avant-projets de règlement d'exécution : débat et validation d'une vingtaine de textes destinés à compléter le projet de règlement général.

Une méthodologie à deux dimensions : action d'information, de formation et de sensibilisation descendantes et ascendantes



RECOMMANDATION DE LA COPAGEN :

dans le cadre de la future réglementation communautaire sur la biosécurité dans le sens d'une meilleure protection des droits des communautés face aux risques liés aux OGM :

- > Reconnaissance dans le préambule de la dangerosité des OGM.
- > Obligation d'étiquetage et de traçabilité des produits OGM et dérivés.
- > Admission des principes de prévention et de précaution.
- > Prise en compte des considérations socio-économiques dans l'évaluation des risques liés aux OGM.
- > Prise en compte de la nécessité de protéger les zones d'origine de la biodiversité contre la pollution biotechnologique.

Difficultés et résistances rencontrées

La principale difficulté de cette initiative a été de faire intégrer l'intégralité des propositions de la COPAGEN dans la future réglementation communautaire sur les OGM en Afrique de l'Ouest.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

Après son approbation par le Conseil des ministres sectoriels de l'UEMOA en février 2015, le texte ne peut plus être amendé, conformément aux procédures juridiques de cette instance communautaire. Néanmoins, la COPAGEN essaie de trouver des espaces de négociation pour contourner cette fermeture juridique. C'est là le sens de sa visite au coordinateur du programme régional de biosécurité de l'UEMOA, en juin 2016 à Ouagadougou, et des courriers adressés aux présidents de la Commission de l'UEMOA et de la CEDEAO. Un processus parallèle étant initié dans la cadre de la CEDEAO, la COPAGEN entend profiter de cette opportunité pour faire adopter l'intégralité de ses propositions.

Effets observés

ÉCOLOGIQUE

Le renforcement du cadre juridique communautaire de biosécurité par la prise en compte des propositions de la COPAGEN, telle que la nécessité de protéger les zones d'origine des ressources de la biodiversité, permet de prévenir le risque d'érosion génétique.

ÉCONOMIQUE

La lutte contre les OGM permet la protection des semences paysannes et, *in fine*, la défense de l'autonomie et de l'indépendance des paysans face à des intrants externes coûteux et aux mécanismes de contrôle développés par les multinationales.

POLITIQUE

La COPAGEN a renforcé sa crédibilité auprès des instances communautaires telles que l'UEMOA, la CEDEAO et le CILSS, et s'affirme comme une organisation incontournable sur les questions de biosécurité en Afrique.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Le renforcement de la portée dissuasive de la réglementation permet de limiter les demandes d'expérimentations des OGM dans l'espace communautaire.
- > La masse critique de personnes qui comprennent mieux les enjeux et les risques liés aux OGM en Afrique de l'Ouest s'élargit et se renforce, ce qui accroît les perspectives de mobilisation citoyenne sur le sujet.

FOCUS

Les Rencontres Internationales des Résistances (RIR) aux OGM de Ouagadougou et le Tribunal international contre Monsanto à La Haye

Durant la période de mise en œuvre du PAIES, la COPAGEN a participé aux deux Rencontres Internationales des Résistances (RIR) aux OGM : la première édition du 22 au 24 avril 2016 à Ouagadougou, au Burkina Faso, et la seconde du 27 au 30 avril 2017 à Lorient, en France. Ces rencontres réunissent des paysans, des paysannes, des associations locales des syndicats, des scientifiques et des organisations de la société civile, d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Sud, etc., dans l'optique de fédérer au niveau mondial la résistance contre les OGM. À travers des ateliers, des panels, des séances de témoignage et des projections de films documentaires engagés, les participants ont pu prendre la mesure des enjeux stratégiques des luttes à venir, et ont notamment lancé les bases d'un Front Africain pour la Souveraineté Alimentaire.

À l'invitation du Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAÉ) du Burkina Faso, les RIR de Ouagadougou de 2016 ont connu un fort écho international, alors que l'Afrique est particulièrement touchée par le développement du recours aux OGM, et que l'annonce de l'arrêt du coton OGM BT au Burkina Faso a entraîné une forte mobilisation de la société civile. Dans la suite de ces RIR, une conférence-débat sur les OGM et la sécurité alimentaire a eu lieu le 28 mai 2016 à Ouagadougou. La COPAGEN a participé à cette occasion à l'animation d'un panel de chercheurs aux côtés du CCAÉ. Un mémorandum a été remis au directeur adjoint de l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA) à l'issue de la conférence, exigeant un moratoire de dix ans sur les OGM le temps de tirer les conséquences de l'utilisation des OGM, et d'informer les consommateurs des dangers auxquels ils sont exposés. Par la suite, la COPAGEN et CCAÉ ont participé au Tribunal international contre Monsanto à La Haye, du 14 au 16 octobre 2016.

Ils ont contribué aux travaux des juges et sont venus témoigner de leur expérience négative

FOCUS

de l'utilisation du Coton BT promu par Monsanto devant les juges du tribunal. Le tribunal visait à déterminer si, à travers l'exposition de nombreux autres cas, Monsanto a porté atteinte au droit à un environnement sain, au droit à la santé, au droit à l'alimentation, au droit à la liberté d'expression et à la liberté de recherche académique, et si la firme se rend complice de crime de guerre, mais aussi d'écocide. Ce jugement n'a pas de valeur légale, mais permettra d'encourager des victimes à saisir la justice dans leur pays.



Ousmane TIENDREBEOGO, cultivateur de l'association burkinabè SYNTAP, témoignant au Tribunal international Monsanto sur le cas Coton BT (OGM).



FORUM RÉGIONAUX : ESPACE D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET DE PARTAGE D'ANALYSE

ORGANISATIONS PARTENAIRES

- > CCFD-Terre Solidaire
- > IRPAD (Coordination Sahel)
- > INADES-Burundi (Coordination Grands Lacs)

MALI (Bamako, Sélingué),
BURKINA FASO
(Ouagadougou),
RWANDA (Kigali)

À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

En créant des espaces d'échange d'expériences et de partage d'analyse autour de l'agroécologie, le PAIES, développant une logique apprenante, vise à favoriser la construction d'une compréhension commune de l'agroécologie et de ses enjeux dans les deux zones de mise en œuvre du programme (Sahel et Grands Lacs), et à contribuer ainsi à la structuration de réseaux d'acteurs engagés dans la promotion d'alternatives viables au modèle agricole actuel.

Cette activité vise plus particulièrement à répondre aux problèmes suivants :

- > Manque de concertation entre acteurs au niveau régional.
- > Faible interconnaissance entre partenaires du CCFD-Terre Solidaire.
- > Manque de synergie d'action entre acteurs engagés dans l'agroécologie.
- > Besoin d'une compréhension commune et partagée de l'agroécologie.
- > Besoin de promouvoir l'agroécologie à une plus grande échelle.
- > Nécessité de se structurer collectivement pour mener un plaidoyer à différentes échelles.

Contexte

Un des principaux défis de l'agroécologie paysanne porte sur la définition collective du concept. De quoi parle-t-on exactement ? Dans un contexte où le concept d'agroécologie est de plus en plus coopté par des acteurs issus de l'agrobusiness, il est important de proposer des espaces (ou de saisir des opportunités de rencontres) pour que les praticiens de l'agroécologie en Afrique (dont les partenaires du CCFD-Terre Solidaire) puissent construire collectivement un argumentaire destiné à promouvoir et à défendre l'agroécologie et son intérêt en termes de transformation sociale. Ce processus collectif est très structurant et très utile pour renforcer les expertises individuelles et collectives, mais aussi la structuration de réseaux de reconnaissance mutuelle et d'influences à même de réduire le risque d'une perception de l'agroécologie limitée à sa dimension technique et occultant la logique de transformation ou de changement de modèle qu'elle sous-tend.

L'un des trois objectifs du programme PAIES est de renforcer les échanges entre partenaires pour favoriser l'apprentissage et le partage d'expériences, afin de construire collectivement une compréhension commune des enjeux liés à la transformation sociale et écologique des territoires ruraux et leurs articulations avec le champ économique. L'organisation de forums régionaux s'inscrit dans cet objectif.

BÉNÉFICIAIRES :

De 15 à 60 :

- > **Organisations partenaires, [Membres, élus, direction, équipe exécutive du projet],**
- > **Alliés,**
- > **Autorités politiques et académiques à différents échelons.**

Méthodologie :

Que faut-il faire ?

- > Consulter les partenaires très en avance et déterminer une date et un lieu pour la tenue du forum.
- > Déterminer les objectifs de l'atelier avec les partenaires et définir si le forum va être ouvert aux autres acteurs du programme, et qui il va précisément cibler au sein des structures partenaires (chargés de programme, directeurs, élus, membres, etc.).
- > Élaborer un listing de participants.
- > Rechercher un lieu et élaborer un budget prévisionnel.
- > Co-élaborer le programme du forum (avec les partenaires) : objectifs, thématiques à traiter.
- > Dimensionner les objectifs et le programme au regard du temps imparti au forum.
- > Impliquer les partenaires dans l'animation du forum.
- > Préparer un livret des participants contenant les supports nécessaires aux travaux et réflexions au cours de l'atelier.
- > Prévoir des temps d'interconnaissance, de partage, de restitution des travaux de groupe.
- > Prévoir des moments informels, car les échanges se font aussi beaucoup pendant ces temps-là.
- > Essayer d'organiser le forum dans un lieu qui soit en harmonie avec les valeurs de l'agroécologie, en particulier l'alimentation.
- > Partager rapidement un compte rendu ou rapport de synthèse du forum et assurer un suivi des points d'action qui en découlent.

Difficultés et résistances rencontrées

La pluralité des acteurs à inclure (pour garantir la richesse et la diversité des échanges) :

- > au sein des organisations partenaires (producteurs, élus, directeurs, techniciens...).
- > au sein des structures (publiques, privées, OP, autorités, recherche, etc.).

Le degré d'ouverture du forum (en interne, aux autres acteurs, aux alliés, à d'autres zones...)

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

Les forums organisés ont été, en alternance, plus ou moins « ouverts », afin d'avoir des temps d'échange avec de multiples acteurs et des temps de co-construction plus restreints.

Nous avons également essayé de favoriser des travaux de groupe afin d'avoir un contenu et des temps d'échange adaptés aux différents participants issus des organisations partenaires (producteurs membres, élus, salariés). Mais cela nécessite par la suite des temps de restitution des travaux de groupe, afin de ne pas frustrer les participants (remarque revenant souvent dans les évaluations des forums). Cela prend donc du temps ou nécessite d'avoir recours à des techniques de restitution innovantes.

Globalement, plus les forums sont « ouverts » (en interne comme aux autres acteurs), plus le temps imparti aux différents objectifs doit être bien calibré et les objectifs bien délimités pour ne pas surcharger le programme ; cela rend également les ateliers plus coûteux.

Difficultés et résistances rencontrées

Disponibilité des acteurs et temps imparti pour les travaux au regard des attentes multiples d'une pluralité et diversité d'acteurs.

Contraintes logistiques et matérielles (budget, distances, ...) notamment ressources humaines (charge de travail importante à préparer et gérer).

Difficulté d'inclure les partenaires dans la co-construction du forum.

Maîtrise des techniques d'animation (dynamisme, méthodes participatives, prise en compte des différences interculturelles et intersociologiques).

Cohérence entre le contenu et la forme à lui donner.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

Nous avons tenté d'optimiser le temps disponible en organisant le forum en même temps que d'autres évènements.

Exemple :

- > Premier forum régional au Sahel de pair avec l'atelier d'installation du projet.
- > Deuxième forum régional au Sahel en amont des journées de lancement de la plateforme AEP Mali.
- > Second Forum régional dans les Grands Lacs en même temps que l'atelier de clôture du projet.

Nous avons tenté d'initier des comités d'organisation (logistique, pédagogique) sans réel succès. Il faudrait planifier bien en amont les dates des forums pour faciliter leur co-construction et co-animation. La difficulté réside dans la convergence des agendas chargés de chacun.

Pour animer certains temps, des techniques d'animation issues de l'éducation populaire et de la mobilisation citoyenne ont été utilisées. Globalement, les évaluations montrent que ces techniques d'animation sont appréciées même si elles restent à améliorer.

Le deuxième forum régional au Sahel a été organisé au sein du Centre Nyéléni, haut lieu symbolique de la lutte pour la souveraineté alimentaire. Mais c'est le seul forum pour lequel nous sommes parvenus à mettre en pratique le « mode de vie agroécologique » (se retrouver à la campagne, entourés de nature, consommer local et participer à l'économie paysanne locale).

Il est difficile de trouver des lieux qui répondent à la fois à ces exigences éthiques et aux commodités/conditions en termes de localisation (assez central vu la provenance lointaine de certains participants), de possibilités de transport, de capacités d'accueil, de sécurité, etc.

Dans tous les cas, l'empreinte carbone de ce genre d'évènements est importante et une réflexion est engagée pour la phase 2 sur la fréquence à leur donner. D'autre part, le budget alloué à ces activités de mise en réseaux devrait être plus important pour permettre justement d'améliorer la qualité et la cohérence de ces temps de rencontre.

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

La plus-value des forums PAIES réside dans le fait que ce programme est mis en œuvre sur 2 zones géographiques différentes (Sahel et Grands Lacs) avec la création de ponts entre ces deux zones. Des organisations partenaires du Sahel ont, par exemple, pris part au premier Forum régional Grands Lacs, et le second, organisé en même temps que l'atelier de clôture du programme, a réuni tous les partenaires du projet. Cela permet aux organisations des deux régions d'appréhender des contextes et des manières de faire différents et les enjeux de l'agroécologie au-delà de leurs zones respectives. Cette plus-value est d'autant plus importante que les dynamiques locales et nationales sont très différentes au Sahel et dans les Grands Lacs.

Effets observés

POLITIQUE

- > Les partenaires partagent et enrichissent leur compréhension des enjeux de l'agroécologie.
- > Les parties prenantes créent de nouveaux contacts, de nouvelles alliances, utiles pour le plaidoyer.
- > Les partenaires se structurent petit à petit en réseau d'acteurs engagés dans l'agroécologie.

SOCIAL ET HUMAIN

- > Les parties prenantes du programme apprennent à se connaître et développent un sentiment d'appartenance à une communauté d'acteurs engagés.
- > Les rencontres favorisent une meilleure dynamique de projet, une meilleure circulation et appropriation de l'information par chacun.
- > Les partenaires partagent, apprennent et enrichissent mutuellement leur expérience.

TÉMOIGNAGE

Boubacar Almoustapha Djibo, Référent agroécologie et chargé de projet PAIES au sein de la FCMN-Niya (Niger) - partenaire PAIES Sahel invité à participer au Forum Grands Lacs

« Le forum de Kigali a été un temps fort, ponctué d'échanges d'expériences et de réflexions autour des enjeux climatiques et des défis agricoles, de sécurité alimentaire, de sauvegarde des ressources naturelles. Il a rassemblé une batterie d'agroécologistes, d'organisations paysannes, d'ONG et d'universitaires du Sahel et des Grands Lacs prêts à collaborer pour contrer l'accapement des biens publics mondiaux (biodiversité, climat, santé, eau) par des groupes de castes hyperpuissants. Personnellement, je suis retourné au Niger ragailardi avec de nouvelles idées de pratiques agroécologiques bonifiées, que nous estimons absolument adaptées aux conditions sahéniennes, en l'occurrence la méthode d'irrigation des plants avec des bouteilles ou encore l'utilisation des feuilles de bananiers en remplacement des sachets polyéthylène, des procédés aussi efficaces, préservateurs d'éléments perturbateurs de l'équilibre de la nature, que simples. »



Photo de groupe du Forum de clôture PAIES, à Ouagadougou (Burkina Faso), septembre 2017.

Durabilité et viabilité

Afin de compléter et de favoriser la poursuite des échanges au-delà de ces rencontres, des outils numériques de partage de connaissances doivent être animés (réseaux sociaux, site Internet, forum en ligne, ...). Un rapport doit être partagé et une déclaration commune peut être adoptée en fin de forum, afin de laisser une marque de la rencontre et des résultats atteints.

Perspective et pistes d'amélioration

- > Impliquer davantage les partenaires dans la conception et l'animation des forums.
- > Systématiser l'organisation des rencontres dans des lieux en phase avec les valeurs agroécologiques.
- > Recourir à des outils numériques pour faciliter la gestion de l'inscription des participants aux forums et ainsi alléger les tâches administratives des structures de mise en œuvre (notamment les coordinations régionales).
- > Développer des outils numériques de partage pour pérenniser les échanges au-delà des temps de rencontre.
- > Partager les rapports des forums régionaux avec un cercle plus large que les participants de la zone (autres zones de mise en œuvre et au-delà).



Travaux de groupe durant le Forum régional Grands Lacs An 1 à Kigali (Rwanda).



Discussions de groupe dans le jardin agroécologique du Centre de Nyéléni, Forum régional Sahel An 2 à Sélingué (Mali).



Exposition et vente de produits locaux réalisés par des femmes transformatrices - Forum Régional Sahel.



CCFD-TERRE
SOLIDAIRE

FRANCE : Région
Auvergne-Limousin
BIRMANIE
SAHEL (Mali, Niger,
Burkina Faso)

SAHEL, BIRMANIE, AUVERGNE-LIMOUSIN : UN CHEMIN COMMUN POUR METTRE EN LIEN, RAPPROCHER LES SOCIÉTÉS CIVILES – D'ICI – ET – LÀ-BAS –

À quels problèmes cette initiative cherche-t-elle à répondre ?

En renforçant les liens directs entre ses délégations régionales et ses partenaires internationaux, et en appuyant la mise en œuvre de plans d'action régionaux adaptés aux réalités des territoires concernés et à leurs priorités, le CCFD-Terre Solidaire cherche à renouveler et à consolider sa base sociale et l'engagement de ses membres, et à les renforcer dans leur rôle de promoteurs d'une citoyenneté engagée et responsable à l'échelle des territoires. Ces échanges permettent également de faire découvrir des initiatives portées par d'autres organisations locales pour faire face aux défis existant dans les territoires. Ici, dans le PARAL, ce sont surtout des initiatives alternatives et innovantes qui ont pu être visitées et partagées avec les partenaires du CCFD-Terre Solidaire.

Contexte

L'une des trois missions sociales du CCFD-Terre Solidaire concerne l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Dans les différentes régions françaises, 15 000 bénévoles réalisent un travail d'éducation et de sensibilisation, devenant ainsi de vrais acteurs de transformation sociale à la base. C'est dans ce cadre que le Plan d'Action Régional Auvergne-Limousin (PARAL) a été pensé. Dans son dernier rapport d'orientation stratégique (2014-2020), le CCFD-Terre Solidaire s'engage à promouvoir une dynamique de « Rapprochement Réseau Partenaire » qui consiste à renforcer le lien entre les organisations partenaires et le réseau de bénévoles, pour favoriser un dialogue direct de société civile à société civile. La viabilité financière et sociale du CCFD-Terre solidaire, et donc sa capacité à soutenir ses partenaires, est notamment rendue possible par le travail de proximité réalisé par sa base sociale. Son renforcement représente donc un enjeu important, et ce d'autant plus que l'échelon d'organisation régional du CCFD-Terre Solidaire a pris ces dernières années une place importante dans la stratégie. Des plans d'actions régionaux ont ainsi été développés, dont le PARAL en région Auvergne-Limousin. Sur ce territoire, le principal défi réside actuellement dans le renouvellement de la base sociale. La démarche « Rapprochement Réseau Partenaire » est un outil au service de cette ambition, en permettant notamment de faire vivre le partenariat autrement, via des partages de méthodes, d'analyses, de réflexions, etc. En impliquant les bénévoles et les équipes salariées des régions dans les relations partenariales, et plus uniquement les chargés de mission géographique, le CCFD-Terre solidaire crée une nouvelle façon de faire vivre la dynamique collective en son sein.

BÉNÉFICIAIRES :

- > Bénévoles, salariés et alliés de la Région Auvergne-Limousin,
- > Partenaires PAIES Sahel prenant part à la dynamique,
- > Partenaires de Birmanie prenant part à la dynamique.

Pour réaliser cette démarche de « Rapprochement Réseau Partenaire », délégation régionale Auvergne-Limousin du CCFD-Terre Solidaire a choisi de se concentrer sur la thématique de l'économie sociale et solidaire (« Pour une économie plus juste au service de l'Homme et du bien commun ») dans son plan d'action et l'a déclinée en 4 axes :

- > Produire et commercer autrement.
- > Travailler et s'engager socialement et solidairement.
- > Dépenser et partager l'argent autrement.
- > Habiter autrement.

Méthodologie

Que faut-il faire ?

En janvier 2016, le CCFD-Terre Solidaire a lancé un appel à partenariat dans le cadre du « Rapprochement Réseau Partenaires » ; la Birmanie et la région du Sahel sont les deux zones géographiques qui ont été proposées et retenues. Dans l'optique de créer des liens et de renforcer les échanges et le dialogue, des temps communs ont été organisés en région Auvergne-Limousin, et tout d'abord deux week-ends de formation et d'échange :

- > En mars 2016, un premier week-end a permis de travailler un texte de référence sur la thématique retenue et une grille d'analyse des activités mise en place par deux partenaires (le RHK au Mali - partenaire PAIES, et un partenaire colombien), partagés ensuite avec ces organisations.
- > En juin 2016, le second week-end a porté sur la notion de partenariat telle que développée au CCFD-Terre Solidaire, afin de mettre en lumière les caractéristiques et les plus-values de cette approche particulière (visée de transformation sociale, action à court comme à long terme, stratégie d'alliances, co-construction entre acteurs). Les différentes notions constituant le partenariat ont ainsi été présentées et débattues. Les bénévoles présents ont également pu partager leur perception du Sahel et de la Birmanie et découvrir les organisations partenaires du PAIES et de Birmanie. Un dernier temps de travail a porté sur les enjeux de développement et de transformation sociale propres à chaque zone géographique et sur leur articulation.

En novembre 2016, un voyage d'étude en Auvergne-Limousin et un séminaire de co-construction ont été organisés, afin de se projeter dans un plan d'action commun et préparer les actions futures. Deux organisations partenaires du PAIES de la Région Sahel étaient représentés, par le biais d'Illiassou Dandakoye (MOORIBEN, Niger) et de N'tyo Traoré (AOPP, Mali). Des désirs d'actions communes ont été co-construits à cette occasion, à savoir :

- > Promotion de l'agroécologie et de l'agriculture familiale.
- > Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale à destination des lycéens.
- > Création d'une page Facebook pour le PARAL.
- > Recueil d'expériences.

En 2017, à l'occasion de la campagne de Carême, des partenaires du PAIES Sahel et de Birmanie (Richard Minoungou dont l'organisation est membre de la COPAGEN Burkina Faso, et Thi Thi Win de Kalayana Mitta Foundation (KMF), Birmanie) sont venus partager leurs réalités auprès des bénévoles de la délégation Auvergne-Limousin.

TÉMOIGNAGE

Illiassou Dandakoye
(Chargé de programme
Sécurité Alimentaire et
réfèrent PAIES -
MOORIBEN, Niger)

« Découvrir ce que font d'autres acteurs dans d'autres zones et apprendre mutuellement les uns des autres est très enrichissant. Aider à la mobilisation du financement pour les projets mis en œuvre dans nos pays respectifs, convaincre des bénévoles d'adhérer au CCFD-Terre Solidaire et sa philosophie, à ses valeurs et à ses actions, est un défi important auquel nous sommes heureux de contribuer. »

En octobre de la même année, un second voyage d'immersion en Auvergne-Limousin a été organisé, réunissant : 2 partenaires nigériens ; 2 partenaires burkinabè ; 2 partenaires maliens ; 6 partenaires birmans ; 6 bénévoles d'Auvergne-Limousin. Ce second voyage d'étude permet aux partenaires d'approfondir la connaissance d'initiatives alternatives répondant aux besoins d'une économie plus juste au service de l'Homme et du bien commun.

Un voyage d'immersion est par ailleurs prévu en Birmanie en 2018, avec un groupe de personnes du Sahel et d'Auvergne-Limousin, où les acteurs engagés des trois continents découvriront les initiatives alternatives portées par les partenaires birmans du CCFD-Terre Solidaire.

Difficultés et résistances rencontrées

- > Les conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse prolongée observée dans la région, qui a contraint les paysans à planter à contretemps.
- > La résistance au changement observée parmi les bénéficiaires. La plupart des paysans vivent encore dans une logique de gratuité et de fatalité, et ont du mal à dépasser les obstacles lorsqu'il s'agit d'introduire de nouvelles pratiques.
- > La limitation des compétences techniques des paysans qui ont eu des difficultés pour maîtriser les plants, au regard de la période de germination et du temps à passer dans les pépinières.

Éventuelle stratégie de contournement de ces résistances et difficultés

- > Le renforcement de la mobilisation et la mise en place d'un suivi technique plus rapproché ont permis aux bénéficiaires de prendre conscience de l'intérêt de l'initiative.
- > L'approfondissement de la collaboration avec les techniciens, les autorités locales et les agents de changement a amélioré l'appropriation collective.
- > La mise en place de légers appuis matériels supplémentaires (arrosoirs, pesticides, etc.) a fonctionné comme une incitation.
- > La modification des règlements d'ordre intérieur des forums a permis de les rendre plus « démocratiques », d'alléger les mesures de réprimandes pour les absences injustifiées ou autres manquements aux engagements pris par les paysans, et de résoudre à l'amiable les éventuels conflits.
- > L'introduction d'arbres fruitiers dans les pépinières a permis d'attirer les paysans indécis.
- > L'appui à l'élevage du petit bétail a permis d'augmenter la production de fumier organique d'origine animale.

TÉMOIGNAGE

Amza Tahirou (Directeur de la FCMN-Niya, Niger)

« La manière dont le CCFD-Terre Solidaire conçoit le partenariat et consolide sa base sociale me parle beaucoup : cette approche permet de mobiliser des personnes vraiment convaincues, motivées et engagées. Pour moi, ce processus s'inscrit dans la durée : les immersions, les échanges d'expériences permettent d'intégrer durablement des valeurs et d'impulser des changements qui vont au-delà des pratiques. Les valeurs humaines sont mises au premier plan pour réparer les inégalités. Bousculer les perceptions, transformer les mentalités prend du temps ; renforcer nos valeurs communes et la foi que nous avons tous dans le même objectif d'amélioration du Bien commun est donc nécessaire. Nos organisations ont besoin d'être accompagnées dans cette voie ; en ce qui concerne FCMN par exemple, les visites extérieures (partenaires, alliés, bailleurs, etc.) effectuées dans les régions françaises ont eu un impact extrêmement fort sur nos producteurs. »

Plus-value par rapport à ce qui existe déjà

Avant le lancement de la dynamique « Rapprochement Réseau Partenaires », les moments de rencontre et d'échange entre les bénévoles en régions et les organisations partenaires avaient principalement lieu dans le cadre de la participation des partenaires internationaux au Carême aux côtés du CCFD-Terre Solidaire. Avec cette nouvelle dynamique, le lien entre les organisations partenaires et le réseau de bénévoles est renforcé et s'inscrit dans une temporalité plus longue, ce qui favorise un dialogue de société civile à société civile plus profond, grâce à des rencontres, des immersions et des actions concrètes.



Voyage d'étude en Auvergne Limousin octobre 2017.

TÉMOIGNAGES

Nassirou Talatou (dicteur adjoint de la FCMN-Niya, Niger)

« Nous, producteurs, nous vivons tous dans des contextes différents mais nous avons des préoccupations communes. À la FCMN, nous avons également constaté le vieillissement de notre base sociale, et donc la nécessité de la renouveler. La stratégie du CCFD-Terre solidaire, qui tente de rajeunir et de dynamiser sa base sociale en l'ouvrant notamment aux réalités de ses organisations partenaires, est très enrichissante et pourrait être partagée. »

N'tyo Traoré (Chargé de programme et référent PAIES à l'AOPP, Mali)

« Cette démarche de rapprochement et de mise en relation plus étroite est très intéressante. Aujourd'hui, les enjeux sociétaux, économiques, politiques sont globalisés et, pour changer les choses, il faut travailler ensemble, entre acteurs engagés à tous les niveaux. »



Voyage d'étude en Auvergne-Limousin octobre 2017.



Voyage d'étude Auvergne-Limousin en novembre 2016.

Coordination rédactionnelle : Jessica PASCAL, Samuel POMMERET, Florian de JACQUELOT

Responsable éditoriale : Sylvie BUKHARI-de PONTUAL

Rédaction : le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI, les 13 partenaires du programme PAIES avec l'appui de Thibault SIMONET

Relecture : Élisabeth MAUCOLLOT

Conception graphique : Figures Libres / Maud BOYER et Sandrine RIPOLL

Crédits photos : © Patrick PIRO (couverture, femmes et enfants qui pilent page 18, illustration famille 1 des fiches p. 28, illustration famille 2 des fiches p. 63, illustration famille 3 des fiches p. 92, Tribunal Monsanto, Photo de groupe Atelier de clôture à Ouagadougou, bulles-portraits des responsables des organisations partenaires du PAIES qui témoignent, avant conclusion p.125), Jessica PASCAL © CCFD-Terre Solidaire (intro pages 6-7, pages 24-25). Pour les photos utilisées dans les fiches pratiques (partie 2), chaque organisation partenaire est propriétaire des photos illustrant la fiche rédigée par ses soins (sauf exceptions mentionnées dans les crédits ci-dessus).

Impression : Chauveau Indica Imprimerie

Dépôt légal : janvier 2018

Référence : 3020118



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement. Les idées et les opinions présentées sont celles de l'organisation auteur du document et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD